



RAPPORT D'ACTIVITE

2020

**Centre Intercommunal d'Action Sociale du
Grand Autunois Morvan**

7, Route du Bois de Sapins - 71400 AUTUN



le Grand Autunois Morvan

SOMMAIRE

I. Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale	p. 4
A. Le territoire d'intervention du CIAS du Grand Autunois Morvan	p. 5
B. La population du territoire	P. 9
1. Les données démographiques	p. 9
2. Les données de l'APA	p. 9
3. Répartition de la population (2017) sur la région, le département, le territoire de la CCGAM, par sexe et par grandes classes d'âges	p. 12
C. Les compétences du CIAS du Grand Autunois Morvan	p. 13
D. Le soutien du CIAS du GAM aux associations locales	p. 18
E. Le Conseil d'Administration	p. 18
1. Composition	p. 18
2. Administrateurs référents	p. 22
F. Personnel et moyens de fonctionnement	p. 25
1. Organigramme au 31/12/2020	p. 25
2. Tableau des effectifs au 31/12/2020	p. 26
3. Formations	p. 26
4. Stagiaires	p. 27
G. Budget du CIAS	p. 28
1. Les Grands chapitres budgétaires et leur réalisation	p. 28
2. Détail par fonctions	p. 29
II. Petite Enfance - Parentalité/Famille	p. 31
A. L'état des lieux	p. 32
B. Les services d'accueil Petite Enfance	p. 34
1. Maison de la Petite Enfance d'Autun « Bel Gazou »	p. 34
2. Centre Pluri accueil d'Epinac « la Verrerie »	p. 37
3. Micro crèche de Mesvres « Les Loupiots »	p. 40
4. Micro crèche d'Etang sur Arroux « L'Arche des P'tiots »	p. 42
5. Micro crèche de Couches « Marguerites »	p. 44

C. L'analyse de la fréquentation	p. 46
D. Les Relais Intercommunaux d'Assistant(e)s maternel(le)s	p. 51
1. Les missions	p. 51
2. Les chiffres	p. 54
3. Le fonctionnement des services	p. 57
E. Les autres services Petite Enfance et Famille	p. 62
1. Le Pool de puériculture	p. 62
2. Les Ludothèques	p. 63
2.1 Ludothèque d'Autun	p. 63
2.2 Ludothèque de Couches	p. 70
3. Le Ludobus	p. 72
4. Le Soutien à la Parentalité	p. 74
4.1 Les actions conduites par l'animateur	p. 74
4.1.1 Le Kiosque Famille	p. 74
4.1.2 Ateliers d'éveil en EAJE	p. 78
4.1.3 Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents autunois (REAAP)	p. 79
4.1.4 Lieu d'accueil Enfants Parents « 1.2.3 Soleil »	p. 81
4.2 La participation de l'animateur	p. 82
4.2.1 Ludobus	p. 82
4.2.2 Les Cabanes de Voyage	p. 82
4.2.3 Comité Technique Réseau Parents 71	p. 83
4.2.4 Réseau Violences Intrafamiliales (VIF)	p. 84
4.2.5 Groupe Ressource Parentalité Territoire Action Sociale Montceau-Autun-Creusot	p. 84
III. Solidarité – Personnes Agées, Santé et Handicap	p. 88
A. Les services aux personnes âgées proposés par le CIAS	p. 88
1. Animations proposées aux Seniors « ça bouge chez les seniors »	p. 88
2. Les visites de lutte contre l'isolement	p. 96
3. Le service de portage de repas à domicile/veille sociale	p. 100
B. Plan canicule	p. 104
IV. Insertion sociale et lutte contre les exclusions	p. 107
1. L'aide sociale légale	p. 107
2. L'aide sociale facultative	p. 109
3. L'accueil des usagers réalisé au CIAS	p. 116
4. L'accueil social et suivi du public	p. 118
5. L'accueil de jour	p. 121
Annexe - Plateforme CCGAM – Logement/Hébergement	p. 124

P

présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Les Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS) sont des établissements publics administratifs intercommunaux (article 123-6 du Code de l'action et des familles) obligatoire dans les communes de 1 500 habitants et plus.

Il dispose donc de la personnalité juridique et constitue une personne morale de droit public distinct de l'intercommunalité, lui conférant l'autonomie juridique, à savoir :

- Un budget propre, voté par un conseil d'administration.
- La capacité d'être employeur.
- La capacité d'avoir un patrimoine mobilier et immobilier.
- La capacité d'agir en justice.
- La capacité de souscrire ses propres engagements (conventions de partenariat, marchés publics ...).

Compétence optionnelle de la CCGAM prise en 2006.

Garant de la mise en oeuvre de la politique d'action sociale sur le territoire Intercommunal, le CIAS exerce une multitude de missions définies par le code de l'action sociale et des familles.

Ces missions relèvent à la fois de missions obligatoires imposées par la loi et de missions volontaristes, déployées à son initiative, au titre de l'aide sociale facultative.

• Les missions obligatoires du CIAS

- L'instruction des dossiers de demandes d'aide sociale légale.
- La domiciliation des personnes en application de l'article L.264-1 du code de l'action sociale et des familles.
- L'analyse des besoins sociaux, rénovée par le décret 2016-824 du 21 juin 2016 qui décrit une démarche d'observation du territoire.
- Le fichier des bénéficiaires d'une prestation sociale légale ou facultative, résidant sur le territoire de l'intercommunalité, protégé par le secret professionnel.

• Les missions du CIAS au titre de l'aide sociale facultative sont définies de manière large par l'article L.123-5 du code de l'action sociale et des familles « le CIAS/CCAS anime une action générale de prévention et de développement social sur l'intercommunalité, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ».

Au sein de l'intercommunalité, les élus ont décidé de confier au CIAS :

- La gestion des structures petite enfance (5) et de soutien à la parentalité, les relais assistant(e)s maternel(le)s (3) et les ludothèques (2).

- Le service de portage de repas à domicile et de veille sociale, les actions de prévention en matière de lien social et de lutte contre l'isolement (délégué à ADMR au 1er janvier 2020).
- L'octroi de prestations remboursables ou non, l'aide au transport sur le TEA pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap, l'aide aux permis des jeunes, le fonds de solidarité pour le logement du conseil départemental du 71, le financement d'un logement dédié à l'urgence et aux violences intra familiales, l'accompagnement social des personnes seules en situation de vulnérabilité par les travailleurs sociaux.
- La coordination de l'accueil de jour avec une équipe de bénévoles, pour les personnes sans résidence stable.
- L'animation du réseau des acteurs de l'action sociale, qu'il s'agisse de partenaires institutionnels, associatifs, des collectivités territoriales, d'usagers... sur les trois pôles.

A. Le territoire d'intervention du CIAS du Grand Autunois Morvan



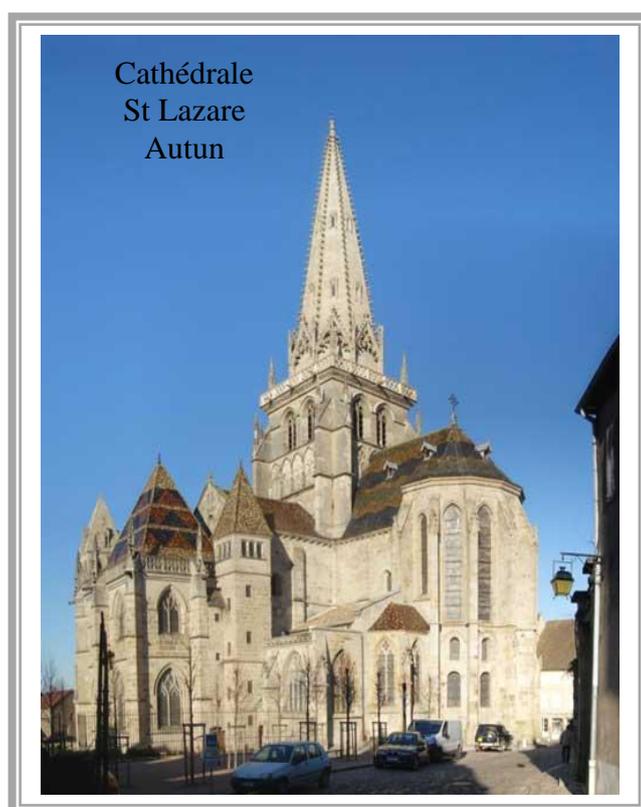
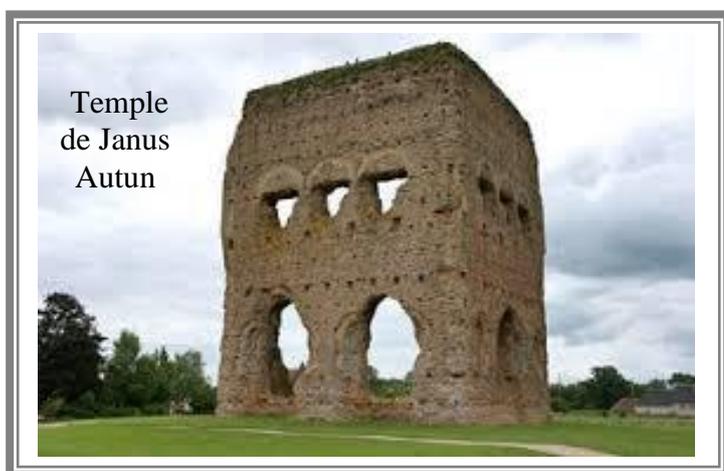
Le CIAS couvre tout le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM), dont le siège social est situé 7, route du Bois de Sapins à Autun. Depuis 2017, la CCGAM est composée de 55 communes. L'organisation s'appuie sur 5 pôles de services de proximité : Autun, Epinac, Couches, Anost-Cussy et Etang sur Arroux.

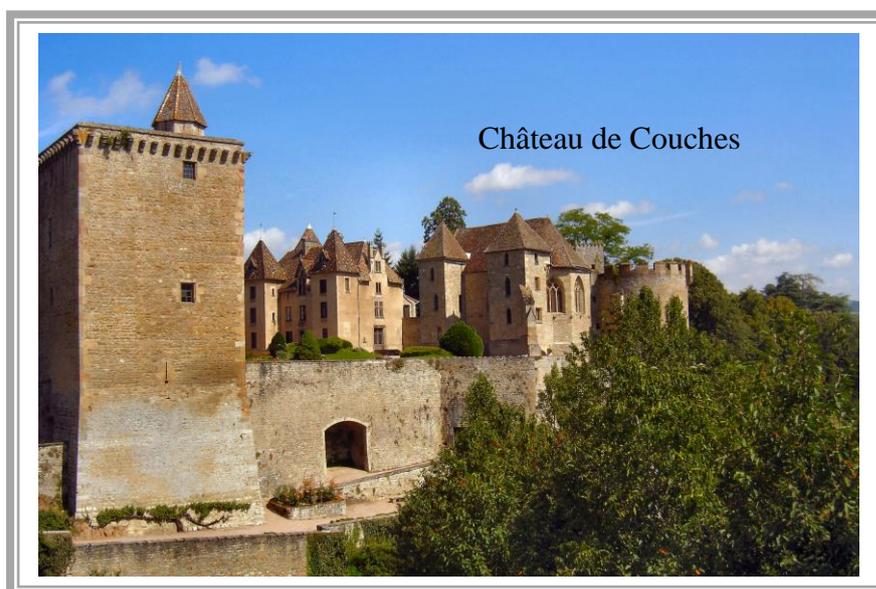
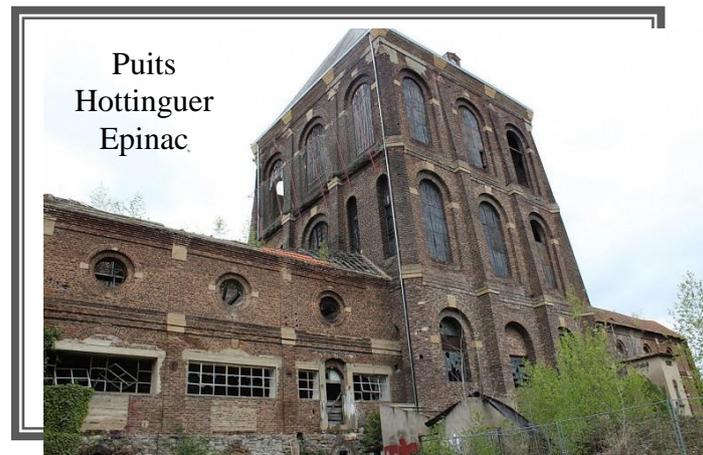
3ème établissement public de coopération intercommunal de Bourgogne Franche-Comté (en superficie), le Grand Autunois Morvan est aussi la 2ème communauté de communes de Bourgogne Franche-Comté en nombre d'habitants. Organisé autour de la ville centre Autun, le maillage territorial du Grand Autunois Morvan offre à la fois les équipements urbains indispensables à la vie quotidienne et un environnement naturel préservé.

De la petite enfance à la prise en charge des aînés, les structures publiques ou privées comme les services au public sont très présents sur le territoire pour garantir aux habitants un confort de vie optimal.

La situation géographique de l'Autunois, au cœur du Morvan, en fait une région aux grands espaces naturels, propices aux activités sportives et au tourisme vert. La proximité avec les producteurs locaux, les foires et marchés, contribuent au développement des «filières courtes».

L'attractivité du territoire est renforcée par la présence d'un patrimoine architectural de premier ordre : pour la seule ville d'Autun près de 50 monuments ou sites sont inscrits ou classés à l'inventaire des Monuments historiques. Complétée par une large panoplie de lieux de divertissement, l'offre de loisirs des 55 communes s'adapte à tous les âges.





L'offre culturelle s'appuie sur un impressionnant patrimoine architectural de plus de 2000 ans sans cesse mis en valeur par les animations historiques, les visites guidées de monuments et de sites archéologiques, ou encore les expositions des musées et des bibliothèques.

La programmation culturelle est riche et variée.

Accueillis dans les nombreuses salles du territoire (dont le parc des expositions l'Eduen, le théâtre municipal, l'Hexagone, la salle Jean Genet, la maison du patrimoine oral...), spectacles, concerts, expositions, conférences et divertissements s'adressent à tous les publics.

Plus d'une centaine d'associations sportives proposent un large éventail d'activités à pratiquer seul, en famille ou en groupe.

Des équipements sportifs de qualité (Centre nautique, plan d'eau, golf, pistes VTT, sports d'escalade, centres équestres, bike park, bases de canoë-kayak...), des chemins de randonnées, des forêts séculaires, de grands espaces... tout est là pour s'adonner à son sport préféré et à des coûts raisonnables.

Répartition de la population sur le territoire de la CCGAM

POPULATION	2019			2020			Evolution 2020/2019 en %	
	MUNICIPALE	COMPTEE A PART	TOTALE	MUNICIPALE	COMPTEE A PART	TOTALE		
Anost	730	14	744	724	14	738	-6	-0.81
Antully	854	10	864	858	10	868	4	0.46
Autun	13 290	1 091	14 381	13 157	1 042	14 199	-182	-1.26
Auxy	934	29	963	922	29	951	-12	-1.25
Barnay	100	2	102	99	2	101	-1	-0.98
Brion	299	8	307	295	8	303	-4	-1.3
Broye	762	14	776	759	14	773	-3	-0.39
Charbonnat	248	5	253	249	4	253	0	0
Chissey en Morvan	275	7	282	272	7	279	-3	-1.06
Collonge la Madeleine	47	0	47	48	0	48	1	2.13
Cordesse	190	5	195	190	5	195	0	0
Couches	1 351	30	1 381	1 336	29	1 365	-16	-1.16
Créot	81	3	84	80	4	84	0	0
Curgy	1 145	44	1 189	1 148	43	1 191	2	0.17
Cussy en Morvan	388	9	397	383	8	391	-6	1.53
Dettey	80	1	81	83	1	84	3	3.7
Dracy Les Couches	153	4	157	155	3	158	1	0.64
Dracy Saint-Loup	570	22	592	587	9	596	4	0.68
Epertully	61	1	62	61	1	62	0	0
Epinac	2 217	25	2 242	2 182	30	2 212	-30	-1.34
Etang-sur-Arroux	1 858	151	2 009	1 835	149	1 984	-25	-1.24
Igornay	539	10	549	530	7	537	12	-2.19
La Boulaye	100	1	101	95	0	95	-6	-5.94
La Celle en Morvan	481	6	487	475	6	481	-6	-1.23
la Chapelle Sous Uchon	188	2	190	193	2	195	5	2.63
La Comelle	225	5	230	232	4	236	6	2.61
La Grande Verrière	563	9	572	565	8	573	1	0.17
La Petite Verrière	52	1	53	52	1	53	0	0
La Tagnière	230	1	231	222	1	223	-8	-3.46
Laizy	579	17	596	585	13	598	2	0.34
Lucenay L'Evêque	319	3	322	316	3	319	-3	-0.93
Mesvres	760	27	787	757	22	779	-8	-1.02
Monthelon	384	15	399	383	15	398	-1	-0.25
Morlet	62	1	63	54	1	55	-8	-12.70
Reclesne	320	17	337	312	16	328	-9	-2.67
Roussillon en Morvan	270	8	278	273	8	281	3	2.93
Saint-Didier-sur-Arroux	232	4	236	226	4	230	-6	-2.54
Saint-Emiland	343	10	353	327	9	336	-17	-4.82
Saint-Eugène	151	8	159	156	8	164	5	3.14
Saint-Forgeot	468	18	486	456	17	473	-13	-2.67
Saint-Gervais-sur-Couches	202	1	203	206	3	209	6	2.96
Saint-Jean-de-Trézy	368	13	381	374	13	387	6	1.57
Saint-Léger-du-Bois	537	10	547	533	19	552	5	0.91
Saint-Léger-sous-Beuvray	380	10	390	375	9	384	-6	-1.54

Saint-Martin de Commune	106	6	112	103	6	109	-3	-2.68
Saint-Maurice-les Couches	191	8	199	188	4	192	-7	-3.52
Saint-Nizier-sur-Arroux	125	4	129	123	4	127	-2	-1.55
Saint-Prix	217	10	227	213	8	221	-6	-2.64
Saisy	334	12	346	338	7	345	-1	-0.29
Sommant	211	4	215	210	4	214	-1	-0.47
Sully	496	18	514	491	14	505	-9	-1.75
Tavernay	495	11	506	504	11	515	9	1.78
Thil-sur-Arroux	133	0	133	131	0	131	-2	-1.50
Tintry	78	2	80	78	2	80	0	0
Uchon	98	5	103	93	5	98	-5	-4.85
Total	35 870	1 752	37 622	35 592	1 666	37 258	-364	-0.97%

(source : INSEE, population municipale 2020 au 1^{er} janvier 2021)

B. La population du territoire (cf Annexe – Plateforme CCGAM)

1. Les données démographiques

	Territoire de la CCGAM	Densité	Autun	Densité	CCGAM sans Autun	Densité
2020	37258	29.75 hab./km²	14 199	230.80 hab./km²	23 059	19.6 hab./km²
2019	37 622	30.04	14 381	232.06	23 241	19.52

Densité de la population (source : INSEE, population totale au 31/12/2020)

2. Les données APA

L'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie. Elle est versée par le Conseil Départemental. L'APA peut être attribuée aux personnes :

- qui vivent chez elles : on parle d'**APA à domicile**.
- qui vivent en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : on parle d'**APA en établissement**.

L'APA à domicile aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la **perte d'autonomie à domicile, l'APA peut financer :**

- Le recours à des aides à domicile (aide au lever, aide à la toilette, portage de repas...).
- L'acquisition de matériels spécifiques (siège de douche, protections pour incontinence...).
- L'aménagement et la sécurisation du logement (téléalarme, barres d'appui, travaux pour l'adaptation d'une salle de bain...).
- L'accueil en journée ou l'hébergement temporaire en établissement.
- Le répit du proche aidant et un relais s'il est hospitalisé.

L'APA en établissement aide à payer une partie du tarif dépendance facturé aux résidents en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Si vous bénéficiez de l'APA à domicile et que vous envisagez d'aller vivre dans un EHPAD, le montant d'APA qui vous sera attribué ne sera pas le même à domicile et en établissement.

L'APA en accueil familial finance une partie du coût de l'accueil.

Pour bénéficier de l'APA, il faut :

- Etre âgé de 60 ans ou plus.
- Résider en France de façon stable et régulière.
- Etre en perte d'autonomie, c'est-à-dire avoir un degré de perte d'autonomie évalué comme relevant du **GIR 1, 2, 3 ou 4** par une équipe de professionnels du conseil départemental.

Il n'y a pas de conditions de revenu pour bénéficier de l'APA. Si vous remplissez les conditions d'âge, de résidence et de perte d'autonomie, vous pouvez ainsi bénéficier de l'APA quels que soient vos revenus. En revanche, le montant attribué dépend du niveau de revenus. **Au-delà d'un certain niveau de revenus, une participation progressive vous sera demandée.**

L'APA ne fait l'objet d'aucune récupération des sommes reçues ni du vivant ni au décès de son bénéficiaire. Le département ne peut donc pas demander le remboursement des sommes versées au bénéficiaire si sa situation financière s'améliore de son vivant, ni les récupérer sur sa succession à son décès.

Les plafonds du plan d'aide APA sont révisés au 1^{er} janvier de chaque année.

En 2020, le montant maximum du plan d'aide attribuable est :

- Pour le GIR 1 : 1 742,34 €/mois.
- Pour le GIR 2 : 1 399,03 €/mois.
- Pour le GIR 3 : 1 010,85 €/mois.
- Pour le GIR 4 : 674,27 €/mois.

Les montants versés par le Conseil Départemental doivent être utilisés comme prévu par le plan d'aide. Le Conseil Départemental peut vérifier la bonne utilisation des sommes en demandant des justificatifs des dépenses (factures...). Il peut récupérer les montants non utilisés pour des dépenses prévues dans le plan d'aide.

➤ **Evolution des bénéficiaires de l'APA à domicile**

	2018	2019	2020
Saône-et-Loire *	10 200	10 188	10 055
CCGAM	997	984	956

Source : *CD 71 - Indicateurs APA

➤ Répartition des bénéficiaires de l'APA sur la CCGAM

Communes CCGAM	2018	2019	2020
	Bénéficiaires de l'APA à domicile	Bénéficiaires de l'APA à domicile	Bénéficiaires de l'APA à domicile
Anost	20	19	20
Antully	18	18	22
Autun	385	388	368
Auxy	8	7	11
Barnay	2	2	3
Brion	5	7	3
Broye	33	28	24
Charbonnat	9	8	10
Chissey en Morvan	8	7	8
Collonge la Madeleine	1	1	1
Cordesse	1	2	2
Couches	41	41	40
Créot	3	2	3
Curgy	20	25	21
Cussy en Morvan	6	7	8
Dettey	1	1	0
Dracy les Couches	3	3	4
Dracy Saint Loup	6	8	8
Epertully	2	1	1
Epinac	74	78	77
Etang sur Arroux	80	80	86
Igornay	16	16	11
La Boulaye	1	1	0
La Celle en Morvan	10	9	10
La Chapelle sous Uchon	4	3	3
La Comelle	5	4	1
La Grande Verrière	15	16	17
La Petite Verrière	1	2	1
La Tagnière	5	3	3
Laizy	9	7	7
Lucenay L'Evêque	20	16	13
Mesvres	31	30	24
Monthelon	2	1	2
Morlet	0	2	2
Reclesne	7	10	10
Roussillon en Morvan	10	9	8
Saisy	3	5	4
Saint Didier Sur Arroux	2	3	3
Saint Emiland	11	12	12
Saint Eugène	2	2	2
Saint Forgeot	14	15	11
Saint Gervais sur Couches	5	6	6
Saint Jean de Trézy	7	7	8
Saint Léger du Bois	22	16	15
Saint Léger sous Beuvray	20	16	19
Saint Martin de Commune	3	2	2
Saint Maurice Les Couches	0	0	0
Saint Nizier Sur Arroux	3	3	3
Saint Prix	12	9	8
Sommant	4	4	4
Sully	11	11	11
Tavernay	7	5	8
Thil Sur Arroux	6	5	7
Tintry	3	1	1
Uchon	0	0	0
Total	997	984	956

Source : Département de Saône-et-Loire

➤ **Nombre de bénéficiaires de l'APA selon le GIR en 2020**

	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	TOTAL
Saône-et-Loire	111	1 116	2 012	6 816	10 055

Source : Département de Saône-et-Loire

➤ **Montant moyen par bénéficiaire à domicile**

Domicile	Part du Département		
	2018	2019	2020
Saône-et-Loire	366 € /mois	375 € /mois	378 € /mois
CCGAM	308,66 € /mois	334,06 € /mois	340,32 € /mois

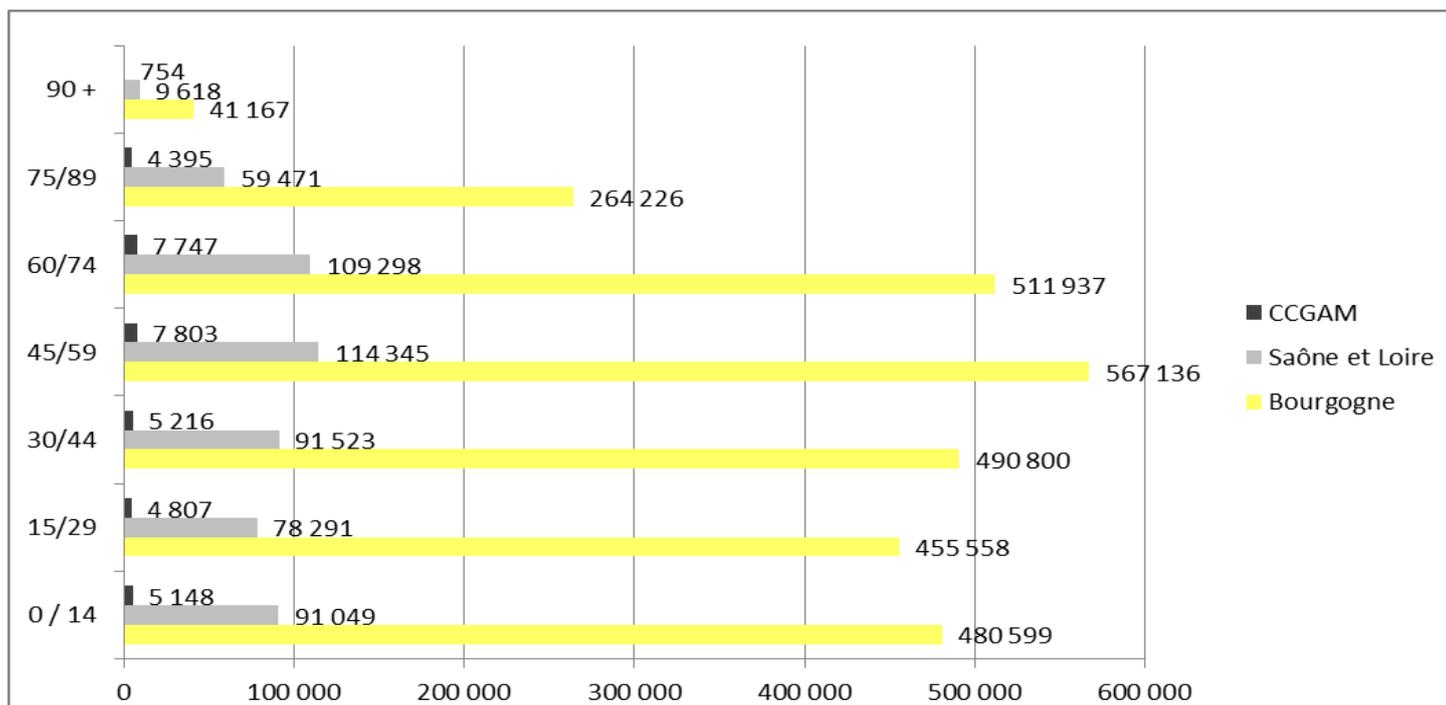
Constat :

Les orientations actuelles sont favorables au maintien à domicile. Les places en établissement représentent un coût trop élevé.

3. Répartition de la population (2017) sur la région, le département, le territoire de la CCGAM, par sexe et par grandes classes d'âges

	0/14 ans	15/29 ans	30/44 ans	45/59 ans	60/74 ans	75/89 ans	90 ans ou +	Total	%
Bourgogne Franche Comté									
Hommes	246 277	234 647	243 906	280 188	245 900	106 912	10 925	1 368 755	48.69%
Femmes	234 322	220 911	246 894	286 948	266 037	157 314	30 242	1 442 668	51.31%
Total	480 599	455 558	490 800	567 136	511 937	264 226	41 167	2 811 423	/
%	17.1%	16.2%	17.5%	20.2%	18.2%	8.8%	1.5%	/	100%
Saône et Loire									
Hommes	46 649	40 913	45 591	56 364	52 469	24 144	2 630	268 761	48.55%
Femmes	44 400	37 378	45 932	57 981	56 829	35 327	6 988	284 834	51.45%
Total	91 049	78 291	91 523	114 345	109 298	59 471	9 618	553 595	/
%	16.4%	14.1%	16.5%	20.7%	19.7%	10.7%	1.7%	/	100%
CCGAM									
Hommes	2 653	2 575	2 641	3 771	3 832	1 778	183	17 432	48.60%
Femmes	2 495	2 232	2 575	4 032	3 915	2 617	571	18 438	51.40%
Total	5 148	4 807	5 216	7 803	7 747	4 395	754	35 870	/
%	14.4%	13.4%	14.5%	21.8%	21.6%	12.3%	2.1%	/	100%

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.



C. Les compétences du CIAS du Grand Autunois Morvan

Le CIAS gère, depuis le 1^{er} janvier 2009, la compétence sociale de l'intérêt communautaire.

Les compétences exercées sont :

Petite Enfance/Famille

Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) (enfants de 2 mois ½ à 4 ans) :

- 1 Maison de la Petite Enfance "Bel Gazou" à Autun qui regroupe sur un seul site
 - 1 Multi Accueil
 - 1 RIAM
 - 1 Pool de Puériculture
- 1 Pluri Accueil à Epinac qui regroupe
 - Multi accueil
 - 1 RIAM
- 1 Pluri accueil à Mesvres qui regroupe
 - 1 Micro-crèche
 - 1 RIAM
 - 1 Garderie périscolaire
- 1 Micro-Crèche à Etang sur Arroux
- 1 RIAM à Etang-sur-Arroux
- 1 Pluri accueil à Couches qui regroupe
 - 1 Micro-crèche
 - 1 RIAM
- 1 Ludothèque à Autun
- 1 Ludothèque à Couches
- 1 Kiosque Famille : espace de vie sociale (EVS)
- 1 Lieu d'Accueil Parents/Enfants : 1, 2, 3 Soleil.
- 1 REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui, d'Accompagnement des Parents)

Personnes âgées / Santé / Handicap : visites de lutte contre l'isolement

- Organisation d'animations et d'actions de prévention à destination des seniors.
- Veille juridique et conseils auprès des élus et des partenaires en matière de prévention sanitaire (ex. : Plan canicule).
- Lutte contre l'isolement et visites de convivialité.
- Plan canicule.
- Service de portage de repas à domicile et de veille sociale délégué à ADMR.

Insertion sociale et lutte contre les exclusions

- Aide sociale légale.
- Aide sociale facultative.
- Actions en faveur de l'insertion, soutien technique et financier auprès des différentes associations œuvrant dans le domaine de l'insertion sur le territoire.

Suite à la signature avec la CAF 71 de la CTG le 17 janvier 2020 (convention territoriale globale) avec la CAF 71, la CCGAM et la Ville d'Autun, nous avons commencé à décliner les actions prévues sur l'année 2020, malgré le contexte sanitaire contraint :

- Participation des équipes du CIAS à toutes les réunions partenariales proposées par le CPIE de Collonge-La-Madeleine en novembre 2020, pour construire son projet d'espace à la vie sociale (agrément CAF 71).
- Accompagnement des services, notamment RIAM au projet de création d'une MAM sur la Ville d'Autun, les Touches chats tout, groupe de 4 assistantes maternelles, pour proposer des horaires atypiques et soutenir les familles les plus vulnérables de notre territoire : recherche de locaux, de financements....
- Présentation de Mme Bony, conseillère technique CAF, sur la réforme de l'allocation logement (9/03/2020).
- Contrôle des équipements petite enfance de Bel Gazou Autun, Mesvres et Etang-sur-Arroux par la contrôle CAF Mme Tardy. Ces contrôles se sont bien déroulés et la préparation des pièces administratives en amont par les services RH et financiers est précieuse.
- Rencontre avec l'équipe du pôle enfance handicap 71 et programmation de temps de sensibilisation pour les agents petite enfance.

Avec l'Etat, poursuite régulière des rencontres avec la DDCS :

- PDALHPD poursuite des réunions de concertation.
- Plateforme logement/hébergement, sur l'année 2020 en audio conférence qui ont été maintenues. La coordination est assurée par le SIAO.
- Réflexion autour de l'aide alimentaire et de son organisation sur les territoires et notamment avec le souhait de développer une expérimentation sur les secteurs plus ruraux.

Avec le département de Saône-et-Loire, de nombreux projets se sont poursuivis et de nouveaux élaborés :

- Pacte territorial d'insertion : des temps d'échange thématiques ont été organisés tout au long de l'année (responsabilité sociale de entreprise RSE 10/12/2020) et la transmission de nombreuses informations utiles aux partenaires (articulation garantie jeunes et insertion par l'activité économique, offres d'apprentissage...). Ce travail d'animation à l'échelle du département, permet aux acteurs sociaux de se rencontrer et de créer des réseaux.

- Rencontre avec **le centre territorial de santé** à Autun et l'équipe des médecins. L'idée était de pouvoir créer un partenariat en direction des personnes vulnérables et sans résidence stable. L'accueil de jour géré par le CIAS durant les périodes grand froid, accueille des publics rencontrant de nombreuses difficultés de santé et ce partenariat médico-social permettrait de conforter nos complémentarités. Une ouverture à participer au réseau VIF de l'Autunois a été aussi abordée.
- Participation régulière à l'instance **CFPPA (Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie)** à Macon, qui permet au CIAS et aux acteurs du territoire, qui oeuvrent auprès des séniors de plus de 60 ans au montage de projets de prévention et de lien social, de bénéficier de financements de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité et de l'Autonomie). Le CIAS propose également une CFPPA local afin de relayer les informations auprès des porteurs de projets potentiels et de co-construire des actions, selon les besoins de territoire identifiés.
- Présentation par **M Gaudry Février conseiller technique PMI**, du service de PMI aux administrateurs du CIAS et ses évolutions.
- Participation du CIAS à l'organisation au théâtre d'Autun, de la pièce de théâtre « Quand j'étais vieux », proposé par la mutualité Française de Bourgogne avec le GIE IMPA.
- Soutien de la CFPPA à un projet avec **l'EHPAD d'Epinac** et le CIAS permettant aux résidents de participer à des projets d'animation avec leur famille et les habitants de la commune. AG2R a également soutenu le financement d'un salon de coiffure, afin de permettre aux résidents de continuer à être coquets et de prendre soin d'eux.
- Projet de recrutement d'un intervenant social en gendarmerie pour venir étoffer le travail d'accompagnement des forces de l'ordre, dans l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.
- Travail avec le territoire d'action sociale TAS Autun, Le Creusot, Montceau, sur l'accueil inconditionnel et l'accès aux droits numériques (Mme Gallis et Ramage 16/12/2020).
- Habitat inclusif mise en œuvre du COPIL, définition du règlement intérieur de fonctionnement. Le CIAS et la CCGAM sont membres de cette nouvelle instance qui vise à coordonner les soutiens techniques et financiers au déploiement de nouveaux modes de vivre ensemble pour les séniors (habitat partagé et soutien à la vie sociale)

Avec **la Ville d'Autun**,

- Le CIAS, avec le soutien du service communication, a activé **la réserve citoyenne** durant les périodes de confinement et notamment la première du 16 mars au 11 mai 2020. Une dizaine de bénévoles de tout âge et de tout horizon ont apporté main forte aux aînés et aux associations qui avaient besoin de bénévoles. Nous avons réuni les associations et les bénévoles, autour du verre de l'amitié pour remercier et valoriser ce soutien (10/07/2020).
- Participation aux différents comités de suivi et pilotage pour l'accueil des familles réfugiées de Syrie ou Yésidies (soutien à la parentalité notamment).
- Participation au groupe de travail du réseau de prévention des violences intra familiale VIF de l'Autunois (le CIAS est signataire de la charte depuis décembre 2015 et s'engage à ce titre à faire vivre le réseau par son implication dans les groupes de travail) et aux plénières du CISP (Centre Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) piloté par la ville d'Autun.
- Inauguration du Parc central à Saint-Pantaléon dans le cadre du contrat de Ville.

- Participation au dispositif OPAH RU opération cœur de Ville et à toutes ces étapes + maillage avec la plateforme logement/hébergement pour le signalement des situations de logements indignes.
- Implication des travailleurs sociaux au sein de deux projets portés par la DCSU (Direction de la Cohésion Sociale et Urbaine) : Saint Pan ton appart (appartement pédagogique pour découvrir les gestes du quotidien qui permettent de participer activement à la préservation de l'environnement, tout en faisant des économies).
- Participation au groupe de travail mensuel du programme de réussite éducative.

Avec la **CCGAM**,

- Participation au COTECH de la bibliothèque communautaire d'Autun et au déploiement de projets co-construits avec les acteurs et le réseau des bibliothèques de la CCGAM, sous l'initiative de M Depeyrot.
- Travail avec Mme Peters autour des archives du CIAS avec l'ensemble des services.
- Mise en jour et travail avec Mme Bourillot, conseiller préventeur sur le document unique et ses déclinaisons.....
- Recrutement de conseillers numériques, participation du CIAS aux instances de réflexion et de coordination du projet.
- Collaboration avec le FAB LAB, les ateliers numériques de la DADT, le Centre Nautique, la salle Jean Genêt, l'Eduen, le Muséum et la Bibliothèque pour les projets CIAS.
- Suivi des équipements CIAS et de ses besoins avec la DSTA (contrat de maintenance, entretien des bâtiments, travaux ...).
- Construction continue du travail en matière de communication concernant les projets portés par le CIAS.
- Informatique et téléphonie annuelle pour la mise en route de nouveaux équipements.
- Travail d'accompagnement par la cellule marché pour le suivi DSP du service de portage de repas à domicile et veille sociale.
- Réunions hebdomadaires avec le service RH : promotion, entretiens d'évaluation, gestion des contrats et des moyens humains affectés au CIAS. Un travail identique et continu est mis en œuvre avec le service des finances.
- Elaboration avec le Centre de Gestion et les DGS, d'une stratégie visant la mise en place du RIFSEEP avec la CCGAM et la Ville.
- Réunions des services du CIAS à Cussy en Morvan dans la perspective d'un accueil petite enfance.
- Travail avec le service animation jeunesse via le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) et la CTG (Convention Territoriale Globale).

Avec **les acteurs associatifs ou privés du territoire**,

- **Participation aux assemblées générales**, qui sont des moments privilégiés pour le CIAS, à la fois pour être informé des bilans d'activité et des perspectives : Association Familiale de l'Autunois (7/10/2020), Abri Hivernal (15/10/2020, un partenaire essentiel lors des périodes grand froid), association Vie de Quartier (Présentation de Mme Grimard Cristal des projets pouvant se créer avec le CIAS , AMI, Allo coup d'main (10/09/2020), du soleil dans la voix (28/05/2020), Retraite Sportive (6/02/2020), le 21 janvier 2020 inauguration

des nouveaux locaux du CILEF, rue des Pierres à Autun, AG du COS (17/09/2020).

- Visite de la maison partagée de Saint-Léger-sur-Dheune « Age et Vie ».
- Rencontres avec ASSAD devenu FEDOSAD pour le développement d'un EHPAD hors les murs.
- Développement d'un projet contes avec une jeune bénévole, travaillant à l'EHPAD de la Croix Blanche Autun, dans le cadre des activités seniors du CIAS.
- Participation à un temps d'échange avec l'UDAF « Suis-je aidant » le 9/03/2020.
- Temps d'échange réguliers avec les membres de l'équipe des Petits Frères des Pauvres de l'Autunois et accès facilité aux actions du CIAS.
- Rencontre avec M Brugère dans le cadre du projet de développement du dispositif Ville Amie des Aînés sur le territoire de la CCGAM.
- Réunions avec l'association mutualiste « Ailes » regroupant deux organes mutualistes (ADREA et Mutuelle de France Plus), dont le siège est à l'ancienne école Chancelier Rolin et des permanences au centre social Saint Jean, mais aussi Epinac. Pour les personnes bénéficiant de faibles revenus hors CMU, l'adhésion peut être très intéressante financièrement (ailes.autun@gmail.com). Nous avons été associés aux réunions de travail de l'expérimentation 2 domotique avec Morgane Déligia, pour l'identification de foyers tests. L'association, grâce à une équipe de bénévoles, assure un accompagnement des ménages à la prise en main des aides techniques.
- Création de l'association GSPS en lieu et place de UMPS et mise en œuvre d'un travail en collaboration avec l'association dans le cadre du plan grand froid (mise à disposition d'une chambre d'urgence pour les personnes sans résidence stable).
- Réalisation d'un ouvrage de contes en partenariat avec le Burkina Faso.
- Banque alimentaire.
- Commissions d'admissions : Epicerie sociale.
- Rencontre Maison relais et son équipe de l'association le Pont pour un partenariat renforcé avec leur public senior.
- Mutualité Française : poursuite du partenariat dans le cadre du développement des ateliers « Bons Jours », sur les communes de la CCGAM qui ne connaissent pas le programme de préventions seniors.
- PGI pôle de gérontologie et de l'innovation sociale de Dijon, partenariat du CIAS avec la SRIAS (section régionale interministérielle de l'action sociale), sur la thématique des aidants/aidés (événement prévu en octobre 2020 et annulé pour raisons sanitaires).
- Réseau des aidants Nord 71, rencontre avec M Leichner dans la cadre de la commission seniors. Présentation des missions de l'association avec un projet pour 2021 de déploiement sur l'Autunois.

Suivi de la **délégation de service public du service de portage de repas à domicile et veille sociale** par l'association ADMR, confiée au 1^{er}/01/2020. L'association qui a réalisé une belle année 2020, a été particulièrement impactée par le confinement, positivement par le nombre de nouvelles demandes et plus négativement pour la mise en œuvre du service, avec un besoin important en renfort de personnel.

Le CIAS a été également facilitateur pour la mise à disposition de locaux au sein de l'Espace Saint-Jean, pour le déroulé de formations en direction du personnel, du service de portage (ex : 12/10/2020 vieillissement de la personne âgées et troubles cognitifs).

Le CIAS a également vendu son véhicule le plus récent à l'association avant l'été 2020, pour assurer un renfort. **Les deux autres véhicules ont été cédés à la CCGAM au service de restauration collective et à l'association les Restaurants du cœur.**

Installation du nouveau conseil d'administration du CIAS le 30 juillet 2020, sous la présidence de Mme Barnay. Le conseil a été renouvelé pour moitié par de nouveaux membres.

Participation régulière du CIAS **aux instances de dialogue social** : CT et CHSCT avec des sujets importants comme les 1607 heures et le RIFSSEP notamment.

Le travail a été particulièrement mobilisant autour des réactualisations des PCA (plan de continuité d'activité) et des cellules de crise COVID sous l'égide de la présidente du CIAS et de M le sous-préfet.

Malgré le contexte tendu, les services du CIAS ont su assurer leur professionnalisme dans les missions de service public, qui sont les leurs.

D. Le soutien du CIAS aux associations locales

L'intervention du CIAS du Grand Autunois Morvan se traduit par :

- ❖ Le versement de contributions financières sous forme de subventions annuelles de fonctionnement et investissement auprès des organismes qui œuvrent dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire.
- ❖ Un soutien technique et/ou une participation consultative auprès des différents partenaires concernés.
- ❖ Un travail partenarial dans le cadre de multiples actions menées sur le territoire.

En 2020, le soutien financier du CIAS du Grand Autunois Morvan s'est traduit par le versement d'une somme de **62 700.00 €** de subventions de fonctionnement et **7 000.00 €** de subventions d'investissement, répartie entre différentes associations soient **69 700.00 €** au total.

Rappel : en 2019 le CIAS a accordé la somme de **93 611.14 €** de subventions de fonctionnement et **6 000.00 €** de subventions d'investissement (pour l'acquisition de matériel), soient **99 611.14 €** au total.

E. Le Conseil d'Administration

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires du CIAS dans la limite des compétences qui lui ont été confiées par la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, conformément à la définition de son « action sociale d'intérêt communautaire » définie par ses statuts, adoptés en Conseil Communautaire le 6 janvier 2017.

1. Composition

Par délibération du 20 juillet 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan a fixé le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan à 32 membres, soit 16 administrateurs élus et 16 administrateurs nommés.

Ces représentants nommés comprennent obligatoirement des membres représentants :

- Des associations familiales (sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales UDAF).
- Des associations de personnes âgées et retraités du département.
- Des associations de personnes reconnues handicapées du département.
- Des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Afin d'associer les membres du Conseil d'Administration à la mise en œuvre des actions menées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, il a été désigné :

1. Référents et membres associés du CIAS

Les référents et membres associés sont nommés pour chacun des principaux secteurs d'intervention du CIAS, définis selon les pôles suivants :

- Petite Enfance /Famille/Parentalité.
- Soutien aux aînés/Santé.
- Handicap.
- Insertion/Interventions sociales.

Soit, 2 référents et 6 membres associés par secteur qui suivront plus particulièrement ces domaines d'intervention.

2. Membres de la Commission Permanente en matière d'attribution d'aides sociales facultatives

La commission permanente est une instance qui attribue les aides facultatives en matière d'aides, secours et prêts aux personnes en difficultés financières.

Elle est composée d'un Président, de **3 administrateurs et 3 suppléants** (Cf. article 23 du Règlement Intérieur du CIAS).

Ces administrateurs sont désignés par le Président et/ou le Vice-Président du CIAS.

La présidence de la commission est assurée par le Vice-Président du CIAS.

En cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci son remplacement est assuré par un administrateur du CIAS.

3. Comité Technique (CT)

Le comité technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur **les questions et projets des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services.**

Y sont examinées notamment les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle.

4. Comité d'hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)

Le CHSCT est un organisme participant à la protection de la santé et de la sécurité des agents ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail.

En plus de l'employeur ou de son représentant, le CHSCT comprend des représentants du personnel élus.

5. Représentants au Conseil d'Administration d'Autun Morvan Initiatives, Vie de Quartiers, Allo Coup d'Main et Les Amis du P'tit Marché

Autun Morvan Initiatives (A.M.I.), Vie de Quartiers, Allo coup d'Main et Les Amis du P'tit Marché sont des structures associatives, soutenues par le CIAS, qui interviennent en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté.

6. Conférence Intercommunale du Logement (CIL) de la CCGAM

Les conférences intercommunales coprésidées par le préfet et le président de l'EPCI devront définir des orientations relatives aux attributions de logements sur leur territoire.

La Conférence intercommunale du logement s'impose aux communautés dotées d'un Programme Local de l'Habitat qui comprennent dans leur territoire un ou plusieurs quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

Le rôle de la CIL sera notamment de définir à l'échelle intercommunale :

- Les objectifs en matière d'attributions de logement et de mutations sur le parc social
- Les modalités de logement des personnes relevant du DALO (Droit au logement opposable).
- Les conditions de coordination entre les différents réservataires (communes, préfet, bailleurs sociaux, mais aussi Action logement titulaires de droits de réservation)
- Le contenu du Plan partenarial de gestion de la demande de logement social.

7. MAIA

MAIA signifie méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie.

MAIA est une méthode qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice.

8. Schéma départemental de l'Autonomie

Le schéma départemental de l'Autonomie a ainsi vocation à déterminer le niveau des besoins sociaux et médico-sociaux de la population, à dresser un bilan de l'offre sociale et médico-sociale existante et à faire état des besoins de développement de l'offre (notamment les créations, transformations ou suppressions d'établissements et services).

9. Membres titulaires et suppléants à la Commission d'Appel d'Offres et groupements de commandes

Il appartient aux collectivités territoriales de désigner une ou plusieurs Commissions d'Appels d'Offres (CAO) à caractère permanent.

La CAO est composée du Président ou de son représentant et de **2 à 4 membres titulaires** de l'organe délibérant qui sont désignés par le Président.

Il convient également de désigner des **suppléants au nombre égal à celui des titulaires**.

Concernant les groupements de commande d'assurances, d'énergie, de téléphonie, d'informatique, entretien (pilotes par la CCGAM) et de chauffage (pilote par la Ville d'Autun) ; il n'est pas nécessaire dans l'immédiat de désigner des représentants. Ils le seront au fur et à mesure du renouvellement de la création des groupements.

10. Conseil de la Vie Sociale (Résidence du Parc Fleuri)

Cette instance a pour objectif d'associer les résidents au fonctionnement de la structure qui les héberge. Instauré par la loi du 2 janvier 2002 portant rénovation de l'action sociale, le Conseil de la Vie Sociale représente pour les résidents un lieu de parole où les usagers sont directement impliqués dans le fonctionnement de l'établissement.

Pour la résidence du Parc Fleuri, le Conseil de la Vie Sociale est composé de :

- 2 représentants des usagers et 2 représentants des familles.
- 1 représentant du personnel.
- 2 représentants de l'organisme gestionnaire (l'OPAC depuis mars 2015).

Le Conseil de la Vie Sociale se réunit 3 fois par an et donne son avis sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement (animations, projets de travaux, tarification des services, ...).

Les membres du conseil sont élus pour une durée d'un an au moins et de 3 ans au plus.

11. Plateforme Territoriale d'Appui départementale : table tactique

Les services de ce dispositif sont construits avec les professionnels et centrés sur la réponse aux situations complexes et sur le soutien à l'organisation des parcours des patients. Ils s'appuient sur un dossier de coordination conçu dans le cadre du programme eTICSS (eTerritoire Innovant Coordonné Santé Social).

Les missions de la plateforme sont :

- L'information et l'orientation des professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales de leurs territoires pour répondre aux besoins des patients avec toute la réactivité requise.
- L'appui à l'organisation des parcours complexes.
- Le soutien aux pratiques et aux initiatives professionnelles en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination.

12. Commission Unique Délocalisée (CUD) du département de Saône-et-loire.

Les commissions rendent des avis sur :

- Les demandes d'aides financières formulées par les personnes au titre du FSL.
 - Les demandes formulées par les personnes sur orientation des bailleurs du parc social et du parc privé.
 - Les demandes d'aides financières formulées par les personnes, à la suite d'une orientation par un fournisseur de fluides.
 - Les demandes d'aides financières et d'accompagnement social sur saisine de la Commission de coordination de prévention des expulsions locatives et de la Commission de médiation du droit au logement opposable.
 - Les demandes d'aides financières sur préconisation des autres instances du PDALHPD en particulier la commission du SIAO, la concertation locale de l'Habitat (CLH), la commission d'orientation (CO).
 - Les demandes d'aides financières suite à une saisine des organismes payeurs des aides au logement.
-
- Les demandes d'aides financières suite à une saisine du représentant de l'État dans le Département.
 - Les demandes d'accompagnement social, au vu d'une évaluation de l'autonomie du ménage liée au logement réalisée par un travailleur social.
 - Les recours amiables.

Les avis rendus par les CUD sont des avis simples. Ils sont obligatoires et préalables à la décision.

Les commissions ont également pour rôle de sensibiliser les demandeurs sur les dispositifs et les actions favorisant l'accès et le maintien dans le logement (dispositifs d'amélioration de l'habitat, ateliers sur les éco-gestes...).

Dans ce cas, le Président peut apprécier le besoin d'échanger avec le ménage en commission sur sa situation liée au logement.

Chaque commission participe à l'élaboration du rapport annuel d'activité du FSL, présenté au CRP et au CRHH, en mettant en place une analyse qualitative de ses actions dont celles relevant des bonnes pratiques.

La composition de chaque CUD est la suivante :

- Le président ou le(s) vice-président(s) de CUD, conseiller départemental.
- Le Maire de la commune siège de la CUD ou son représentant.
- Un représentant du centre communal d'action sociale ou du centre intercommunal d'action sociale de la commune siège de la CUD.
- Le président de la Caisse d'allocations familiales ou son représentant.
- Le directeur de la mission locale du ressort de la CUD ou son représentant.
- Un représentant des associations familiales du département.
- Un représentant des associations caritatives.
- Un représentant des associations oeuvrant en matière d'insertion par le logement.

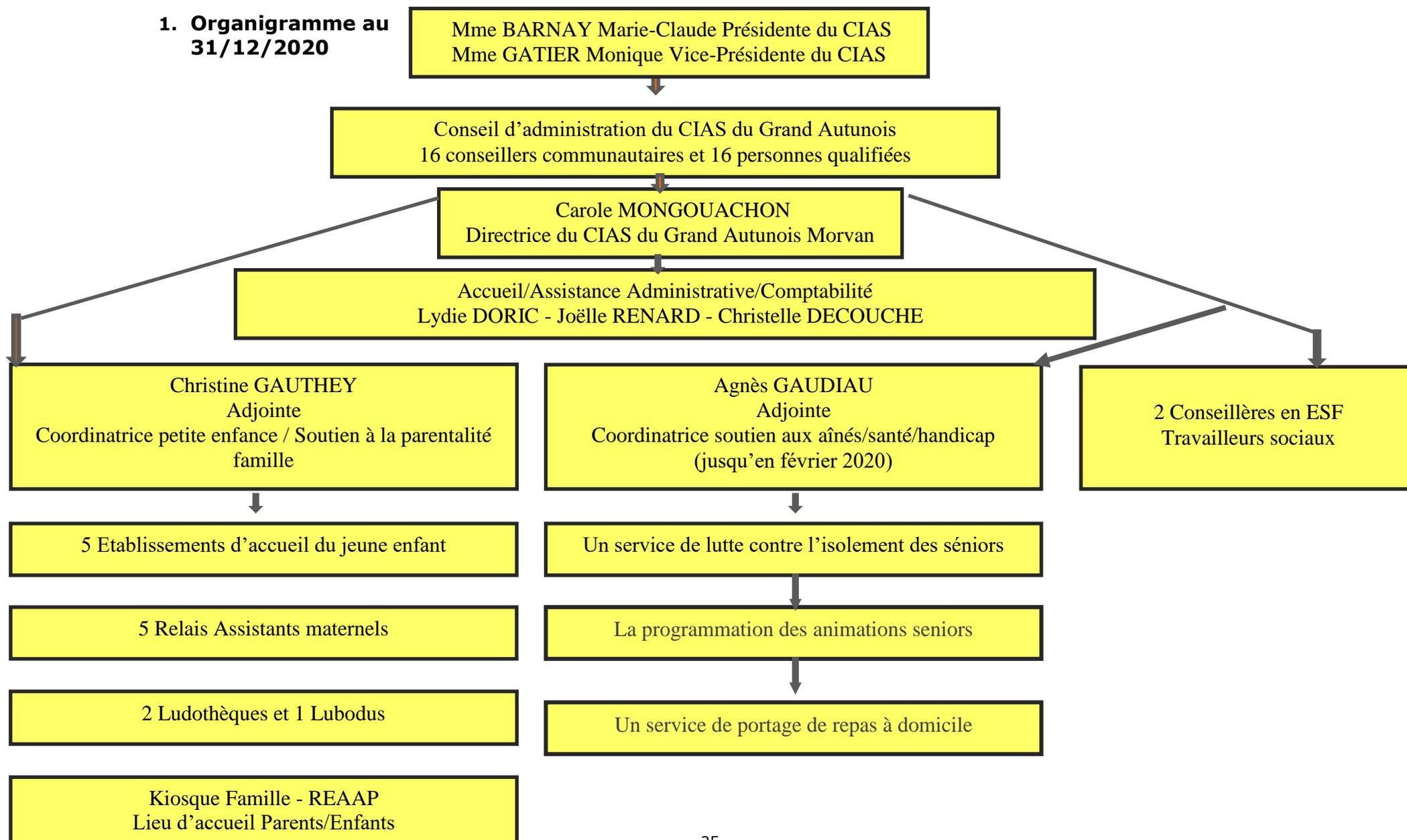
2. Administrateurs référents pour le mandat 2020-2026

	Titulaires	Suppléants
Pôle Petite Enfance/Famille/Parentalité	Perrier Laëtizia	Basdevant Louis
	Martin Marie-Noëlle	Odile Joly
		Marie-Joséphine Guérin
		Françoise Hacker
		Florence Garnier
		Marie Vuillemin
Pôle Soutien aux Aînés/Santé	Eric Marchand	Robert Gras
	Danièle Carry	Régine Devoucoux
		François De Guélis
		Jean-François Aluze
		Alain Dichant
		Anita Denizot
Pôle Handicap	Patrick Cayeux	Jean-Louis Porcheret
	Anita Denizot	Isabelle Le Blavec
		Anne-Marie Ducreux
		Céline Goudier-Poswa
		Jean-Luc Michelot
		Gérard Poignant
Pôle Insertion/ Interventions sociales	Jean-François Nicolas	Céline Goudier-Poswa
	Marie-Paule Escriba	Anne-Marie Marillier
		Micheline Duprey
		Mireille Vacante
		Michel Belhomme
		Olivier De Guélis
Commission permanente (attribution des aides facultatives en matière d'aides, de secours et prêts aux personnes en difficultés)	Micheline Duprey	Régine Devoucoux
	Danièle Carry	Odile Joly
	Marie-Noëlle Martin	Marie-Joséphine Guérin
Comité technique CIAS (CT)	Gatier Monique	Guillaume Grillon
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail CIAS (CHSCT)	Gatier Monique	Guillaume Grillon
AMI - Vie de Quartier - Allo Coup d'Main - Les Amis du P'tit Marché	Gatier Monique	Régine Devoucoux
(Conseil d'Administration)	Anne-Marie Ducreux	Jean-François Nicolas
Conférence Intercommunale du logement (CIL)	Gatier Monique	Micheline Duprey
MAIA (table de concertation)	Gatier Monique	Guillaume Grillon
Schéma Départemental de l'Autonomie	Gatier Monique	Jean-François Nicolas

Commission d'Appel d'Offres	Marie-Claude Barnay	Gérard Poignant
	Monique Gatier	Robert Gras
	Guillaume Grillon	Françoise Hacker
	Danièle Carry	Jean-Luc Michelot
	Michel Belhomme	Marie-Joséphine Guérin
Conseil de la Vie Sociale (Parc Fleuri)	Danièle Carry	Régine Devoucoux
Plateforme Territoriale d'Appui	Gatier Monique	Anne-Marie Marillier
Commission Unique Délocalisée	Régine Devoucoux	Micheline Duprey

F. Le personnel et moyens de fonctionnement

1. Organigramme au 31/12/2020



2. Tableau des effectifs au 31/12/2020

	Etat du personnel CIAS									
	Titulaires		Contractuels		Vacataires		Apprentis		Total	
	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP
Siège CIAS	8	7,7	2	1,17					10	8,87
Ludothèques	2	2	1	0,46					3	2,46
RIAM	3	2,9	1	1					4	3,9
Kiosque Famille	1	1			1	0,01			2	1,01
Pluri Accueil d'Epinac	3	2,55	3	3					6	5,55
Micro Crèche de Couches	2	2,45	2	2					4	4,45
Micro Crèche d'Etang sur Arroux	3	2,5	1	0,94					4	3,44
Micro Crèche de Mesvres	2	2,5	3	2,71			1	1	6	6,21
MPE Bel Gazou - Autun	27	21,8	11	9,3			1	1	39	32,1
Total	51	45,4	24	20,6	1	0,01	2	2	78	67,99

3. Formations

Thème	Temps de formation	Nbre d'agents
Préparation aux concours	3 jours	1
Concours	4 jours	3
Examen professionnel	3 jours	2
Formation d'intégration	40 jours	5
VAE	3 jours	2
La communication gestuelle avec l'enfant de 0 à 3 ans	5 jours	2
Cycle professionnalisation des responsables des RIAM	1 jour	2
Confiance en soi et réussite professionnelle	3 jours	1
La connaissance et la prévention des risques et de la sécurité liés à l'usage d'internet et des outils nus	1 jour	1
Powerpoint 2020	1 jour	1
Webinaire : comment réussir à transformer les épreuves en capital ? Quels outils pour développer sa résilience ?	1h30	1
Plan de maîtrise sanitaire en petite unité de restauration liaison froide	14 jours	8
Recyclage SST	1h30	1
Les écrans et les enfants de 0 à 3 ans	2 jours	1
Du stress au mieux-être, les ressources pour les professionnels	4 jours	2
Formation politiques publics de l'habitat	2 jours	1
Place et conscience du corps dans la relation du tout petit	3 jours	1
Les matinales du management : motiver et fédérer ses équipes	1 jour	1

En 2020 il y a 92 jours + 3 heures de formation et 24 agents différents formés. Les formations les plus suivies ont été :

- Formation d'intégration.
- Plan de maîtrise sanitaire en petite unité de restauration liaison froide.
- Cycle professionnalisation des responsables des RIAM.

Des séances d'analyse de la pratique pour les professionnels du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants/Parents) ont également été réalisées à raison de 5 séances de 2 heures.

L'objectif étant d'optimiser le fonctionnement du LAEP et de soutenir les accueillants dans leur savoir-faire et leur savoir-être.

4. Stagiaires

Etablissements scolaires / Centres de formation	Services du CIAS							
	MPE	Micro-crèche Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang	Micro-crèche Couches	RIAM	Ludothèque Autun	CIAS
Collège La Chataigneraie	4						1	
Lycée St Lazare	6		1					
MFR Etang	1							
Collège Louis Pergaud COUCHES					1			
Centre Européen Formation	2	1						
Collège Claude Gabriel Bouthière Etang	1		1	1				
Lycée Notre Dame de la Galaure	1							
AFPA				1			1	
St Sacrement	1					1		
Collège H.Reeves Epinac		1			1			
Collège Champ Lumière Selongey	1							
LEGTA Château-Chinon			1					
Pôle Emploi	1							
Cours Galien Dijon	1							
Total	19	2	3	2	2	1	2	
	31 stagiaires							

Les différentes structures du CIAS de l'Autunois ont accueilli 31 stagiaires durant l'année 2020, en sachant que du 16 mars au 30 septembre 2020, les accueils ont été suspendus dus à la crise sanitaire de la COVID.

Rappel 2019 : 35 stagiaires ont été accueillis, dont 3 aux RIAMS, 4 à la micro-crèche d'Épinac, 2 à la micro-crèche de Mesvres, 2 à la micro-crèche d'Étang-Sur-Arroux, 21 à la Maison de la Petite Enfance Bel Gazou, 1 à la ludothèque d'Autun et 2 au CIAS.

G. Le budget du CIAS du Grand Autunois Morvan

1. Les grands chapitres budgétaires et leur réalisation

Les dépenses de fonctionnement (opérations réelles)

Chapitre de vote	Dépenses prévues (BP+BS+DM)	Dépenses réalisées en 2020	Taux de réalisation en %
011 – Charges à caractère général	634 890.00	610 748.86	19.23%
012 – Charges de personnel & frais assimilés	2 610 075.00	2 478 893.28	78.05%
65 – Autres charges de gestion	95 215.29	85 663.84	2.70%
66 – Charges financières	700.00	491.95	0.02%
67 – Charges exceptionnelles	10 340.00	69.40	0
TOTAL (dépenses réelles uniquement)	3 351 220.29	3 175 867.33	100.00%

Les recettes de fonctionnement (opérations réelles)

Chapitre de vote	Recettes prévues	Recettes réalisées en 2020	Taux de réalisation en %
002 – Solde d'exécution reporté	160 433.65	-	-
013 – Atténuation de charges	8 700.00	23 769.94	0.68%
70 – Ventes de produits, prestations de services	664 251.00	652 164.58	18.74%
74 – Dotations et participations	2 558 195.64	2 801 234.31	79.56%
75 – Autres produits de gestion courante	-	0.26	0
77 – Produits exceptionnels	10 000.00	35 460.04	1.02%
TOTAL (recettes réelles uniquement)	3 401 580.29	3 477 169.09	100.00%

Les dépenses d'investissement

Chapitre de vote	Dépenses prévues	Dépenses réalisées en 2020 (mandats + restes à réaliser)	Taux de réalisation en %
13 – Subventions d'investissement	1 000.00	-	0
204 – Subv d'équip versées	13 000.00	7 000.00	15.96%
21 – Immobilisations	161 353.00	36 872.86	84.04%
27 – Autres immobilisations financières	2 200.00	0	0
TOTAL	177 553.00	43 872.86	100.00%

Les recettes d'investissement

Chapitre de vote	Recettes prévues	Recettes réalisées en 2020	Taux de réalisation en %
001 – Solde d'exécution reporté	107 993.00	-	-
10 – Dot., Fonds divers et réserves	8 000.00	9 082.00	38.56%
13 – Subventions	9 000.00	14 168.88	60.17%
27 – Autres immobilisations	2 200.00	300.00	1.27%
TOTAL	127 193.00	23 550.88	100.00%

2. Détails par fonction

Les dépenses de fonctionnement

Fonctions	Dépenses 2019	% dép.	Dépenses 2020	% dép.
01 – Opérations non ventilables	500.00	0.04%	-	-
020 – Adm. Génér. de Collectivité	510 432.30	40.11%	535 409.08	50.55%
5220 – Programme Réussite Educative	77 464.83	6.09%	47 138.99	4.45%
5235 – Aide sociale légale	4 834.50	0.38%	4 969.78	0.47%
5237 – Autres	99 611.14	7.83%	62 700.00	5.92%
612 – Repas à domicile	530 385.76	41.68%	393 663.66	37.16%
6122 – Animations personnes âgées	21 346.28	1.67%	4 924.25	0.46%
6123 – Visites de convivialité	2 263.84	0.18%	1 227.42	0.12%
63 – Aides à la famille	25 778.76	2.02%	9 188.20	0.87%
TOTAL	1 272 617.41	100.00%	1 059 221.38	100.00%

Fonctions	Dépenses 2019	% dép.	Dépenses 2020	% dép.
52345 – Accueil de jour	16 271.93	0.73%	16 850.75	0.78%
52374 – T2 Espace Saint-Ex	15 198.59	0.69%	15 385.78	0.71%
5243 - Coopération décentralisée	162	-	-	-
6411 – M.P.E. Bel Gazou	1 360 200.80	61.44%	1 223 872.88	56.65%
6421 – Multi accueil Epinac	198 564.07	8.97%	170 359.60	7.89%
6422 – Micro Crèche Mesvres	113 081.44	5.11%	125 478.20	5.81%
6423 - Micro Crèche Etang sur Arroux « Arche des P'tiots »	145 121.33	6.55%	151 791.98	7.03%
6424 – Micro Crèche Couches « Les Marguerites »	*13 608.79	0.61%	135 780.69	6.28%
644 - RIAM Autun	89 105.70	4.02%	84 606.20	3.92%
6441 - RIAM Broye-Mesvres	53 640.76	2.42%	48 271.91	2.23%
6442 - RIAM Epinac	3 787.37	0.18%	3 541.10	0.16%
6443 - RIAM Etang Sur Arroux	2 580.51	0.12%	1 654.58	0.08%
6444 - RIAM Couches	46 408.11	2.10%	37 946.79	1.76%
6451 – Kiosque Familles	53 021.74	2.39%	48 824.88	2.26%
647 – Ludothèque Autun	93 725.17	4.24%	92 439.88	4.28%
6471 – Ludothèque Couches	2 400.09	0.11%	174.15	0.01%
6472 - Ludobus	1 409.64	0.07%	579.96	0.03%
648 – Espace famille 1, 2,3 Soleil	5 494.28	0.25%	2 959.48	0.14%
TOTAL	2 213 782.32	100.00%	2 160 518,81	100.00%

Les recettes de fonctionnement

Fonctions	Recettes réalisées en 2019	% rec.	Recettes réalisées en 2020	% rec.
01 – Opérations non ventilables	1 103 082.00	58.51%	1 333 058.00	68.6%
020 – Adm. Gén. de Collectivité	95 125.60	5.04%	137 964.39	7.10%
5220 – Programme Réussite Educative	69 000.00	3.66%	49 370.00	2.54%
5235 – Aide sociale légale	300.00	0.02%	-	-
612 – Repas à domicile	527 351.11	27.97%	401 725.25	20.67%
6122 – Animations personnes âgées	56 702.78	3.01%	622.00	0.03%
6123 – Visites de convivialité	33 750.00	1.79%	20 500.00	1.05%
TOTAL	1 885 311.49	100.00%	1 943 239,64	100.00%

Fonctions	Recettes réalisées en 2019	% rec.	Recettes réalisées en 2020	% rec.
52345 – Accueil de jour	7 000.00	0.48%	7 000.00	0.44%
52374 – T2 St Exupery	4 085.64	0.28%	4 085.64	0.26%
5243 – Coopération décentralisée	4 320.00	0.30%	-	-
6411 – M.P.E. Bel Gazou	856 736.41	58.93%	918 092.65	57.64%
6421 – Multi accueil Epinac	118 729.41	8.17%	171 277.61	10.75%
6422 – Micro Crèche Mesvres	114 341.02	7.87%	123 845.82	7.77%
6423 – Micro Crèche Etang Sur Arroux	110 876.88	7.63%	137 325.13	8.62%
6424 – Micro Crèche Couches	21 162.20	1.46%	63 044.28	3.96%
644 – RIAM Autun	80 693.51	5.55%	62 458.23	3.92%
6441 – RIAM Broye-Mesvres	21 416.92	1.47%	17 086.91	1.07%
6442 – RIAM Epinac	34 398.00	2.37%	18 486.15	1.16%
6443 – RIAM Etang Sur Arroux	21 201.14	1.46%	17 995.15	1.13%
6444 – RIAM Couches	13 149.96	0.90%	9 788.61	0.61%
6451 – Kiosque Familles	18 183.60	1.25%	26 501.32	1.66%
646 – REAAP	7 398.00	0.51%	-	-
647 – Ludothèque Autun	5 574.79	0.38%	4 960.69	0.31%
6471 – Ludothèque Couches	5 812.55	0.40%	5 727.38	0.36%
648 – Espace famille 1, 2, 3 Soleil	8 649.60	0.59%	5 194.80	0.33%
649 – Pool de Puériculture	57.15	0.00%	70.00	0.01%
TOTAL	1 453 786.78	100.00%	1 592 940,37	100.00%

(Source : logiciel Finances Y2 Collectivités - exercice comptable 2020)



Petite enfance

Parentalité / Famille

P

etite Enfance / Parentalité Famille

A. L'état des lieux

Pour le secteur de la petite enfance et de la famille, l'état des lieux préalable permet d'identifier les modes de garde existants et les besoins éventuels sur le territoire en fonction des publics potentiels concernés.

CCGAM – Modes de garde existants 2020

- 1 Multi accueil/Maison de la petite enfance « Bel Gazou » à Autun : 91 places.
- 1 Centre Pluri Accueil de la Verrerie à Epinac : 12 places de juillet à décembre et 15 places de janvier à juin.
- 1 Micro-crèche « Les Loupiots » à Mesvres : 10 places.
- 1 Micro-crèche « L'Arche des P'tiots » à Etang-sur-Arroux : 10 places.
- 1 Micro-crèche « Marguerites » à Couches : 10 places.
- **143** Assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire (dont **76** pôle Autun, **35** pôle Epinac/Couches et **32** pôle Etang/Mesvres).

Afin de répondre aux besoins des familles du territoire, l'ensemble des contrats d'accueil des EAJE gérés par le CIAS a été revu en 2010 privilégiant le fonctionnement en multi accueil avec un contrat famille.

Chaque famille signe un contrat individualisé comprenant un calendrier prévisionnel annuel basé sur l'année scolaire (nombre de jours hebdomadaires, nombre d'heures par jour et nombre de semaines de présence sur une année).

Le taux horaire et la date d'entrée de l'enfant dans l'établissement sont également précisés.

Les structures Petite Enfance du territoire du Grand Autunois Morvan allient plusieurs modes de garde :

→ L'accueil régulier :

Accueil nécessitant une présence régulière de l'enfant dans la structure, sans minimum d'heures, faisant l'objet de l'élaboration d'un contrat de réservation.

→ **L'accueil occasionnel :**

Accueil répondant à un besoin ponctuel en fonction des disponibilités. S'effectuant par réservation au maximum 48h avant, n'excluant pas l'accueil de dernière minute.

→ **L'accueil d'urgence :**

Accueil s'adressant aux familles pour lesquelles un accueil d'urgence de leur enfant est nécessaire.

Des places sont réservées aux enfants ayant besoin d'un accueil spécifique.

La mise en place de ce nouveau fonctionnement a permis :

- De répondre aux préconisations de la Caisse d'Allocations Familiales (rentabiliser au maximum les places dans chaque établissement, optimiser le taux d'occupation, répondre au mieux aux besoins des familles).
- D'offrir aux familles toutes les prestations possibles dans le cadre d'une garde collective.

De plus, la mise en place des plannings d'occupation annuels permettent l'accueil de nouveaux enfants surtout lors du départ des autres pour l'école.

➤ **Projet pédagogique commun aux structures**

Selon le Décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, le projet éducatif et pédagogique est un des éléments du projet d'établissement.

Il précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants.

Ce document expose une vision globale de la pédagogie adoptée.

Le CIAS du grand Autunois Morvan gère plusieurs établissements d'accueil du jeune enfant.

Le projet éducatif et pédagogique sera commun à l'ensemble des structures enrichi pour chacune d'un projet de vie.

Conçu pour donner des points de repères sur l'organisation et le fonctionnement, ce document permet de comprendre entre autre les enjeux de la séparation mère/enfant qui sont :

- Accepter que le lien mère/enfant demeure le fondement de l'équilibre.
- Adapter notre accompagnement à l'évolution du mode familial.
- Intégrer le fait qu'il existe un processus d'apprentissage passant par tous les stades du développement psychomoteur de l'enfant.
- Admettre que les adultes professionnels vont l'aider à grandir, s'épanouir dans les meilleures conditions en complémentarité de l'éducation apportée par les parents.

De ce fait, le jeune enfant sera accueilli dans un espace adapté à ses besoins et à son développement.

B. Les services d'accueil Petite Enfance

1. La Maison de la Petite Enfance "Bel Gazou"

Avant-propos : La Maison de la Petite Enfance « Bel Gazou » regroupe sur un même lieu : 1 multi accueil, 1 relais d'assistant(e)s maternel(le)s, un pool de puériculture.

* * *

Le multi accueil est un établissement d'accueil collectif qui s'adresse aux enfants âgés de 2 mois ½ à 3 ans sauf dérogation spéciale (raison de santé, scolarisation à 3ans ½).

L'établissement est agréé pour une capacité maximale de **91 places** :

- 75 places d'accueil régulier.
- 16 places d'accueil occasionnel, dont 3 places permutable (entre occasionnel et régulier).

L'établissement est en capacité de recevoir des enfants porteurs de handicap. Il s'inscrit dans un processus d'égalité des chances pour les familles engagées dans un parcours d'insertion sociale ou de retour à l'emploi **et leur réserve 4 places.**

La direction de l'établissement est assurée par une Educatrice de Jeunes Enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice de l'ensemble des services Petite Enfance et Famille du CIAS, Infirmière Puéricultrice.

La directrice est accompagnée dans ses missions par deux adjointes : une infirmière sur le volet médical et une éducatrice de jeunes enfants sur le volet éveil/éducatif. La direction est garante du bien-être de l'enfant, de sa sécurité, de son développement physique, psychique et affectif, en assurant à l'enfant des soins et des activités d'éveil de qualité, accompagné d'un personnel technique formé et compétent.

Le multi accueil est organisé en 3 sections :

- **Section des moussaillons** : de 2 mois ½ à la marche acquise. Projet pédagogique axé sur le jeu favorisant l'éveil individuel et collectif tout en respectant le rythme de l'enfant.

- **2 Sections « matelots » et « pirates »** : De la marche acquise à 3 ans ½, ce qui permet un enrichissement des relations du fait des différents stades de développement. Les plus petits observent les plus grands et bénéficient d'une émulation plus importante. Les plus grands développent des qualités relationnelles comme l'entraide et l'empathie.

Les activités sont organisées essentiellement « par et à travers le jeu » avec pour objectif de développer l'autonomie de l'enfant. Se caractérisent par « le besoin d'apprendre à faire tout seul ».

- L'orientation spatio-temporelle (près/loin – grand/petit – dessus/dessous). Il s'agit de donner des repères à l'enfant, de lui permettre de se projeter dans le temps et l'espace.
- L'intelligence symbolique : l'enfant aime dépasser l'autre et se valoriser (jeux imaginaires).
- Socialisation.

- Préparation à l'entrée en école maternelle (passerelles avec les écoles partenaires).

L'établissement est ouvert :

- Pour l'accueil régulier et d'urgence, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30.
- Pour l'accueil occasionnel, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Pour tout accueil, ni arrivée ni départ entre 12h30 et 13h30.

Fermetures :

- 2 semaines aux vacances d'été.
- 1 semaine entre Noël et Nouvel an.
- Jours fériés et 1 ou 2 ponts dans l'année selon calendrier.
- 1 jour de fermeture pour une journée pédagogique, à définir.

Les dates de fermetures sont annoncées aux familles dans les meilleurs délais. En cas de besoin d'accueil sur ces périodes, une solution de dépannage pourra être proposée par le responsable de la structure.

➤ Bilan du 1^{er} janvier au 15 mars

Atelier motricité tous les lundis de 9 h à 10h, partenariat avec le RIAM. Les enfants de la section des moyens et des grands participent à un atelier motricité dans un gymnase à Autun.

Sorties Piscine

Les vendredis de 8h45 à 9h45. Pour tous les enfants de la MPE à tour de rôle. 5 à 8 enfants participent chaque semaine.

Sorties à la Médiathèque

1 fois par mois pour les sections des moyens et grands.

Ateliers d'éveil

Des rencontres avec les familles de la Maison de la Petite Enfance sont mises en place en partenariat avec le soutien à la parentalité 1 fois par mois, le lundi de 15h30 à 16h30. 9 ateliers ont eu lieu dans l'année.

Musique et chant

Un partenariat est mis en place avec le conservatoire de l'école de musique. Christine Bouillot, professeur de chant est intervenue auprès des enfants du groupe des matelots et des pirates, 2 heures par semaine. Mme Bouillot est intervenue de janvier à mars. Elle a eu l'autorisation de revenir dans la structure mi-septembre.

Un spectacle de Noël a été proposé aux enfants du 14 au 18 décembre tout au long de la semaine par des agents de la MPE.

Un repas de fête a été préparé par les cuisinières.

Séances d'analyse de la pratique encadrées par Mme Abord de Chatillon, psychologue, ont lieu à la Maison de la petite Enfance. Chaque membre de l'équipe participe à 3 séances dans l'année.

Chaque agent a pu échanger avec Mme Abord sur les difficultés rencontrées, le ressenti face au confinement.

Ateliers d'éveil avec les parents, en réponse à un appel à initiatives de la CAF

Afin d'accompagner les familles dans la prise en charge des troubles associés au confinement et aux angoisses de la crise sanitaire et d'accompagner le retour des enfants et des jeunes en collectivité, la CAF de Saône et Loire a lancé un appel à initiatives.

- Origine du projet :

L'idée part d'un constat. Les parents sont pressés pour la plupart et ne prennent pas toujours le temps de se poser pour partager un moment privilégié avec leur enfant. A la suite du confinement, certains d'entre eux nous ont confiés ne pas savoir quelle activité proposer à leur enfant et avoir été en difficulté pendant cette période où ils ont été contraints de rester chez eux, perdant quelques fois patience et se sentant démunis.

- Objectifs :

Proposer aux parents de partager un moment convivial avec leur enfant en fabriquant des jeux, en créant une activité, en testant des recettes.

Des idées très simples ont été proposées par les professionnelles qui pourront facilement être reproduites à la maison.

Le but étant de montrer qu'en explorant ses placards, on peut mettre en place des activités intéressantes accessibles à tous et à moindre coût.

- Bilan :

8 ateliers d'1 heure ont été proposés en novembre et décembre. En groupes de 4 parents et leurs enfants maximum, afin de garder une proximité avec les familles et de garantir des échanges de qualité.

Fabrication de pâte à modeler et manipulation, confection de sablés de Noël et dégustation.

32 familles ont participé à ces rencontres.

D'autres dates seront prévues sur l'année 2021.



L'année 2020 a été très particulière avec un fonctionnement habituel du 1^{er} janvier au 15 mars 2020, puis du fait du confinement, il a fallu composer avec beaucoup d'incertitudes.

A partir du 16 mars, tous les contrats de familles ont été arrêtés.

Nous n'avons pu alors accueillir que 10 enfants maximum dont les parents avaient des professions prioritaires.

La capacité d'accueil a augmenté progressivement en fonction de l'évolution des mesures COVID-19.

- A partir du 11 mai, la capacité a augmenté à 3 groupes de 10 enfants.

- A partir du 1^{er} juin, à 5 groupes de 10 enfants.

- A partir du 22 juin, à 6 groupes de 10 enfants.

Dès le 11 mai, des contraintes d'organisation très compliquées ce sont imposées à nous, avec la constitution de groupes de 10 enfants maximum et sans rencontres ou mélanges entre groupes. Il a fallu tenir compte des contraintes horaires des parents pour constituer les groupes et adapter les horaires du personnel.

➤ **Perspectives 2021**

- Formation au bon usage des réseaux sociaux et au statut de fonctionnaire de tout le personnel, proposée par Mmes Gautheron-Gaye, Mathey Hélène et Bert Malika. Rappel des règles autour des droits et devoirs du fonctionnaire, qui sont les mêmes hors ligne ou en ligne, partage et discussion autour du document « pour un bon usage des réseaux sociaux ». Les 3, 5, 10, 12, 17 et 19 mars 2021 de 13h30 à 15h à la Maison de la Petite Enfance.
- Formation SST : mise en place par le CNFPT pour l'ensemble du personnel.

2. **Le Centre Pluri-Accueil de la Verrerie d'Épinac**

L'établissement est agréé pour une capacité maximum de **15 places** :

- 10 places d'accueil régulier.
- 5 places d'accueil occasionnel, dont 2 permutable entre occasionnel et régulier.

L'établissement est en capacité de recevoir des enfants porteurs de handicap. Il s'inscrit dans un processus d'égalité des chances pour les familles engagées dans un parcours d'insertion sociale ou de retour à l'emploi **et leur réserve 1 place minimum**.

La direction de l'établissement est assurée par une Educatrice de Jeunes Enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice de l'ensemble des services Petite Enfance et Famille du CIAS, Infirmière Puéricultrice.

La directrice est accompagnée dans ses missions par une adjointe, Auxiliaire de Puériculture.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour l'accueil régulier, occasionnel et d'urgence.

Aucune arrivée et aucun départ ne sont possibles de 11h30 à 12h.

Fermetures :

- 3 semaines aux vacances d'été.
- 1 semaine à chaque période de vacances scolaires.
- Jours fériés et 1 ou 2 ponts dans l'année selon calendrier.
- Journée pédagogique une fois par an.

Le multi accueil n'est pas organisé en sections. Toutefois, l'équipe propose des activités et des ateliers en lien avec l'âge et les besoins des enfants accueillis.

Pour les bébés, le projet pédagogique est axé sur le jeu, la découverte du corps et de l'environnement extérieur, tout en respectant le rythme de chaque enfant. Progressivement, des ateliers sont organisés à travers le jeu. Il s'agit de leur permettre de s'éveiller dans un groupe ou individuellement à travers des activités, des temps calmes, des temps de repas, etc...

L'accent peut être alors mis sur :

- La motricité libre au sol.
- L'orientation spatio-temporelle (près/loin – grand/petit – dessus/dessous). Il s'agit de donner des repères à l'enfant, de lui permettre de se projeter dans le temps et l'espace.
- La socialisation.
- La préparation à l'entrée en école maternelle (passerelles avec les écoles).

➤ **Bilan**

Diverses actions ont vu le jour sur l'année 2020, que ce soit avec des partenaires éducatifs ou en interne. Malgré les projets, la crise sanitaire n'a pas permis d'aboutir l'ensemble des actions.

Ludothèque

Les ludothèques d'Autun et de Couches se sont déplacées au sein de la structure. Il s'agissait de faire découvrir d'autres jeux que ceux déjà présents en structure, de partager un temps d'éveil avec d'autres adultes.

Atelier d'éveil

L'animatrice Soutien à la Parentalité a proposé des ateliers d'éveil au sein de la crèche. Ils durent 1h de 15h30 à 16h30 et sous inscription. Ces ateliers ont permis d'échanger avec une ou plusieurs familles du développement de l'enfant, de leurs difficultés, de leur relation, etc...

Thématiques calendaires

L'équipe a proposé des temps festifs selon les événements calendaires en suivant un protocole sanitaire strict. Il s'agissait alors de proposer des temps de spectacle, de jeux, d'ateliers culinaires en petit groupe. La particularité par rapport aux années précédentes, c'était d'accueillir les parents en même temps sur une trop longue durée.

Sortie à la ludothèque

Plusieurs sorties ont été proposées en début d'année 2020 entre les deux crèches du pôle. Il s'agit d'accompagner les enfants à la ludothèque de Couches pour découvrir un nouvel espace et de nouveaux supports jeux.

Projet soin

Le projet autour du soin bucco-dentaire a pu être mis en place après le temps du repas méridien. Il s'agissait alors d'amener les enfants à pratiquer le brossage de dents de manière ludique et adapté, dès 15 mois. Chaque enfant avait son matériel nominatif, apporté par les familles.

Supports visuels

Les familles ont pu participer à un partage de photos au sein de la structure. Les enfants ont maintenant à leur possession un album photo de leur environnement familial.

Sortie musée

Une sortie commune entre les deux crèches a pu se faire en début d'année au musée d'art naturel d'Autun. Les enfants ont eu l'occasion de découvrir des animaux disparus, encore existants et surtout grandeur nature... Ce type de sortie sera de nouveau proposé en 2021 lorsque la conjoncture le permettra.



Plusieurs évènements forts ont touchés l'organisation de la structure sur l'année 2020 comme la hausse de fréquentation de la structure, la crise sanitaire ou encore l'évolution des situations professionnelles des familles.

Cela est lié à :

- Des familles souhaitant du temps pour effectuer leurs recherches d'emploi, leurs formations ou leurs reconversions,
- Des familles en recherche de lieux de socialisation pour leurs enfants,
- Des familles ayant un besoin de soutien parental fortement lié à la crise sanitaire,
- Des familles subissant des mouvements d'emploi du temps professionnel perpétuels,...

Face à l'ensemble de ces besoins, plusieurs solutions ont pu être apportées aux familles.

Toutefois, les attentes sont encore nombreuses pour 2021 et l'atmosphère encore pesante face à la crise sanitaire impacte l'organisation de la structure et les besoins des familles

➤ **Perspectives 2021**

- Poursuivre les actions menées en 2020 qui ont été bénéfiques pour les familles et l'équipe.
- Favoriser l'ouverture d'esprit dès le plus jeune âge, en proposant des visites de musée et des sorties à la médiathèque dès que les espaces seront accessibles.
- Une journée pédagogique en juin 2021, afin de construire un projet de vie commun entre la structure d'Épinac et de Couches. Cette journée permettra également de revoir l'organisation interne de chaque structure.
- Organiser plusieurs rencontres entre les deux structures, afin de permettre aux enfants du même âge et de même capacité de se retrouver autour d'un atelier, d'une sortie, etc...
- Créer une réelle cohésion de pôle fondée sur la solidarité, l'union et la discussion : réunions communes, échanges de projets, prêts de matériel et de supports de jeux, etc...
- Organiser plusieurs temps forts au sein de l'école avec les enfants susceptibles de faire leur rentrée en septembre 2021.
- Proposer une rencontre « médiation animale » au sein de la structure. Cet événement sera proposé également au RIAM d'Épinac.

➤ **La Micro-crèche de Mesvres « Les Loupiots »**

L'établissement est agréé pour une capacité maximale de **10 places** :

- 8 places d'accueil régulier.
- 2 places d'accueil occasionnel, dont 2 places permutable (entre occasionnel et régulier).

L'établissement est en capacité de recevoir des enfants porteurs de handicap et il s'inscrit dans un processus d'égalité des chances pour les familles engagées dans un parcours d'insertion sociale ou de retour à l'emploi **et leur réserve 1 place minimum.**

La direction de l'établissement est assurée par une Educatrice de Jeunes Enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice de l'ensemble des services Petite Enfance et Famille du CIAS, Infirmière Puéricultrice.

La directrice est accompagnée dans ses missions par une adjointe, Auxiliaire de Puériculture.

L'établissement est ouvert :

- Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour l'accueil régulier et d'urgence.
- Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 pour l'accueil occasionnel.

Fermetures :

- 3 semaines aux vacances d'été.
- 1 semaine à chaque période de vacances scolaires.
- Jours fériés et 1 ou 2 ponts dans l'année selon calendrier.
- 1 jour de fermeture pour une journée pédagogique, à définir.

Le petit nombre d'enfants accueillis dans la structure permet un fonctionnement en décloisonné, c'est-à-dire que tous les enfants présents vivent leur journée ensemble, du nourrisson au plus grand.

Ainsi l'enfant :

- Est respecté dans son rythme individuel : ce n'est pas l'enfant qui s'adapte au groupe mais le groupe qui s'adapte à l'enfant.
- A la possibilité de participer aux activités proposées en fonction de ses capacités, de ses envies, plutôt qu'en fonction de son âge.
- Est stimulé dans ses acquisitions par imitation des plus grands.
- Prend conscience qu'il appartient à un groupe, s'approprie et comprend les règles de vie de ce groupe, cela de façon progressive.

L'accent sera mis sur la motricité libre, l'enfant ayant besoin pour apprendre : à connaître son corps, son environnement spatial, d'être le plus libre possible dans ses mouvements, de découvrir et d'exercer ses possibilités motrices à tout âge et dans différentes situations.

Enfin, les activités extérieures seront privilégiées, en toutes saisons. Celles-ci permettent à l'enfant de découvrir le milieu rural dans lequel il évolue, riche de flore et de faune, d'être en activité physique plus intense, primordial pour son développement.

➤ **Bilan**

Sur l'année 2020, la micro-crèche « Les Loupiots » a accueillis 12 enfants en accueil régulier, dont 3 en accueil atypique, 16 en accueil occasionnel et 1 en accueil d'urgence.

Tout accueil confondu, 11 enfants habitent la commune de Mesvres, 8 la commune d'Etang sur Arroux, et 5 la commune de Laizy. Les autres sont des communes avoisinantes.

La micro-crèche « Les Loupiots » à l'avantage d'être proche de la micro-crèche « L'Arche des P'tiots » à Etang sur Arroux et les fermetures lors des petits congés sont alternées. Ce qui permet aux parents qui travaillent de bénéficier d'un mode de garde occasionnel dans l'autre crèche.

La fréquentation moyenne a été de 64%, malgré l'épidémie de la COVID 19. La micro-crèche est restée ouverte 11 jours durant le 1^{er} confinement, afin d'accueillir les enfants des personnels soignants qui avaient besoin d'un mode de garde. A partir du 11 mai 2020, la fréquentation a été progressive jusqu'à un retour à la normale en septembre.

Habituellement, des actions et sorties sont programmées tout au long de l'année. Cependant en raison de l'épidémie de la COVID 19, un grand nombre d'actions ont été annulées entre mars et décembre 2020, notamment les sorties à la ludothèque, intervention « Lire et faire lire », liaison école maternelle de Mesvres, semaine petite enfance, intervention conte africain, semaine bébés lecteurs, sortie à la ferme, chasse aux œufs, ateliers tri et installation compost, intervention CAMPS

Certaines actions ont pu être maintenues, comme une séance passerelle centre de loisirs en septembre, les interventions du kiosque famille pour des ateliers parents-enfants à raison d'une fois tous les deux mois, des interventions hebdomadaires de la ludothèque, le pique-nique de fin d'année scolaire avec quelques parents et un petit spectacle de Noël a été proposé et présenté par la responsable des structures et l'animatrice du RIAM pôle Etang sur Arroux aux enfants de la crèche.

Les agents ont bénéficiés de 5 séances d'analyse de la pratique.

➤ **Perspectives 2021**

- Accueillir les enfants de 2 mois ½ à 3 ans ½ dans le respect du bien-être et de leurs besoins.

- Permettre aux parents qui travaillent et ceux en insertion professionnelle d'avoir un mode de garde.
- S'adapter à la demande des familles en fonction de l'évolution de l'épidémie de la COVID 19.
- Reconduire les actions annulées de 2020 sur 2021, en fonction de leur faisabilité face à l'épidémie de la COVID 19.
- Formation SST (sauveteur, secouriste du travail) pour les agents.
- 5 séances d'analyse de la pratique du personnel pour les agents. Ces séances, animées par une psychologue, permettront à chaque professionnel de s'exprimer et de réfléchir ensemble à une pratique améliorant le bien-être des enfants accueillis.

➤ **La Micro-crèche d'Etang-sur-Arroux « L'Arche des P'tiots »**

L'établissement est agréé pour une capacité maximale de **10 places** :

- 8 places d'accueil régulier.
- 2 places d'accueil occasionnel, dont 2 places permutable (entre occasionnel et régulier).

L'établissement est en capacité de recevoir des enfants porteurs de handicap et il s'inscrit dans un processus d'égalité des chances pour les familles engagées dans un parcours d'insertion sociale ou de retour à l'emploi **et leur réserve 1 place minimum.**

La direction de l'établissement est assurée par une Educatrice de Jeunes Enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice de l'ensemble des services Petite Enfance et Famille du CIAS, Infirmière Puéricultrice.

La directrice est accompagnée dans ses missions par une adjointe, Auxiliaire de Puériculture.

L'établissement est ouvert :

- Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour l'accueil régulier et d'urgence.
- Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 pour l'accueil occasionnel.

Fermetures :

- 3 semaines aux vacances d'été.
- 1 semaine à chaque période de vacances scolaires.
- Jours fériés et 1 ou 2 ponts dans l'année selon calendrier.
- 1 jour de fermeture pour une journée pédagogique, à définir.

Le petit nombre d'enfants accueillis dans la structure permet un fonctionnement en décloisonné, c'est-à-dire que tous les enfants présents vivent leur journée ensemble, du nourrisson au plus grand.

Ainsi l'enfant :

- Est respecté dans son rythme individuel : ce n'est pas l'enfant qui s'adapte au groupe mais le groupe qui s'adapte à l'enfant.

- A la possibilité de participer aux activités proposées en fonction de ses capacités, de ses envies plutôt qu'en fonction de son âge.
- Est stimulé dans ses acquisitions par imitation des plus grands.
- Prend conscience qu'il appartient à un groupe, s'approprie et comprend les règles de vie de ce groupe, cela de façon progressive.

L'accent sera mis sur la motricité libre, l'enfant ayant besoin pour apprendre : à connaître son corps, son environnement spatial, d'être le plus libre possible dans ses mouvements, de découvrir et d'exercer ses possibilités motrices à tout âge et dans différentes situations.

Enfin, les activités extérieures seront privilégiées, en toutes saisons. Celles-ci permettent à l'enfant de découvrir le milieu rural dans lequel il évolue, riche de flore et de faune, d'être en activité physique plus intense, primordial pour son développement.

➤ **Bilan**

Sur l'année 2020, la micro-crèche « L'Arche des P'tiots » a accueillis 11 enfants en accueil régulier, 10 en accueil occasionnel dont 1 pour lequel les parents sont en insertion professionnelle et 1 en accueil d'urgence.

Tout accueil confondu, 9 enfants habitent la commune d'Etang sur Arroux, et 3 la commune de Laizy. Les autres sont des communes avoisinantes.

La micro-crèche « L'Arche des P'tiots » à l'avantage d'être proche de la micro-crèche « Les Loupiots » à Mesvres et les fermetures lors des petits congés sont alternées. Ce qui permet aux parents qui travaillent de bénéficier d'un mode de garde occasionnel dans l'autre crèche.

La fréquentation moyenne a été de 57%, malgré l'épidémie de la COVID 19.

La micro-crèche a fermé ses portes durant le 1^{er} confinement du 17 mars au 10 mai 2020, l'accueil des enfants de parents prioritaires se faisant à la micro-crèche de Mesvres.

A la réouverture le 11 mai, les enfants sont revenus très progressivement, et à partir de septembre la fréquentation a repris un rythme normal.

Habituellement, des actions et sorties sont programmées tout au long de l'année. Cependant en raison de l'épidémie de la COVID 19, un grand nombre d'actions ont été annulées entre mars et décembre 2020.

Certaines actions ont pu être maintenues, comme une séance passerelle centre de loisirs en septembre, les interventions du kiosque famille pour des ateliers parents-enfants à raison d'une fois tous les deux mois, des interventions hebdomadaires de la ludothèque, le pique-nique de fin d'année scolaire avec quelques parents et un petit spectacle de Noël a été proposé et présenté par la responsable des structures et l'animatrice du RIAM pôle Etang sur Arroux aux enfants de la crèche.

Les agents ont bénéficiés de 5 séances d'analyse de la pratique.

➤ **Perspectives 2021**

- Accueillir les enfants de 2 mois ½ à 3 ans ½ dans le respect du bien-être et de leurs besoins.
- Permettre aux parents qui travaillent et ceux en insertion professionnelle d'avoir un mode de garde.
- S'adapter à la demande des familles en fonction de l'évolution de l'épidémie de la COVID19.
- Reconduire les actions annulées de 2020 sur 2021, en fonction de leur faisabilité face à l'épidémie de la COVID 19.
- Formation SST (sauveteur, secouriste du travail) pour les agents.
- 5 séances d'analyse de la pratique du personnel pour les agents.

➤ **La Micro-crèche de Couches « Marguerites »**

L'établissement est agréé pour une capacité maximum de **10 places** :

- 8 places d'accueil régulier.
- 2 places d'accueil occasionnel, dont 2 permutables.

L'établissement est en capacité de recevoir des enfants porteurs de handicap et il s'inscrit dans un processus d'égalité des chances pour les familles engagées dans un parcours d'insertion sociale ou de retour à l'emploi **et leur réserve 1 place minimum.**

La direction de l'établissement est assurée par une Educatrice de Jeunes Enfants, soutenue dans ses fonctions par la coordinatrice de l'ensemble des services Petite Enfance et Famille du CIAS, Infirmière Puéricultrice. La directrice est accompagnée dans ses missions par une adjointe, Auxiliaire de Puériculture.

L'établissement est ouvert :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour l'accueil régulier, occasionnel et d'urgence.

Aucune arrivée et aucun départ ne sont possibles de 11h30 à 12h.

Fermetures :

- 3 semaines aux vacances d'été.
- 1 semaine à chaque période de vacances scolaires.
- Jours fériés et 1 ou 2 ponts dans l'année selon calendrier.
- Journée pédagogique une fois par an.

Le multi accueil n'est pas organisé en sections. Toutefois, l'équipe propose des activités et des ateliers en lien avec l'âge et les besoins des enfants accueillis.

Pour les bébés, le projet pédagogique est axé sur le jeu, la découverte du corps et de l'environnement extérieur tout en respectant le rythme de chaque enfant. Progressivement, des ateliers sont organisés à travers le jeu. Il s'agit de leur permettre de s'éveiller dans un groupe ou individuellement à travers des activités, des temps calmes, des temps de repas, etc...

L'accent peut être alors mis sur :

- La motricité libre au sol.
- L'orientation spatio-temporelle (près/loin – grand/petit – dessus/dessous). Il s'agit de donner des repères à l'enfant, de lui permettre de se projeter dans le temps et l'espace.
- La socialisation.
- La préparation à l'entrée en école maternelle (passerelles avec les écoles).

➤ **Bilan**

Diverses actions ont vu le jour sur l'année 2020, que ce soit avec des partenaires éducatifs ou en interne. Malgré les projets, la crise sanitaire n'a pas permis d'aboutir l'ensemble des actions.

Atelier d'éveil

L'animatrice Soutien à la Parentalité a proposé des ateliers d'éveil au sein de la crèche. Ils durent 1h de 15h30 à 16h30 et sous inscription. Ces ateliers ont permis d'échanger avec une ou plusieurs familles du développement de l'enfant, de leurs difficultés, de leur relation, etc...

Sortie à la ludothèque

Plusieurs sorties ont été proposées en début d'année 2020 entre les deux crèches du pôle. Il s'agissait d'accompagner les enfants à la ludothèque de Couches pour découvrir un nouvel espace et de nouveaux supports jeux.

Thématiques calendaires

L'équipe a proposé des temps festifs selon les événements calendaires en suivant un protocole sanitaire strict. Il s'agissait alors de proposer des temps de spectacle, de jeux, d'ateliers culinaires en petit groupe. La particularité par rapport aux années précédentes, c'était l'impossibilité d'accueillir les parents en même temps sur une trop longue durée.

Ludothèques

Les Ludothèques d'Autun et de Couches se sont déplacées au sein de la structure. Il s'agissait de faire découvrir d'autres jeux que ceux déjà présents en structure, de partager un temps d'éveil avec d'autres adultes.

Projet soin

Le projet autour du soin bucco-dentaire a pu être mis en place après le temps du repas méridien. Il s'agissait alors d'amener les enfants à pratiquer le brossage de dents de manière ludique et adapté, dès 15 mois. Chaque enfant avait son matériel nominatif, apporté par les familles.

Supports visuels

Les familles ont pu participer à un partage de photos au sein de la structure. Les enfants ont maintenant à leur possession un album photo de leur environnement familial. Un affichage photo est également réalisé dans la structure pour créer du lien entre l'enfant, sa famille et l'équipe.

Bibliothèque

Une bénévole de la bibliothèque de Couches a pu intervenir au sein de la structure pour proposer un temps calme autour d'histoires à écouter, à regarder, à toucher.

Cette expérience n'a pu être proposée autant de fois qu'il était prévu en raison de la crise sanitaire.

Sortie musée

Une sortie commune entre les deux crèches a pu se faire en début d'année au musée d'art naturel d'Autun. Les enfants ont pu découvrir des animaux disparus, encore existants et surtout grandeur nature...

Ce type de sortie sera de nouveau proposé en 2021 lorsque la conjoncture le permettra.



Cette année 2020 a été la première année d'ouverture de la structure. Elle a été marquée par la crise sanitaire qui a eu un impact majeur sur la fréquentation de la structure, les inscriptions repoussées, l'accessibilité de la structure aux familles...

Toutefois, suite au premier confinement les familles ont repris doucement le chemin du travail et la structure a enfin pu accueillir les enfants, et de manière progressive, pour atteindre des effectifs stables sur la fin d'année.

L'ensemble des familles, des enfants, et de l'équipe, ont pu trouver leurs repères, définir leurs besoins, et aménager l'espace et l'organisation dans l'intérêt de l'enfant.

➤ **Perspectives 2021**

- Poursuivre les actions menées en 2020 qui ont été bénéfiques pour les familles et l'équipe.
- Favoriser l'ouverture d'esprit dès le plus jeune âge en proposant des visites de musée et des sorties à la médiathèque dès que les espaces seront accessibles.
- Une journée pédagogique en juin 2021 afin de construire un projet de vie commun entre la structure d'Epinac et de Couches. Cette journée permettra également de revoir l'organisation interne de chaque structure.
- Organiser plusieurs rencontres entre les deux structures afin de permettre aux enfants du même âge et de mêmes capacités de se retrouver autour d'un atelier, d'une sortie, etc...
- Créer une réelle cohésion de pôle fondée sur la solidarité, l'union et la discussion : réunion commune, échanges de projets, prêts de matériel et de supports de jeux, etc...
- Organiser plusieurs temps forts au sein de l'école avec les enfants susceptibles de faire leur rentrée en septembre 2021.
- Proposer une rencontre « médiation animale » au sein de la structure par le biais d'une association faisant des ateliers nature.

C. L'analyse de la fréquentation

Chaque année, la fréquentation des EAJE fait l'objet d'une analyse détaillée. Les données recueillies permettent de mieux connaître la situation des familles et ainsi pouvoir répondre au mieux à leurs attentes.



➤ Fréquentation

- **Répartition par lieu de résidence** (situation au moment de l'établissement du contrat d'accueil)

	MPE "Bel Gazou"		Multi Accueil Epinac		Micro-crèche Mesvres		Micro-crèche Etang-sur-Arroux		Micro-crèche Couches		Total	
	Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre D'inscrits		Nombre d'inscrits	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Autun centre ville	36	27									36	27
Autun Saint Andoche	22	25			1						23	25
Autun Saint Jean	18	9									18	9
Autun Saint Pantaléon*	44	26									44	26
Autun Hauts Quartiers	15	16									15	16
Autun Croix Verte	20	16									20	16
Bellevue	2	2										2
Fagny	5	5										5
Pont l'Evêque	8	4										4
CCGAM hors Autun	78	62	30	28	26	31	25	22	9	12	168	154
Hors CCGAM	2	1	1	7	1				1	5	5	12
Hors département	1	1	4	6					2	0	7	7
Total Inscrits	251	194	35	35	28	31	25	22	12	17	351	303
Total Familles	223	175	35	29	26	27	22	19	12	17	317	265

	MPE "Bel Gazou"		Multi Accueil Epinac		Micro-crèche Mesvres		Micro-crèche Etang-sur-Arroux		Micro-crèche Couches		Total	
	Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre d'inscrits		Nombre D'inscrits		Nombre d'inscrits	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
CCGAM hors Autun												
Anost		2									0	2
Antully	7	7									7	7
Auxy	6	5									6	5
Barnay	1										1	0
Brion	2				1	1		2			3	3
Broye	3	3			2	3					5	6
Charbonnat	1	1			1		1				5	1
Chissey en Morvan											0	0
Collonge la Madeleine									1	1	1	1
Cordesse	2	2									2	2
Couches									4	5	4	5

Créot										1	0	1
Curgy	5	6									5	6
Cussy en Morvan	3	1									3	1
Dettey											0	0
Dracy Les Couches										1	0	1
<u>Dracy Saint Loup</u>	8	5									8	5
Epertully											0	0
Epinac	5	4	25	25					1	2	31	31
Etang Sur Arroux	2	1			5	8	10	9			12	18
Igornay	4	3									4	3
La Boulaye											0	0
La Celle en Morvan	6	3									6	3
La Chapelle sous Uchon								2			0	2
La Comelle					1		1				2	0
La Grande Verrière	1	1									1	1
<u>La Petite Verrière</u>											0	0
La Tagnière							1				1	0
<u>Laizy</u>	3	1			5	5	3	3			10	9
Lucenay l'Evêque	4	5									4	5
Mesvres					8	11	2	2			10	13
Monthelon	1	1									1	1
Morlet											0	0
Reclesne	1	1									1	1
Roussillon en Morvan	1	1									1	1
Saint Didier sur Arroux					2	1	2	1			4	2
Saint Emiland	1	1	1						1		3	1
Saint Eugène											0	0
Saint Forgeot	1	1									1	1
Saint Gervais sur Couches											0	0
Saint Jean de Trézy									1	2	1	2
Saint Léger du Bois	2	2									2	2
Saint Léger Sous Beuvray	1						2	1			3	1
Saint Martin de Commune											0	0
Saint Maurice Les Couches											0	0
Saint Nizier sur Arroux											0	0
Saint Prix							1	1			1	1
Saisy			3	2					1		4	2
Sommant	3	1									3	1
Sully	1	1	1	1							2	1
Tavernay	3	3									3	3
Thil sur Arroux						1	1	1			1	2
Tintry											0	0
Uchon					1		1				2	0
Total Inscrits	78	62	30	28	26	30	25	22	9	12	168	153
Total Familles	68	57	30	24	26	27	22	19	9	12	155	138

- **Le secteur « Périphérie Autunoise »** comprend les communes de : Antully, Auxy, Cordesse, Curgy, Dracy-Saint-Loup, Igornay, Monthelon, Reclesne, Saint Forgeot
 - **Le secteur « Morvan »** comprend les communes de : Anost, Barnay, Chissey-en-Morvan, Cussy-en-Morvan, La Celle-en-Morvan, La Grande-Verrière, La Petite-Verrière, Lucenay-l'Évêque, Roussillon-en-Morvan, Saint-Prix, Sommant, Tavernay
 - **Le secteur « Epinac/Couchois »** comprend les communes de : Collonge-la-Madeleine, Couches, Créot, Dracy-les-Couches, Epertully, Epinac, Morlet, Saint Emiland, Saint Gervais-sur-Couches, Saint Jean de Trézy, Saint Léger-du-Bois, Saint Martin-de-Commune, Saint Maurice-les-Couches, Saisy, Sully, Tintry.
 - **Le secteur « Beuvray Arroux-Mesvres »** comprend les communes de : Brion, Broye, Charbonnat, Dettey, Etang-sur-Arroux, La Chapelle-sous-Uchon, La Comelle, Laizy, La Tagnière, Mesvres, Saint Didier-sur-Arroux, Saint Eugène, Saint Léger-sous-Beuvray, Saint Nizier-sur-Arroux, Thil-sur-Arroux, Uchon.
- **Répartition des familles par situations professionnelles**
(situation au moment de l'établissement du contrat d'accueil)

	MPE "Bel Gazou"	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches	Total
	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles	Nombre De familles
Les 2 parents en activité	114	19	16	13	12	172
1 des parents en activité	34	5	8	4	3	54
Les 2 parents sans activité	8	1	1	1	0	11
Monoparentale en activité	8	2	0	0	0	10
Monoparentale sans activité	5	1	0	0	1	7
Familles d'accueil	6	1	1	1	1	10
Total familles	175	29	26	19	17	264

- **Répartition des inscrits par année de naissance**

	MPE "Bel Gazou"	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches	Total
	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits	Nombre D'inscrits
Nés en 2020	20	2	3	3	3	30
Nés en 2019	48	9	6	1	6	70
Nés en 2018	68	16	11	10	7	111
Nés en 2017	58	5	10	6	1	80
Nés en 2016	-	2	0	1	0	3
Nés en 2015	-	1	1	1	0	3
Total inscrits	194	35	31	22	17	297

NB : Les structures sont agréées pour recevoir des enfants **jusqu'à l'âge de 4 ans** (sauf pour le multi accueil d'Epinac : 6 ans) et sauf situation exceptionnelle (ex. : enfants porteurs de handicap).

Compte tenu de la demande importante d'accueil de nouveaux enfants en septembre de chaque année, le personnel préconise aux parents le départ à l'école pour les enfants dès 3 ans révolus.

Pour chaque établissement, l'agrément du nombre de places est modulable en fonction des plages horaires (ex : de 7h30 à 8h30 : agrément de 10, de 8h30 à 16h30 : agrément de 60). Cette modulation ainsi que la mise en place des nouveaux

contrats famille permet d'améliorer le taux d'occupation des structures et ainsi de percevoir des prestations plus importantes de la part de la CAF et de la MSA.

➤ **Fréquentation des structures d'accueil petite enfance**

	MPE "Bel Gazou"	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches
	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation	Taux de fréquentation
Janvier	75%	85%	86%	80%	57%
Février	83%	83%	78%	70%	61%
Mars	35%	27%	33%	30%	32%
Avril	5%	3%	5%	0%	1%
Mai	17%	17%	33%	15%	19%
Juin	44%	48%	69%	53%	45%
Juillet	71%	71%	76%	56%	34%
Août	80%	84%	99%	62%	31%
Septembre	58%	83%	71%	58%	58%
Octobre	64%	97%	75%	64%	63%
Novembre	58%	95%	76%	94%	66%
Décembre	62%	94%	79%	94%	78%
Total	53%	66%	64%	57%	46%
Pour mémoire 2019	83 %	69 %	87 %	93 %	46 %

➤ **Répartition des familles par tranche de revenus annuels** (situation au moment de l'établissement du contrat)

	MPE "Bel Gazou"	Multi Accueil Epinac	Micro-crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur-Arroux	Micro-crèche Couches
	Nombre de Familles	Nombre de Familles	Nombre de Familles	Nombre de Familles	Nombre de Familles
Inférieur au Plancher défini par la CAF (8247,60€ en 2019)	35	2	4	4	0
De 8247,60€ à 15000€	11	3	0	1	1
De 15000€ à 30000€	39	8	6	2	4
De 30000€ à 58495,44€	80	15	12	10	11
Supérieur au Plafond défini par la CAF (58495,44€ en 2019)	10	0	3	2	0
Total familles	175	28	25	19	16
Dont :					
Urgence	3	1	2	1	1
Famille d'accueil	6				
Avec tarif horaire Inférieur ou égal à 1€	74	12	12	6	4

➤ Détails des inscriptions

	MPE « Bel Gazou »	Multi Accueil Epinac	Micro- crèche Mesvres	Micro-crèche Etang-sur- Arroux	Micro-crèche Couches
	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions	Nombre d'inscriptions
En accueil :					
- Régulier/atypique	110/22	25	12	11	9
- Urgence	3	0	2	1	0
- occasionnel	59	10	16	10	8
Refusées faute de place disponible	7	8	3	3	1
Solutions proposées :					
- Inscription en « occasionnel »		0	3		0
- Relais d'assistantes maternelles	1	7		3	1
- Autres multi accueil de la CCGAM	1	1			0
Refusées domicilié HCCGAM	1	0			0
Abandonnées	11	0			0
Motifs d'abandon :					
- Choix d'une assistante maternelle	4		2		
- Choix d'une autre structure	2				
- Entrée à l'école	1				
- Déménagement					
- Congé parental/arrêt de l'activité professionnelle/grands parents	3				
Enfants en attente pour un accueil régulier en 2020 ou plus tard	2	3	1		4



D. Les Relais Intercommunaux d'Assistant(e)s maternel(le)s

1. Les missions

Le Relais Intercommunal d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RIAM) est un service qui assure auprès des assistants maternelles et des parents les missions suivantes :

- proposer un lieu ressource aux assistants maternelles en mettant en place des temps dédiés (animations, temps d'échanges, rendez-vous).

- Proposer aux assistants maternels de s'inscrire dans un processus de formation professionnelle (formation continue), afin de leur permettre d'acquérir des compétences spécifiques.
- Proposer des temps d'animations variés afin de stimuler la curiosité des tout-petits et leur permettre d'avoir des temps collectifs.
- Organiser les animations en alternance afin de préserver la qualité des animations en évitant un nombre trop important de personnes à chaque séance.
- Promouvoir la profession d'assistant maternel dans l'objectif de développer leur nombre et ainsi anticiper les départs à la retraite.
- Promouvoir la profession auprès des parents qui méconnaissent parfois mal ce métier.
- Réaliser des animations régulières dans les différentes communes grâce à l'outil « Ludobus ».

Il est le résultat d'une mutualisation des services Ludothèque, RIAM et Soutien à la Parentalité et propose des animations et temps d'échanges pour tout public.

- Recevoir et informer les familles qui recherchent un mode d'accueil.
- Accompagner et orienter les parents qui ont parfois des demandes d'accueil très spécifiques (horaires atypiques, périscolaire, emploi d'une assistante maternelle dans l'attente d'une place disponible en multi accueil).
- Délivrer une information générale en matière de législation du travail.
- Renseigner les parents sur la convention collective des employés de maison.

L'information, les animations, le partenariat et la formation sont les «outils» principaux qui permettent de mieux accompagner les familles et les assistants maternels.

La CCGAM compte 3 pôles :

- Autun avec un relais situé à la Maison de la Petite Enfance.
- Etang/Mesvres avec un relais au pluri accueil de Mesvres et un relais à la Maison Communautaire à Etang.
- Epinac/Couches avec un relais à Epinac et un relais à la micro-crèche de Couches.

Ils sont animés par des professionnels de la petite enfance.

Les RIAM proposent des temps d'accueil orientés plus particulièrement sur les démarches administratives et les renseignements sur la profession auprès des parents, des assistants maternels et des éventuelles personnes intéressées par une démarche d'agrément.

➤ **Répartition des Assistant(e)s Maternel(le)s par communes et par pôles du territoire de la CCGAM**

Communes	2019 Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s			2020 Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s		
	Pôle Autun	Pôle Broye Mesvres Etang	Pôle Épinac Couches	Pôle Autun	Pôle Broye Mesvres Etang	Pôle Épinac Couches
Anost	1			1		
Antully	3			3		
Autun	40			34		
MAM	4			4		
Auxy	4			4		
Broye		7			5	
Chissey en Morvan	1			1		
Cordesse	1			1		
Couches			7			7
Créot			1			1
Curgy	8			8		
Dracy St Loup	2			2		
Épinac			14			14
Etang sur Arroux		14			13	
Igornay	3			3		
La Boulaye		1			1	
La Celle en Morvan	4			4		
La Comelle		2			2	
La Grande Verrière	3			2		
Laizy		4			4	
Lucenay l'Évêque	2			2		
Mesvres		2			2	
Monthelon	2			2		
Reclesne	2			2		
Saisy			1			1
St Emiland			1			1
St Forgeot	1			1		
St Gervais sur Couches			1			1
St Jean de Trezy			3			
St Léger du Bois			3			3
St Léger sous Beuvray		1			1	
St Martin de Commune			1			1
St Maurice les Couches			1			1
St Nizier sur Arroux		3			3	
Sully			5			5
Tavernay et Thil sur Arroux	2			2		
Thil sur Arroux		1			1	
Total	83	35	38	76	32	35
	156			143		

➤ Constat

• **Pôle Autun**

Le nombre d'assistants maternels agréés diminue, cependant moins qu'en 2019.

9 professionnels radiés cette année pour diverses raisons : changement d'orientation professionnelle, retraite, déménagement.

2 nouvelles agréées, une à Autun, une à Curgy.

• **Pôle Etang/Mesvres**

3 assistants maternels radiés.

2 déménagements et un changement d'orientation professionnelle.

• **Pôle Epinac/Couches**

3 agréments ont pris fin sur pour des raisons de départ à la retraite, ainsi qu'un changement de profession.

Il a été remonté au RIAM de Couches par certaine assistante maternelle qu'il y avait peu de demande d'accueil.

2. Les Chiffres

➤ Organisation de l'accueil familial sur le territoire

	2019				2020			
	<u>Pôle Autun</u>	<u>Pôle Etang Broye Mesvres</u>	<u>Pôle Epinac Couches</u>	<u>Total CCGAM</u>	<u>Pôle Autun</u>	<u>Pôle Etang Broye Mesvres</u>	<u>Pôle Epinac Couches</u>	<u>Total CCGAM</u>
Enfants - 3 ans	122	48	31	211	147	61	33	241
Enfants 3 à 6 ans et +	184	67	68	314	161	41	47	249
Nombre de familles	249	87	80	448	259	83	56	398

➤ Permanences

Les permanences établies à des horaires réguliers et stables permettent d'accueillir sur rendez-vous les parents et les assistants maternels, d'assurer la mise à jour des fichiers et le secrétariat.

Elles ont lieu à Autun, Mesvres, Etang sur Arroux, Epinac et Couches. Lorsque les créneaux des permanences sont incompatibles avec la disponibilité des usagers, des rendez-vous sont proposés à d'autres moments.

De la documentation (contrat de travail, guide du conseil départemental...) est mise à disposition dans le Ludobus, ce qui permet de renseigner les assistants(e) maternels(le) ou les parents lors des activités dans le rural.

Professionnels et parents viennent nombreux établir le contrat de travail au RIAM, ils préfèrent avoir une tierce personne, neutre, afin de faciliter les échanges.

Beaucoup demandent de l'aide pour établir une fin de contrat.

➤ **Secrétariat**

La tenue et la mise à jour des fichiers représentent une part importante du travail des RIAM.

Le temps de recherche de documentation est aussi nécessaire pour actualiser les renseignements concernant l'emploi d'un assistant maternel ou d'un employé de maison et pour animer les réunions à thèmes.

Le travail de concertation pour l'élaboration de planning avec l'équipe Ludobus est également nécessaire.

Le journal d'information destiné aux assistants maternels et distribué **à raison de 3 par an, n'a pas été réitéré.**

Le confinement a permis de constater que **l'envoi d'informations via les mails fonctionne très bien.**

Ils sont lus directement et permettent aux usagers de faire un retour immédiat.

Le temps de recherche et de préparation des activités est important.

➤ **Nombre de famille employant un(e) assistant(e) maternel(le) par communes du territoire**

Communes	Nombre de familles en 2019			Nombre de familles en 2020		
	Pôle Autun	Pôle Etang Broye-Mesvres	Pôle Épinac Couches	Pôle Autun	Pôle Etang Broye-Mesvres	Pôle Épinac Couches
Anost	5			4		
Antully	6			13		
Autun	91		3	84		
Auxy	16			12		
Brion	1	4		2	2	
Broye		8			8	
Charbonnat		9			7	
Chissey en Morvan	2			3		
Collonge la Madeleine						2
Cordesse	1			3		
Couches	2		6	2		11
Créot						
Curgy	17			19		
Cussy en Morvan	1			1		
Dettey		1				
Dracy les Couches	1		1	1		1
Dracy St Loup	13		1	18		
Epertully						
Epinac	4		25	3		18
Etang sur Arroux		31		2	30	
Fragny				1		
Igornay	5			4		
La Boulaye						
La Celle en Morvan	10			11		
La Chapelle sous Uchon		1			2	
La Comelle	1	4			3	
La Grande Verrière	12			10		
La Petite Verrière	2			2		
La Tagnière		1				
Laizy	5	11		1	7	
Lucenay l'Evêque	6			5		
Mesvres		7			8	
Monthelon	10			7		
Morlet						
Reclesne	5			6		

Roussillon en Morvan	4			3		
Saisy			4			2
St Didier sur Arroux		3			6	
St Emiland	3			2		1
St Eugène						
St Forgeot	4			3		
St Gervais sur Couches			3			4
St Jean de Trezy			2	1		2
St Léger du Bois	1		6	2		7
St Léger sous Beuvray		2			1	
St Martin de Commune						1
St Maurice les Couches			2			
St Nizier sur Arroux						
St Prix	2			3		
Sommant	4			5		
Sully	2		5	1		1
Tavernay	8			10		
Thil sur Arroux		2			3	
Tintry						
Uchon		1			1	
TOTAL	244	85	58	244	78	50
		387			372	
Hors CCGAM	5	2	19	13	5	6



L'impact de la crise sanitaire dans le fonctionnement des RIAM

Les 3 pôles ont exercé leurs missions en télétravail du 17 mars 2020 au 8 juin 2020.

Chacun des RIAMS a été joignable par téléphone ou mail. Plusieurs parents et assistant(e)s maternel(le)s ont fait part de leur satisfaction de pouvoir toujours contacter les RIAM et d'avoir des éléments de réponse sur leurs questionnements face à la crise sanitaire.

Les RIAM ont aussi participé à la distribution de masques pour les assistant(e)s maternel(le)s en organisant des temps dédiés, ou en les déposants directement au domicile des professionnels.

Les temps d'animations ont repris la semaine du 29 juin. Les assistant(e)s maternel(le)s, avec l'accord des parents, sont revenus en grande majorité participer à ces moments. On peut toutefois noter que quelques professionnels ne fréquentent plus les ateliers de peur de la contamination. Le principal constat qui peut être mis en avant est que ces temps sont toujours très attendus et que le protocole mis en place, avec paradoxalement les contraintes qui peuvent en découler, rassure et sécurise pendant les activités.

Les agents RIAM ont été également été sollicités pour aider dans les multi accueils.

Les mesures sanitaires ont contraint l'aboutissement de certains projets comme la semaine de la petite enfance, les activités intergénérationnelles ou encore la semaine des bébés lecteurs.

Les activités extérieures ont été privilégiées afin de répondre au besoin de rassemblement des professionnels et offrir un cadre sécurisant au maximum.

3. Le fonctionnement des services

RIAM Pôle Autun

➤ Partenariat

Le RIAM travaille avec plusieurs partenaires afin de poursuivre et ajuster les diverses activités proposées. Ces échanges sont une plus-value quotidienne pour le public accueilli.

- **Le multi accueil** : propositions d'actions conjointes régulières (motricité).
- **L'EHPAD Village Croix Blanche** : animatrices du RIAM et animatrice de l'EHPAD mettent en place des rencontres inter générationnelles autour de la motricité (fine et corporelle). Les assistant(e)s maternel(le)s s'inscrivent pour une année scolaire, ainsi un vrai lien entre tous les usagers se crée.
- **La ludothèque** : participation à la fête du jeu, temps de jeux proposés aux assistants maternels et aux enfants du RIAM.
- **La bibliothèque** : des créneaux sont organisés pour l'accueil des enfants et professionnels. Les assistant(e)s maternel(le)s peuvent y emprunter gratuitement des ouvrages.
- **L'Espace des Habitants Danielle Mitterrand** : la proximité avec le RIAM favorise les échanges avec les habitants. Néanmoins, depuis 2 ans le public du RIAM et les usagers de l'espace des habitants ont du mal à trouver des créneaux de rencontres.
- **Les autres RIAM du CIAS sur le territoire de la CCGAM** : concertation, projets communs (fête de l'Afrique), réunion d'équipe.
- **Les autres RAM du département** : les réunions de travail et l'analyse de la pratique professionnelle permettent les échanges d'informations et favorisent l'harmonisation des services rendus au public.
- **Le service PMI** : co-animation réunions d'informations préalable à l'agrément, échange réguliers sur des situations particulières.
- **Le service droit et renseignement du travail (DIRECCTE)** : les animatrices sont régulièrement amenées à contacter ce service par téléphone ou mail afin de délivrer aux usagers des réponses justes et adaptées.
- **L'IRFA par le biais de Pazzapa formation** : mise en place de modules de formations dans le cadre du CPF.
- **Form'assmat (anciennement Infans)** : organisme de formation professionnelle, réunion d'information proposée aux assistant(e)s maternel(le)s.
- **Pajemploi** : renseigner les parents employeurs des évolutions du site national.
- **Les travailleurs sociaux CAF et PMI orientent au RIAM** (dans le cadre du Pool de Puériculture) les familles en difficultés passagères, lors de la naissance d'un enfant pour du prêt de matériel (landau, poussette...).
- **Pôle emploi et CILEF** : participation au forum « festival des avenir » afin de présenter la profession d'assistant(e) maternel(le) et accompagnement des parents à la recherche d'un mode d'accueil.

- **Thérapeute Bénédicte Causse** : elle anime les temps d'échanges proposés par le RIAM destinés aux assistant(e)s maternel(le)s sans les enfants. Ces séances participent largement à la professionnalisation et à l'évolution du métier d'assistant(e) maternel(le).

➤ **Formation**

- Animatrice responsable : analyse de la pratique professionnelle, formation d'intégration catégorie B.
- Animatrice : analyse de la pratique professionnelle, cycle de professionnalisation des responsables de Relais Assistant(e)s Maternel(le)s, Webinaire « comment réussir à transformer les épreuves en capital ? Quels outils pour développer sa résilience ».

➤ **Perspectives 2021**

- Répondre aux besoins des usagers en respectant et en s'adaptant aux mesures sanitaires.
- Travail de concert avec l'ensemble des animateurs RIAM en vue de la réorganisation des RIAM.
- Accompagner le groupe d'assistant(e)s maternel(le)s dans leur projet MAM à Autun.
- Travailler en collaboration étroite avec notre hiérarchie et les communes du Haut Morvan pour réfléchir à des propositions afin de pallier l'absence d'accueil petite enfance sur ces communes.
- Proposer des temps d'accueils au RIAM des enfants, pour permettre aux assistant(e)s maternel(le)s de suivre des formations plus facilement.

➤ **Le fonctionnement du service**

- 212 familles différentes ont bénéficiés d'une information délivrée par le RIAM. Parmi elles, 53 familles distinctes à la recherche d'un mode d'accueil, dont 9 qui recherchent en horaire atypique.
- 75 assistant(e)s maternel(le)s distincts ont bénéficiés d'un service délivré par le RIAM (accueil physique, téléphonique, atelier d'éveil, réunion d'information). Soit la totalité (à une près) des agréés. La sollicitation des professionnels auprès du RIAM a été massive que ce soit pour des questions de nature administratives, ou relevant de la prise en charge de l'enfant et des mesures sanitaires à appliquer, ou bien tout simplement pour pouvoir échanger sur les craintes engendrées par la situation.

RIAM Pôle Broye-Mesvres/ Etang Sur Arroux

Des ateliers d'éveils sont proposés aux assistant(e)s maternel(le)s et aux enfants 2 fois par semaine au RIAM d'Etang, une fois par semaine au pluri-accueil de Mesvres, et environ 1 fois par mois dans les communes suivantes : St Nizier, Laizy.

➤ **Partenariat**

- **La bibliothèque** : Atelier lecture une fois par mois pour les enfants et les assistant(e)s maternel(le)s des RIAMS du pôle d'Etang sur Arroux.

- **Bourse de puériculture en partenariat avec l'association Décllic** : 2 fois dans l'année.
- **La ludothèque** : participation à la fête du jeu, sortie à la ludothèque proposée aux enfants et aux assistant(e)s maternel(le)s en partenariat avec le pluri-accueil de Mesvres.
- **Les micro-crèches d'Etang sur Arroux et le Pluri-accueil de Broye/Mesvres** : proposition d'actions conjointes régulières (motricité) et ponctuelles (Fêtes de Noël, sortie d'été).
- **L'école maternelle** : liaison entre le RIAM d'Etang sur Arroux et l'école maternelle (favoriser l'intégration des enfants non scolarisés en prévision de leur première rentrée scolaire. Cette liaison leur permettra de se familiariser avec des personnes et des lieux nouveaux).
- **Semaine des bébés lecteurs** : contes et comptines présentés par les assistant(e)s maternel(le)s du RIAM pôle Etang.
- **Les autres RIAMS du CIAS sur le territoire de la CCGAM** : concertation, projets communs (fête de Noël, sortie estivale).
- **Les autres RIAMS du département** : les réunions de travail permettent les échanges d'informations et favorisent l'harmonisation des services rendus au public. 5 demi-journées de réunions/concertations avec le réseau Charolais/Autunois et 5 demi-journées d'analyse de la pratique professionnelle.
- **Les Mairies des communes environnantes** : réservations de salles pour les différentes activités des RIAMS (Broye, Laizy, Etang sur Arroux St Nizier).
- **Le service PMI** : participation aux réunions d'informations préalable à l'agrément.
- **Le service droit et renseignements du travail (DIRECCTE)** : demande de renseignements à ce service, soit par téléphone ou par mail, afin de délivrer aux usagers des réponses justes et adaptées.
- **Formassmat** : organisme proposant de la formation à distance pour les assistant(e)s maternel(le)s.
- **La CAF** : contact avec les travailleurs sociaux pour renseignements sur l'allocation PAJEMPLOI.
- **Les travailleurs sociaux (assistantes sociales)** : aident les parents en difficultés pour l'accueil de leurs enfants (crèche ou assistant(e)s maternel(le)s).



Malgré la crise sanitaire, une bourse de puériculture (celle d'automne) a pu avoir lieu du 9 au 12/10/2020.

Cette bourse était attendue par les familles : 53 déposants et 85 acheteurs.

Un protocole était mis en place : désinfection des mains à l'entrée, gel hydro-alcoolique à disposition à la sortie, port du masque obligatoire, mise en place de ticket à l'entrée afin de réguler le flux de déposants.

Le jour de la vente, un traçage était effectué avec demande du nom et du numéro de téléphone des visiteurs.

Pas plus de 8 personnes à la fois dans la salle.

Le RIAM a conservé ce traçage pendant un mois.

➤ **Formation**

Analyse de la pratique professionnelle.

➤ **Perspectives 2021**

- Maintenir les différents partenariats existants, les renforcer.
- Travail de concert avec l'ensemble des animateurs RIAM en vue de la réorganisation des RIAM.
- S'adapter à la crise sanitaire en proposant des temps d'animations respectueux des consignes.
- Travailler en étroite collaboration avec le pluri-accueil de Mesvres et la micro-crèche d'Etang sur Arroux. Mener plus d'actions en partenariat tout en conservant une autonomie propre à chaque service. Développer notamment par le biais d'appel à projet, des actions soutien à la parentalité.
- Harmoniser les actions des deux RIAMS. Améliorer l'information pour permettre une meilleure visibilité des services rendus, afin que tous les usagers concernés du pôle d'Etang les utilisent au mieux.

➤ **Le fonctionnement du service**

- 33 familles distinctes ont bénéficié d'une information délivrée par le RIAM dont 10 recherchant un mode d'accueil.
- 28 assistant(e)s maternel(le)s différents ont bénéficié d'un service transmis par le RIAM.

RIAM Pôle Epinac/Couches

Les deux relais du pôle proposent aux assistants maternels du secteur des temps d'éveil : lundi et jeudi matin pour EPINAC et vendredi matin pour COUCHES. Afin de diversifier et enrichir ces temps d'éveil, divers partenariats ont été mis en place en 2020.

➤ Partenariat

- **Micro-crèche « Marguerites »** : activités conjointes pendant certain temps d'accueil.
- **Les autres RAMS du CIAS** : concertations, projets commun, réunions d'équipe.
- **Les autres RAMS du département** : les réunions de travail et l'analyse de la pratique professionnelle permettent les échanges d'informations et favorisent l'harmonisation des services rendus au public.
- **La PMI** : participation aux réunions d'information préalable à l'agrément.
- **PAJEMPLOI, DIRECCTE** : mise à jour des informations relative aux statuts et informations concernant les assistants maternels.

➤ Formation

Cycle de professionnalisation des responsables de Relais Assistantes et Assistants Maternels, analyse de la pratique professionnelle.

➤ Perspectives 2021

- Maintenir les différents partenariats existants, les renforcer.
- Développer l'utilisation de monenfant.fr
- Travail de concert avec l'ensemble des animateurs RIAM en vue de la réorganisation des RIAMS.
- Poursuivre l'accompagnement de départ en formation des assistant(e)s maternel(le)s, notamment à Epinac.
- Développer les pratiques pour continuer d'offrir un service de qualité, en tenant compte de la situation sanitaire actuelle.

➤ Le fonctionnement du service

- 29 familles distinctes ont bénéficié d'une information transmise par le RIAM en 2020, soit 43 accueils téléphoniques ou en présentiel.
- 36 assistant(e)s maternel(le)s distincts ont eu recours au RIAM : transmission d'information, temps d'accueil collectif, distribution de masques de protection (sur 2 jours). C'est au total 141 accueils téléphoniques ou présentiels soit 100 de plus qu'en 2019.



Cette augmentation s'explique par le fait que le relais a accompagné les assistant(e)s maternel(le)s pendant la crise sanitaire. Cette période forte de changement a suscité beaucoup de questions chez les assistant(e)s maternel(le)s, comme chez les parents : port du masque obligatoire ou non, fiche de paye à 80 %, conditions de reprise des accueils et des activités...

Le relais, en lien avec ses partenaires, a fait en sorte de répondre au mieux aux besoins et attentes de chacun. Toutefois, le chômage partiel touchant aussi les familles, il y a eu peu de demande auprès du relais pour l'emploi d'assistant(e) maternel(le) et donc moins de contact.

Zoom sur la formation des assistant(e)s maternel(le)s

Depuis plusieurs années, aucun groupe de formation ne s'était constitué sur le pôle. En partenariat avec l'organisme de formation Formassmat, l'animateur a pu contribuer à la mise en place d'une formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST), dans les locaux du RIAM de Couches, suivi par 6 assistant(e)s maternel(le)s. Cela contribue largement à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s et répond en même temps à une des missions supplémentaires bonifiées, formulée par la CAF.

E. Les autres services Petite Enfance et Famille

1. Le Pool de Puériculture

Si des difficultés financières se présentent lors de la naissance d'un l'enfant, le Pool de Puériculture, situé dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance "Bel Gazou" à Autun, permet aux familles de louer du matériel spécifique à faible coût par périodes de 3 mois renouvelables : landaus, poussettes, chaises hautes, lits, transats, sièges autos, etc...

Le montant de la location correspond à 5 % du prix moyen d'achat.

L'orientation des publics sur le Pool de Puériculture est principalement effectuée par les travailleurs sociaux et médico-sociaux. Des prêts de matériels peuvent également être accordés aux assistant(e)s maternel(le)s agréées.



➤ Objectifs

- Proposer en location du matériel de puériculture aux familles en difficultés financières. Le prêt est consenti pour une période de trois mois, renouvelable une fois.
- La location peut être l'occasion d'instaurer avec la famille une relation éducative, le contact avec les familles peut permettre une information sur d'autres services comme la Ludothèque ou 1, 2, 3 Soleil.
- Dépanner momentanément les Assistant(e)s maternel(le)s qui débutent leur activité (si le matériel est disponible). La priorité est donnée aux familles.

➤ Bilan des locations de matériel de puériculture

Désignation des articles	Nb Locations encaissées	Nb Familles	Nb Ass. mat
Siège-auto	3	1	1
Lit à barreaux avec matelas	1	1	0
TOTAL	4	2	1

Rappel 2019 : 4 familles et 1 Ass. Mat. ont bénéficié de ce service au cours de l'année.

Très peu de demandes pour la location de matériel, les familles ou professionnels privilégient l'achat de matériel d'occasion.

➤ **Perspectives 2021**

Continuer à valoriser cette location de matériel peu onéreux.

2. Les Ludothèques

2.1 Ludothèque Autun

La Ludothèque, située au sein de l'espace Simone Veil 21, rue du 11 novembre à Autun, possède environ 1 200 jeux et jouets dont des jeux surdimensionnés.

Ces jeux sont proposés à la location, les usagers peuvent également jouer sur place aux heures d'ouverture de la structure. Une équipe d'animation accueille et accompagne les différents publics dans la découverte, le choix le plus adapté possible – en tenant compte du souhait de base – et l'activité du jeu.

La Ludothèque organise régulièrement des animations extérieures et développe plus particulièrement des actions collectives avec des partenaires locaux.

En raison de la crise sanitaire, la ludothèque a été fermée du 16 mars au 11 mai, puis a fonctionné en mode dégradé selon un PCA évolutif en fonction des annonces ministérielles.

La ludothèque a adapté son activité en suivant l'évolution des consignes. Ainsi, des actions ont pu être réalisées pendant les périodes de dé-confinement et de nouvelles actions ont été développées pour répondre à des besoins repérés dans ce contexte particulier.

◆ Ouverture au public

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Hors vacances scolaires

Lundi 14h-18h

Mardi 9h-12h /14h-18h

Mercredi 9h-12h /14h-18h

Jeudi 9h-12h / 14h-17h

Vendredi 9h-12h

Vacances scolaires

Lundi 14h-17h30

Mardi 9h-12h /14h-17h30

Mercredi 9h-12h /14h-17h30

Jeudi 9h-12h /14h-17h30

La journée du vendredi est réservée à l'accueil de groupes.

Horaires d'été : Juillet/août 9h - 12h et Ludobus les après-midis.

Fermeture les 3 premières semaines d'août.

Au dé-confinement, le lieu a ré-ouvert en mode « dégradé » pour du prêt de jeux uniquement, dans la limite de 1 personne par Rendez-vous.

En été la ludothèque a ré-ouvert ses portes au public pour du prêt et du jeu sur place sur inscription avec une capacité d'accueil de 18 personnes maximum (dans le cadre des normes d'accueil de 1 personne/4 m2) et ce, jusqu'en novembre.

Des animations sur place ont eu lieu pour des groupes constitués :

- Foyer de vie des Colombes de Château Chinon.
- CFFPA, CILEF, CMP, SESSAD, IME.
- 1 classe d'une école, 1 groupe de collégiens.
- Groupe d'enfants participant à l'activité « Aide aux devoirs » (Association Familiale).

Puis de novembre à décembre, l'accueil du public a été de nouveau interdit, sauf pour des animations individuelles ou binôme dans le cadre du projet pour rompre l'isolement des seniors « Séances de jeux pour les seniors ».

◆ Animations en extérieur

Les animations en extérieur se sont déroulées « normalement » jusqu'au 16 mars. Les animatrices de la ludothèque se sont donc déplacées :

- Dans les EAJ de la CCGAM : 1 animation dans les EAJE d'Autun, Mesvres et Etang sur Arroux.
- Groupes scolaires : 2 animations en école maternelle et au collège.
- Temps d'accueil au LAEP 1.2.3 Soleil : mobilisation plus importante des 2 animatrices ludothèque en 2020, pour pallier à l'absence d'accueillantes qui étaient en télétravail ou en ASA (autorisation spéciale d'absence).
- Participation au projet partenarial Département, DCSU « Et si on sortait ! ». Organisation de sorties à vocation culturelles et sociales. Mise en place de 5 sorties sur l'année 2020.
- 2 animations hebdomadaires à l'accueil de jour. Mobilisation plus importante en 2020 pour pallier à la réduction du nombre de bénévoles qui pour la plupart âgés, sont considérés comme personnes vulnérables.
- Animations mensuelles dans 2 EHPAD d'Autun : nouvelle demande d'intervention dans 2 autres EHPAD d'Autun.

En raison du contexte sanitaire, les animations dans les structures extérieures comme les EHPAD ou écoles n'ont pas reprises depuis le 16 mars 2020.

Nouvelles actions en 2020

• « Les cabanes de voyage »

Projet réalisé en partenariat avec l'équipe de l'Espace Simone Veil, l'animatrice de Soutien à la Parentalité et l'association « Les cabanes de voyage ».

Ce projet qui s'est déroulé sur 1 semaine, invitait les habitants à venir concevoir des cabanes à partir d'éléments de récupération et de créer ainsi, des espaces de rencontres et d'échanges.

Lors des 4 premiers jours, le public a préparé et monté les cabanes avec les professionnelles.

Le projet s'est conclu par un après-midi festif autour des cabanes avec jeux de la Ludothèque, activités manuelles et contes proposés par des intervenants.

• Séances jeux de société pour les seniors

Partant du constat de l'isolement des seniors qui ne trouvent pas leur place dans les activités en grand groupe (type foyer), puis les activités qui ont cessées avec les mesures sanitaires, des séances de jeux ont été mises en place à la Ludothèque, dans la mesure de 3 seniors accueillis par rendez-vous.

Ce projet a démarré en septembre.

➤ Tarifs

De nouvelles modalités tarifaires ont été définies en concertation/harmonisation avec la Ludothèque de Couches.

Tarifs Ludothèque

Tarifs 2020	
Adhésion Familiale Quotient ≤ 655€	20€ pour 1 an 10€ pour 6 mois
Adhésion Familiale Quotient entre 655€ et 1 200€	30€ pour 1 an 15€ pour 6 mois
Adhésion Familiale Quotient > 1 200€	40€ pour 1 an 20€ pour 6 mois
Adhésion Individuelle	15€ pour 1 an 8€ pour 6 mois
Location d'un ordinateur, Jeu XXL, Jeu de valeur	3€50
Forfait 4 jeux XXL Pour une semaine	15€
Amende pour retard	2€ par semaine
Caution pour location Jeux en Bois	80€

- Le remplacement d'une ou plusieurs pièces manquantes est votre charge.
- Les jeux sont loués pour une durée d'un mois, **sauf pour les jeux en bois où la durée ne peut excéder 1 semaine (semaine supplémentaire = 3€50)**. Toute période commencée est due.
- Les jeux en bois, XXL doivent être réservés au minimum 15 jours avant la date d'emprunt.

Tarifs Ludothèque

Structures, Etablissements

Tarifs 2020	
Forfait 4 Jeux XXL Pour une semaine	15€
Forfait 5 Jeux (à changer tous les deux mois)	30€
Forfait 10 Jeux (à changer tous les deux mois)	40€

Forfait Animation de Groupe

Tarifs 2020	
A la Ludothèque : 1 séance	20€
A la Ludothèque : 10 séances soit 1 fois par mois sur RDV	150€
En Extérieur* : 1 séance d'1h30	30€
En Extérieur* : 3 séances d'1h30	70€
En extérieur* : 10 séances d'1h30	230€

*La ludothèque se déplace uniquement sur le territoire de la C.C.G.A.M.

➤ Objectifs

- Permettre l'accès au jeu à des publics venus de divers horizons.
- Rompre l'isolement.
- Etre un lien «culturel» ressource sur le jeu.
- Montrer le jeu dans ce qu'il est en réalité, et non à travers son image «médiatisée».
- Etre un lieu convivial, intergénérationnel et de mixité.

➤ Adhésion

	Nombre de familles adhérentes	Nombre d'Assistant(e)s maternel(le)s adhérent(e)s	Nombres d'enfants (familles ou AM adhérent(e)s)	Nombre de collectivités
2020	37	2	67	11
2019	35	4	99	31 dont (14 adhésions payantes)

	Nombre de jeux empruntés	Nombre de visites (détaillé)
2020	470	<p>650 enfants + 425 adultes</p> <p>362 enfants de -6 ans 288 enfants de +6 ans Accompagnés par : 293 Parents 34 grands parents Autres accompagnateurs : 4 autre (adulte familial : oncle...) 62 travailleurs sociaux (éducateurs, éduc spé, TISF...) 32 animateurs</p> <p>93 enfants seuls de +10 ans</p> <p>167 Assistant(e)s maternel(le)s avec: 292 enfants de - 6 ans 33 enfants de +6 ans</p>
2019	1 073	2 754 enfants + 1 623 adultes

➤ **Quotient familial mensuel des adhérents**

	QF < 655 €	655 € <QF> 1 200 €	QF > 1 200 €	Adhésion individuelle ou grands parents
2020	56%	8%	20%	16%
2019	49%	42%	-	9%

➤ **Origine géographique des adhérents sur le territoire de la CCGAM**

Communes	2019	2020
Anost	2	3
Autun	22	20
Auxy	1	0
Barnay	0	1
Brion	0	1
Broye	1	1
Curgy	3	2
Dracy St Loup	1	1
Epinac	0	1
Etang sur Arroux	1	1
Igornay	2	1
La Celle en Morvan	1	1
La Grande Verrière	2	2
Laizy	1	1
Lucenay l'Eveque	1	0
Mesvres	1	0
Monthelon	1	0
Saint Léger du Bois	1	1
Saisy	2	0
Total Inscrits CCGAM	91%	37 soit 95 %
Total inscrits hors CCGAM	9%	2 soit 5%

➤ Fréquentation

• Sur place à la Ludothèque

	Nombre de jeux empruntés	Nombre de visites (détaillé)
2020	470	<p>650 enfants + 425 adultes</p> <p>362 enfants de -6 ans 288 enfants de +6 ans Accompagnés par : 293 Parents 34 grands parents Autres accompagnateurs : 4 autre (adulte familial : oncle...) 62 travailleurs sociaux (éducateurs, éduc spé, TISF...) 32 animateurs 93 enfants seuls de +10 ans 167 Assistant(e)s maternel(le)s avec: 292 enfants de - 6 ans 33 enfants de +6 ans</p>
2019	1 073	2 754 enfants + 1 623 adultes

• A travers les diverses activités et projets 2020

Structure (nombre d'accueils)	Age	Nombre	Nombre d'animateurs / professionnels / accompagnateurs...
Enfance / Jeunesse			
Multi accueil Mesvres (x2)	0 - 3 ans	13	5
Multi accueil Etang + AS mat (x1)	0 - 3 ans	6	3
Ecole maternelle Victor Hugo (1 accueil)	0 - 3 ans	13	5
Collège la Chataigneraie	12 - 15 ans	7	2
Groupe aide aux devoirs (5 accueils)	6 - 9 ans	37	10
Médico / éducatif			
IME Enfants (2 accueils)	9 - 12 ans	8	3
SESSAD	6 - 9 ans	3	3
CMP	adultes	3	2
Foyer de Vie Les Colombes* (3 accueils)	adultes	12	3
Foyer de Vie Les Eduens (2 accueils)	adultes	7	4
EHPAD Milay + IME (1 accueil)	seniors	1	2
	12 - 15 ans	5	
Accueil CFPPA (2 accueils)	adultes	26	2
CILEF	adultes	5	1
Accueil Familles PSM	adultes	3	1
	3 - 6 ans	3	
Jeux adultes seuls	seniors	12	

Total	0 - 3 ans	32	46 accompagnateurs
	3 - 6 ans	3	
	6 - 9 ans	40	
	9 - 12 ans	8	
	12- 15 ans	12	
	+ 15 ans	0	
	Adultes	56	
	Seniors	13	

* Animations payantes

• **A l'extérieur, dans les locaux des structures**

Structure	Age	Nombre	Nombre d'animateurs / accompagnateurs ou parents
EHPAD st Antoine (5 animations)	seniors	52	6
Maison de retraite St Anne	seniors	35 résidents	5 pro St Anne
		3 Ehpad Milay	2 pro Milay
	IME enfants		
	9- 12 ans	3	
Ehpad St Charles	seniors	10	4 pro
Ehpad la providence (2 animations)	seniors	15	2 pro
Autun	3 – 6 ans	30	
	6 – 9 ans	29	
Broyes	3 – 6 ans	19	
Etang sur Arroux	3 – 6 ans	10	
	6 – 9 ans	20	
Auxy	3 – 6 ans	13	
	6 – 9 ans	4	
	9 – 12 ans	6	
Ecole Victor Hugo (1 animation)	0 – 3 ans	13	3 pro
Collège la Chataigneraie (1 animation)	12 – 15 ans	9	
Micro Crèche Etang sur Arroux (6 animations)	0 – 3 ans	41	7 pro
Multi accueil Epinac (1 animation)	0 – 3 ans	9	1
Multi accueil Bel Gazou (5)	0 – 3 ans	64	10 pro
Micro Crèche Mesvres (2 animations)	0 – 3 ans	18	4
Ecole de Sommant (1 animation)	3 – 6 ans	16	2
Accueil de jour (décembre)	adultes	16	10 pro
Total	0 – 3 ans	145	
	3 – 6 ans	78	
	6 – 9 ans	49	
	9 – 12 ans	13	
	12- 15 ans	9 adultes et 16	
	seniors	101	
	professionnels	56	

• A l'extérieur, à la patinoire

	Nombres d'enfants par tranche d'âge						Nombre d'adultes qui accompagnent				Groupes
	0 - 3 ans	3 - 6 ans	6 - 9 ans	9 - 12 ans	12 - 15 ans	+ 15 ans	Parents	As mat	Grands parents	Adultes seuls	
Lundi 24 /02	8	9	11	6	5		3	1	3	2	L'escale le Creusot : 2 anim+ 8 enf (12/15 ans) 3 TISF SESSAD 1 Foyers des Colombes 3 adultes 1 Pro
Mardi 25/02	9	18	20	8	10	4	25		7	2	
Mercredi 26/02	8	5	13	8	6	4	16	1	6	2	SESSAD 1 Tisf 2
Jeudi 27/02	3	15	20	21	19	9	27		8		SESSAD 3 pro C Social Luzy 20 enf 3/6 ans + 2 pro
Vendredi 28/02		7	7	1		4	10		4		1 TISF
Lundi 02/03	2	11	14	10	12		22		7	2	T Aventures 5 anim + 22 enf 3/6 ans Foyer des colombes 1 pro + 3 adultes
Mardi 03/03	1	7	10	6	9	3	10		2	3	1 TISF
Mercredi 03/03	2	11	10	9	13	5	12		6	2	C Loisirs St Saulge 8 enf 6/9 ans 8 enf 9/12 ans + 3 anim 1 TISF
Jeudi 04/03	3	13	21	13	12	5	22		14	2	1 TISF C loisirs de Couches 4 anim + 13 enf 3/6 ans 4 enf 6/9 ans
Vendredi 05/03	6	7	6	2	3	3	9		4	1	
TOTAL	32	103	132	77	85	37	155	2	62	10	31 pro 6 adultes 55 enf (3/6 ans) 12 (6/ 9 ans) 8 (9/12 ans) 8 (12/15 ans)

• Autres fréquentations

Evènements ponctuels, etc...	Age	Nombre	Nombre d'animateurs / accompagnateurs ou parents
Soirée Jeux	6 - 9 ans	1	3 parents
	9 - 12 ans	2	2 adultes seuls
Les cabanes de voyage	3 - 6 ans	8	3 seniors
	6 -9 ans	13	16 adultes
	9 - 12 ans	5	16 adultes
Total	3 - 6 ans	8	
	6 - 9 ans	14	
	9 -12 ans	7	
	Adultes, parents ou adultes seuls, grands parents	37	
	Seniors seuls	3	

➤ Bilan

- Malgré les contraintes sanitaires, nous avons pu mettre en place quelques actions en place.
- Nous sommes partis du constat des parents demandeurs de lien social et des seniors isolés, mais les mesures sanitaires très restrictives limitent l'accueil du public et les animations de groupe.
- De nouveaux tarifs ont été réfléchis et instaurés en collaboration avec la Ludothèque de Couches. La modalité se présente sous la forme de 3 forfaits (comprenant l'adhésion + l'emprunt de jeux pour une durée de 6 mois ou 1 an), définis en fonction du quotient familial. Ceci permet aux usagers de s'acquitter d'une dépense unique et éviter les manipulations d'argent.

➤ Perspectives 2021

Il est compliqué de se projeter dans ce contexte sanitaire et les restrictions qu'il engendre. Nos actions sont fonction de l'évolution des décisions ministérielles.

Travail autour de la réorganisation des services Ludothèque, Soutien à la parentalité et RIAM autour d'un pôle « projet ».

2.2 Ludothèque de Couches

La Ludothèque, située dans l'EHPAD les Myosotis, route de Chalencey à Couches possède environ 345 jeux et jouets dont des jeux surdimensionnés. Ces jeux sont proposés à la location, les usagers peuvent également jouer sur place aux heures d'ouverture de la structure. Un animateur accueille et accompagne les différents publics dans la découverte, le choix (le plus adapté possible en tenant compte de leur souhait de base) et l'activité jeux.

La Ludothèque accueille les structures comme le centre de loisirs, les crèches et l'accueil de jour des personnes âgées.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Mardi : 15h / 17h30.

Mercredi : 9h/12h et 14h/18h.

Vendredi : 15h/18h.

Fermeture une semaine à chaque vacances scolaires et 4 semaines l'été.

Pour pouvoir bénéficier des jeux à la location, les usagers doivent s'acquitter d'une adhésion annuelle fixée en fonction du quotient familial.

➤ **Objectifs**

- Permettre l'accès au Jeu à des publics venus de divers horizons (jeux sur place gratuits, tarifs pour l'adhésion fixés en fonction du quotient familial).
- Favoriser la mixité sociale.
- Favoriser les relations intergénérationnelles (parents/enfants).
- Etre un lieu « culturel » ressource sur le jeu.
- Montrer le jeu dans ce qu'il est en réalité, et non à travers son image « médiatisée ».
- Etre un lieu convivial.

➤ **Adhésion**

	Nombre de familles adhérentes	Nombre d'Assistant(e)s maternel(le)s adhérent(e)s	Nombres d'enfants (familles ou AM adhérent(e)s)	Nombre de collectivités
2020	6	1	15	- 2 structures Petite Enfance - 2 ALSH (Epinac/Couches)
2019	11	0	25	- 2 structures Petite Enfance - 1 ALSH - 1 Accueil de jour

➤ **Fréquentation**

	Nombre de jeux empruntés	Nombre de visites (détaillées)
2020	106	122 Adultes et 211 enfants dont 47 parents avec 27 enfants - de 6 ans 16 enfants + de 6 ans 2 Assistant(e)s maternel(le)s avec 3 enfants - de 6 ans ALSH/Crèche 73 accompagnateurs avec 90 enfants - de 6 ans 75 enfants + de 6 ans
2019	-	377 enfants et 220 adultes dont 239 enfants de -6 ans 187 enfants de +6 ans Accompagnés par : 117 Parents 27 Assistant(e)s maternel(le)s 76 Autres accompagnateurs

➤ **Quotient familial mensuel des adhérents**

	Quotient familial < 645 €	Quotient familial Entre 645 et 1 200 €	Quotient familial > 1 200 €	Hors CCA tarif unique	Personne seule (sans enfant) tarif unique + 18 ans
2020	29%	29%	29%	-	13%
2019	27%	73%	-	-	-

➤ **Origine géographique** (*uniquement les adhérents*)

Communes	2019	2020
Couches	5	3
Dracy Les Couches	/	1
Saint Gervais sur Couches	1	/
Saint Jean de Trézy	1	1
Saint Maurice les Couches	1	/
Total Inscrits CCGAM en %	8 soit 73%	5 soit 71%
Total inscrits hors CCGAM en %	3 soit 27%	2 soit 29 %



On note une diminution du nombre d'adhésion sur l'année 2020, dû à la crise sanitaire.

Cependant, malgré un service qui a tourné au ralenti suite à l'impossibilité de recevoir du public, le prêt de jeux a toutefois continué et le partenariat avec les crèches et les ALSH a été maintenu (animations sur place ou prêts de jeux).

3. Le Ludobus

Depuis début juillet 2015, l'équipe mutualisée des Relais Intercommunaux d'Assistant(e)s Maternel(le)s, du Soutien à la Parentalité et de la Ludothèque se déplace dans les communes du Grand Autunois Morvan tout au long de l'année.

Les animatrices proposent des temps conviviaux d'échanges, d'informations et tous styles de jeux: jeux de société, jeux en bois, espace adapté pour les petits, ou activités manuelles ...

L'objectif du Ludobus est de favoriser l'accès aux animations à toutes les familles du territoire, mais aussi aux professionnels ou groupes, de valoriser le jeu en famille, de privilégier les rencontres intergénérationnelles, la mixité sociale et enfin d'être un véritable relais d'informations.

L'entrée est libre, sans inscription et ... **sans limite d'âge !**



Le Ludobus a fonctionné jusqu'au 16 mars en période scolaire et durant le mois d'octobre, en organisant 3 à 4 animations hebdomadaires sur les communes de Créot, Saisy, Curgy, Broyes, Sully, Dracy St Loup, Antully, Auxy, Sommant, Laizy, Epinac, Saint Jean de Trézy, Charbonnat, Reclesne, Etang sur Arroux, Saint Nizier sur Arroux.

En raison de la crise sanitaire, l'activité Ludobus estival qui fonctionne habituellement tous les jours n'a pas pu être anticipée.

Nous avons néanmoins durant le période de dé-confinement programmé quelques animations dans les communes de St Pantaléon, Anost, Dracy St Loup, Auxy, Epinac, St Jean de Trézy, Cordesse, Charbonnat, Etang sur Arroux, Autun base nautique. La Médiathèque d'Autun a été partenaire sur 3 animations.

Dans le cadre de la CTG, la Ludothèque a proposé des animations Ludobus dans les accueils ALSH d'Autun, Etang sur Arroux, Broyes et Auxy sur les vacances d'été.

➤ Fréquentation

	Age	Nombre	Nombre d'animateurs / accompagnateurs ou parents
Ludobus période scolaire	0 - 3 ans	103	49 parents
	3 - 6 ans	24	48 as mat
	6 - 9 ans	30	3 grands parents
	9 - 12 ans	14	
	12 - 15 ans	2	
	+ 15 ans	1	
Ludobus été	0 - 3 ans	4	13 parents
	3 - 6 ans	17	7 grands parents
	6 - 9 ans	23	2 tatas
	9 - 12 ans	20	14 adultes seuls
	12- 15 ans	6	2 TISF
	+ 15 ans	1	
Total	0 - 3 ans	107	
	3 - 6 ans	41	
	6 - 9 ans	53	
	9 - 12 ans	34	
	12 - 15 ans	8	
	+ 15 ans	2	
	Adultes, parents ou adultes seuls, grands parents	88	
	Professionnels	50	

4. Le Soutien à la Parentalité

4.1 Les actions conduites par l'animateur soutien à la parentalité

4.1.1 Le Kiosque Famille



En raison du Covid 19

Modification de la fréquence des permanences en présentiel et en binôme, ainsi que des actions collectives prévues.

Il a fallu s'adapter régulièrement en fonction des consignes sanitaires, des consignes locales tout en s'appuyant sur le guide ministériel des services du soutien à la parentalité qui définissait ce qui était possible ou non de mettre en place.

La délocalisation d'actions sur le territoire, les rencontres avec des acteurs locaux sur le territoire CCGAM comme relais de l'information « soutien à la parentalité » (coordonnateur périscolaire, bibliothèque...) prévues en 2020 n'ont pas pu se réaliser.

◆ **Permanence**

- Des accueils en présentiel réduits.
- Une équipe partenariale peu présente avec 8 accueils en binôme sur l'année.
- Un partenaire qui se désengage momentanément.
 - Une perte de dynamique de groupe.
- Des permanences téléphoniques journalières même sur les temps de confinement pour maintenir des échanges réguliers avec les personnes qui fréquentaient régulièrement le kiosque, que ce soit sur les permanences ou sur le collectif : prises de nouvelles, transmissions des informations sur les services locaux qui fonctionnaient sur la période de confinement. Une plus grande disponibilité de la référente du kiosque pour accueillir les émotions, remettre du positif et réassurer.

➤ **Fréquentation**

226 accueillis et 205 demandes et besoins formulés.

➤ **Constat**

On observe l'intérêt du listing famille et des réseaux de partenaires.

En effet, des personnes inscrites dans le listing famille qui habituellement n'étaient pas réactives aux propositions du kiosque, mais qui pendant le confinement ont repris contact.

Pendant cette période les orientations étaient plutôt vers des dispositifs d'écoute psychologique, de médiation familiale, des réseaux VIF.



◆ **Actions collectives :**

- Le maintien des ateliers d'écriture et de la Bulle du Kiosque : 9 sur l'année.
- L'apéro-débat « Comment traversons-nous les crises en famille ? » prévu en novembre, reporté en 2021.
- Pas d'évènement fort en fin d'année.

➤ **Fréquentation**

39 participants répartis comme suit :

- **Atelier d'écriture** : 27 personnes sur 5 séances.
- **Bulle du Kiosque, groupe de soutien** : 12 personnes sur 4 séances.

Lieux de résidence repérés

CCGAM : Autun, St Pantaleon, St Andoche

CCGAM hors Autun : Laizy, Lucenay Lévêque, Epinac, St Prix, Broyes, Etang sur Arroux, Igornay, Curgy, Roussillon en Morvan, Auxy et Dracy St Loup.

➤ **Constat**

- Les participants ont montré un intérêt tout particulier lorsque ceux-ci ont pu s'organiser : quelque fois le seul lieu de rencontre.

Un moment très attendu, de détente, de lien social, de collectif ou concernant les ateliers d'écriture, la créativité a permis de se sentir exister.

- Des espaces collectifs qui ont manqué particulièrement aux personnes vulnérables, pas forcément outillées en numérique pour des propositions à distance.

- Des familles toujours intéressées par les différentes propositions du Kiosque pour lesquelles le contexte sanitaire a impacté leur participation.

➤ **Perspectives 2021**

- Reconduire la Bulle du Kiosque, groupe de soutien pour les parents et grands-parents.

- Reconduire les ateliers d'écriture et créatifs et valoriser les travaux 2020.

- Entretenir le lien avec les familles qui fréquentent le Kiosque.

- Continuer de se faire connaître auprès de nouvelles familles et des partenaires.

- S'appuyer sur les acteurs locaux du territoire de la CCGAM et les différents réseaux.

- Accueillir la personne qui remplacera la référente actuelle.

- Maintenir une dynamique d'équipe malgré le contexte actuel.

◆ **Ateliers d'écriture partagée :**

5 ateliers proposés aux parents, grands-parents et aux enfants à partir de 10 ans entre janvier et décembre et animés par une intervenante spécialisée et la référente du Kiosque Famille.

Accueil de nouveaux participants en début d'année. La réflexion collective a défini le thème de l'année « **Lettre à ...** » **quelqu'un** ou « **Lettre à ...** » **un objet**. Il s'agissait de se remémorer la relation, les circonstances, le contexte, qui a fait qu'une personne ou un objet a été important dans l'enfance, l'adolescence ou dans son parcours de parents, puis création d'une carte avec collage, dessin... destiné à la personne ou l'objet choisi.



Le contexte sanitaire a bousculé le rythme et le contenu des séances de l'année (pas de présentiel de mars à juin et en novembre). Malgré tout, l'intervenante a proposé à celles et ceux qui le souhaitaient des pistes d'écriture pour écrire chez soi sur le thème « **Il fait un temps de confiné** » : impression, sensation qui interpellent, en lien avec la situation actuelle, plutôt un acte de création pour laisser quelque chose surgir du moment présent.

En dehors des périodes de confinement, 5 ateliers se sont organisés en présentiel.

➤ Fréquentation

Sur 5 ateliers (janvier, février, sept, octobre et décembre) 27 personnes ce qui représentent 10 personnes différentes.

Typologie : 2 hommes / 7 femmes / 1 adolescente résidant sur Autun, Laizy et Lucenay.

➤ Constat

- La référente du kiosque a été garante du respect du protocole sanitaire. La convivialité : proposition de prendre un thé ou café, a été supprimée. Les participants ont accepté et respecté très facilement les consignes.
- Le besoin de se retrouver, d'échanger sur le contexte sanitaire avant chaque atelier s'est exprimé, entraînant l'adaptation du contenu de l'atelier et le dépassement des horaires initiaux prévus.
- La participation de la référente à l'atelier a permis plus de disponibilité et d'attention à chacun.
- L'engagement de l'intervenante et l'adaptation des ateliers pendant le confinement (écrire de chez soi) a fédéré le groupe et a permis sa continuité. Néanmoins le fonctionnement à distance et ses limites n'ont pas permis à tous d'y participer, entraînant une perte de sens pour un atelier dont la vocation est le partage.

- En conclusion, ces moments de rencontre, de détente, de lien, de collectif étaient très attendus. Ils ont permis de rompre l'isolement, la création, de se sentir exister.

➤ **Perspectives 2021**

- Finaliser l'action 2020 : 3 ateliers prévus en 2020 reportés en janvier, février 2021 et valoriser les travaux 2020.
- Poursuivre les ateliers suite à des demandes formulées, tout en s'adaptant aux consignes sanitaires.

◆ **La Bulle du Kiosque : groupe de soutien pour parents et grands-parents**, animée par 2 accueillantes du Kiosque Famille.

La Bulle du Kiosque est :

- Un lieu de rencontre, d'écoute, d'échange autour d'un thème défini, en présence de deux accueillantes du Kiosque Famille.
- Un temps où chacun peut s'exprimer, partager ses expériences.
- Un moment permettant de développer la solidarité entre les participants.



4 séances de 2h en janvier, février, août et septembre à l'espace Simone Veil.

➤ **Fréquentation**

12 ce qui représente 6 personnes différentes.

Moyenne de 3 personnes par séance.

4 absences excusées.

3 personnes ne sont plus venues en raison du contexte sanitaire.

2 prises de contact. Personnes non venues, mais excusées.

6 séances annulées en mars, avril, mai, juin et novembre.

Typologie : 4 personnes résidant à Autun, 2 à Luzy.

6 parents dont 3 grands-parents.

1 personne active et 5 inactives.

7 supervisions de 2h entre chaque séance, animées par une psychologue, pour toute l'équipe d'accueillante.

Ces séances permettent de réfléchir sur les postures, d'améliorer les pratiques d'animation de groupe, de renforcer la cohérence nécessaire à cette animation, de partager les ressentis.

Le lien avec toute l'équipe est étayé par l'analyse de la psychologue.

➤ **Constat**

- Malgré le contexte sanitaire, on observe une fidélisation du public. Les personnes s'excusent quand elles ne peuvent pas venir malgré leur inscription.

- Une grande qualité des échanges : bienveillance, lieu de soutien, respect de la parole de chacun, cadre posé par l'énonciation de la charte.
- Thèmes de discussion : Famille recomposée, perte du lien, place des parents, grands-parents, et des enfants. Transmission des grands parents, crise sanitaire et ses impacts sur la vie de chacun, confinement et dé-confinement.
- Suggestion de thèmes de discussion :
Les contacts familiaux dans le contexte sanitaire actuel, l'éloignement des proches, le besoin de lien et l'éducation.
- L'équipe a expérimenté un nouvel outil de photo langage "jeu Dixit". Celui-ci a été bien accueilli, apprécié par les participants et bénéfique à la discussion. Les participants ont émis le souhait de le réutiliser.

En conclusion, le contexte sanitaire ne permet pas une évolution objective de la fréquentation : 4 personnes ne se prononcent pas pour revenir en 2021. Néanmoins, la bulle est un espace d'écoute et de parole attendu par les participants, ce qui renforce les objectifs initiaux du groupe de soutien.

➤ **Perspectives 2021**

- Poursuivre et développer la communication par le biais des partenaires au travers des différentes instances sur le territoire (Reaap, PRE; Atelier Santé Ville...).
- Poursuivre la Bulle du Kiosque.
- Poursuivre les supervisions avec le même intervenant.

4.1.2 Ateliers d'éveil en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

◆ **12 ateliers d'éveil** réalisés dans les structures d'Autun, Mesvres, Etang, Epinac et Couches.

- Le lundi, en alternance.
- En collaboration avec les équipes, les parents et les enfants qui fréquentent les structures sont invités à partager un temps d'activité, d'échanges et d'informations.



➤ **Fréquentation**

48 personnes sur les 5 structures.

18 adultes et 32 enfants dont 12 enfants sans les parents* :

19 ateliers annulés : 12 en raison du contexte sanitaire / 7 sans participants.

Maison de la Petite Enfance → sur 3 ateliers : 8 adultes et 7 enfants.

Mesvres → sur 2 ateliers : 5 adultes et 7 enfants.

Etang sur Arroux → sur 3 ateliers : 1 adulte et 13 enfants.

Sur 3 ateliers, 2 étaient proposés uniquement aux enfants de la structure.

Epinac → sur 2 ateliers : 2 adultes et 2 enfants.

Couches → sur 2 ateliers : 3 adultes et 4 enfants.

➤ **Constat**

- Le binôme animatrice parentalité et ludothèque a fonctionné uniquement en janvier et février.
- Une vraie adhésion des familles en début d'année. Par la suite, l'irrégularité des ateliers due au confinement a impacté leur participation :
 - coupure de 7 mois entre mars et septembre.
 - reprise en octobre.
 - arrêt en novembre.

Les familles s'inscrivent et annulent au dernier moment.

- Le contexte sanitaire n'incite pas les parents à participer à des temps collectifs. La priorité étant le maintien des modes de garde.
- Des ateliers uniquement pour les enfants sont organisés en soutien aux professionnels de la structure :
 - Les enfants ont bien identifié l'activité à la personne qui l'anime.
 - Ces temps spécifiques ont été facilitateurs pour les ateliers avec les parents (les enfants connaissant déjà l'animatrice).
 - La régularité a toute son importance.

➤ **Perspectives 2021**

Les ateliers seront reconduits en 2021 sur les mêmes modalités.

4.1.3 Lieu d'Accueil Enfants Parents « 1 2 3 Soleil »

Objectifs :

Proposer un espace aux familles, dont la philosophie est fondée sur la reconnaissance des compétences des parents comme premiers éducateurs de leur enfant, sur le droit à la différence, sur la valeur et l'échange social, générateur d'apprentissage et d'épanouissement.



A travers une écoute active, accueillir les enfants et leurs parents, leur fournir les moyens de rencontrer d'autres enfants, d'autres parents et d'échanger.

- « 1 2 3 Soleil » est un espace aménagé, ouvert aux enfants de moins 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial responsable de lui pendant toute la durée d'accueil. Les futurs parents sont aussi les bienvenus.
- L'accès est libre et anonyme. Chacun y vient à son rythme, pour le temps qui lui convient sans formalité d'inscription. A l'arrivée, seuls les prénoms de chacun sont inscrits sur un tableau dans le respect de l'anonymat des familles.
- Les familles sont accueillies par un binôme d'accueillantes, garantes du bon fonctionnement du lieu et des règles de vie.

L'accueillant est un intermédiaire, il sert de lien entre les personnes accueillies, il est attentif à la parole et à sa libre circulation. Il n'impose pas de modèle afin de

respecter le savoir propre de chaque parent. Il est en position d'écoute, relance, commente ce qu'il a compris ou ce qu'il a ressenti et montre par ses paroles qu'il est attentif à l'autre.

- 5 séances de supervision de 2h animées par une psychologue
- Des réunions de fonctionnement organisées sur l'année.



En raison du covid 19 et des directives ministérielles

1^{er} confinement :

Pas d'accueil à partir du mardi 17 mars jusqu'au jeudi 2 juillet.

Préparation de la réouverture du lieu lors de la semaine de la rentrée, en tenant compte des mesures sanitaires (protocole de fonctionnement et d'accueil, redéfinition du planning d'accueil, écriture d'un mémo).

Réouverture le mardi 8 septembre.

2^{ème} confinement :

Ouvertures les mardis 10, 17 et 24 novembre, sur inscription, assurées par les 3 accueillantes du CIAS, à demeure à Simone Veil.

Les partenaires étant mobilisés uniquement sur leurs propres missions en présentiel ou en télétravail.

Ouverture supplémentaire le jeudi à partir du 3 décembre, dans les mêmes conditions.

➤ **Fréquentation**

199 présences sur l'année soit 97 enfants et 102 adultes qui représentent 28 enfants et 33 adultes différents.

- 16 nouvelles familles sur 2020.
- 36 accueils / 34 fermetures.
- 3 orientations par la ludothèque.
- 6 familles sont venues sur les temps de confinement en novembre et décembre.

➤ **Constat**

- Proportionnellement au nombre d'accueil, la fréquentation a été importante ainsi que le nombre de nouvelles familles.
- Sur la période du 2ème confinement les besoins des familles de sortir de l'isolement, de libérer la parole, se sont exprimés régulièrement.
- Départ de plusieurs accueillantes en 2021.

Focus

Webinaire des LAEP du département organisé par la Caf (échanges sur le fonctionnement de chacun en cette période de covid).

Temps de réflexion interne de l'équipe sur les modalités de réouverture du lieu en s'appuyant sur les différentes parutions du guide ministériel « soutien à la parentalité ».

➤ **Perspectives 2021**

- Maintenir l'offre existante : 2 accueils le mardi et le jeudi matin avec une équipe diversifiée.
- Mobiliser de nouveaux accueillants.
- Changer de superviseur ?
- Participer à des journées de rencontres des LAEP.

4.1.4 Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents Autunois

Modification du fonctionnement du réseau lié au contexte sanitaire.

- Deux réunions plénières annulées en mars et juin.
- Une organisée en octobre.

Pour rappel : Trois réunions plénières habituellement organisées sur l'année, ou tous les partenaires impliqués dans le réseau sont invités.

L'objectif de ces rencontres est de donner l'occasion aux partenaires de se connaître, d'en accueillir de nouveaux, de faire l'état des lieux des actions existantes ou en cours de réalisation, de participer à la dynamisation d'un réseau d'animations partagées.

Plénière du 8 octobre :

Reprise de contact en présentiel.

Point sur le fonctionnement de chacun pendant et après le confinement, les partenaires qui ont été présents pour les familles malgré le contexte.

➤ **Fréquentation**

16 partenaires*, 3 excusés.

CIAS de l'Autunois, CAF, CCGAM, DCSU/ville d'Autun, Département 71, Education Nationale, OMS, Sauvegarde 71, Association Familiale de l'Autunois, Association les ateliers nomades, Réseau Parents 71.

➤ **Constat**

- Maintien du lien pendant le confinement par la coordinatrice du réseau (transmission d'informations sur l'organisation des services territoriaux...).

- Des partenaires qui ont répondu présents à la plénière du 8 octobre : besoin de reprendre contact physiquement avec le réseau, volonté du groupe de travail « Famille- Ecole » de se remobiliser/impact et évolution du lien « famille-école » lié à la crise sanitaire.

➤ **Perspectives 2021**

Réfléchir à l'évolution du réseau :

- Départ de la coordinatrice.
- Un comité technique qui s'essouffle.
- Remobiliser le groupe de travail "Relations Famille-Ecole " : impact de la crise sanitaire sur le lien Famille-Ecole.

4.2. Participation de l'animateur soutien à la parentalité

4.2.1 Ludobus au rythme d'une fois par semaine.

En raison du contexte sanitaire, le Ludobus a proposé des animations sur 3 mois (janvier, février et octobre).

Animations de 9 ateliers pour les parents et leurs enfants données sur les actions parentalité dans 5 communes de la CCGAM : Sommant (1), Dracy (3), Antully (3), Laizy (1), Auxy (1).



➤ **Fréquentation**

87 participants dont 60 enfants (de 1 an à 11 ans) **et 27 adultes** qui représentent 17 familles différentes.

Soit une moyenne de 10 participants par animation.

Animations non reconduites en février dans 2 communes → plus de participant.

➤ **Constat**

- Fidélisation des familles qui se connaissent par le biais de l'école et qui apprécient de se retrouver, de partager leur quotidien de parents, ainsi qu'un moment créatif avec leurs enfants.

Des familles qui expriment un manque certain, durant l'arrêt répétitif de ces animations.

- Plusieurs accueils d'enfants porteurs de handicap.

Ces accueils spécifiques et/ou le nombre important de parents et d'enfants en même temps, peuvent impacter la relation et les échanges.

Il est donc important d'être en binôme permettant la disponibilité d'écoute, la bienveillance et ne pas être que dans la gestion ou l'organisation de l'atelier.

4.2.2 Les cabanes de voyage du 16 au 22 juillet et du 27 août.

En partenariat avec le centre social de l'espace Simone Veil, l'association « Agitez le bestiaire », la ludothèque, il s'agissait :

- d'aller à la rencontre des habitants du quartier de Saint Andoche.
- de proposer une création collective au cœur du quartier.



➤ **Fréquentation**

41 personnes dont 23 enfants (de 3 ans à 12 ans) **et 18 adultes.**

➤ **Constat**

- Suite à la période particulière liée au Covid-19, ce projet a été très apprécié des habitants, ce qui nous a amené à improviser une nouvelle date fin août.
- Cette action a apporté de belles rencontres entre professionnels et habitants et aussi entre habitants. La mixité de genre, d'origine, d'âge a été un point positif marquant.
En effet, séniors, adultes, familles et jeunes se sont unis afin de créer ensemble des cabanes.
- Les habitants ont donc bien identifié les cabanes en bambou comme une proposition d'animation dans le quartier. C'est un bel outil pour proposer des temps au cœur du quartier.

4.2.3 Comité technique Réseau Parents 71

Le comité Autunois y est représenté par la présence de la coordinatrice et d'un partenaire de la CAF.

Une journée de rencontre des comités locaux en présentiel le 6 février

- Visite de la maison de famille de Chalon sur Saône.
- Actualités des réseaux locaux.
- Validation de la charte de la page facebook.
- Perspectives 2020 : prévention du burn-out parental, parentalité positive.

Webinaire le 10 juin

- Temps d'échanges sur le fonctionnement de chacun en cette période de confinement.

- Comités locaux en stand-by.

➤ **Constat**

- L'organisation de journée sur la parentalité positive reportée.
- Une seule rencontre du comité technique 71.
- Des professionnels du territoire qui ont besoin de se recentrer sur leurs missions, le réseau n'étant plus la priorité du moment.

4.2.4 Réseau Violences Intrafamiliales (VIF)

Participation à 3 supervisions sur l'année :

- Accueil de nouveaux membres.
- Le réseau VIF et le covid 19.
- Partage de situations.

➤ **Perspectives 2021**

- Poursuivre les supervisions avec le même intervenant : partage et éclairage sur les situations.
- Proposer une action de prévention des violences tout public/collégiens : type « théâtre forum ».
- Formation : la problématique des auteurs.

4.2.5 Groupe ressource parentalité Territoire Action Sociale Montceau – Autun - Le Creusot

Rencontre le 7 octobre des acteurs locaux du soutien à la parentalité dont les points ci-dessous ont été abordés :

- Evolution du site monenfant.fr.
- Actualité du schéma départemental des services aux familles.
- Evolution des dispositifs de la Caf.
- Point sur les actions du territoire financées par le réseau Parents 71.

➤ **Constat**

Inter connaissance des acteurs locaux du territoire et partage des actions menées sur le territoire Montceau-Autun-Le Creusot à destination des familles.

➤ **Perspectives 2021**

- Participer aux temps de rencontres organisés en tant que représentant de l'autunois sur l'axe parentalité.
- Alimenter la plateforme collaborative.

Kiosque Famille Bilan des fréquentations 2019/2020

1- Permanences

Années	2019	2020
Fréquentation	203	226
Accueils physiques	91	64
Public	69	43
Partenaires	15	8
Autres	7	13
Accueils téléphoniques	75	62
Public	44	36
Partenaires	14	14
Autres	17	12
Mailings	37	100
Public	21	48
Partenaires	9	35
Autres	7	17

On observe une augmentation des accueils mailings expliquée par les périodes de confinements (du 16 mars au juin et du 3 novembre au 10 décembre), ou l'accueil en présentiel ne fonctionnait pas.

2- Actions

Années	2019 Fréquentation	2020 Fréquentation
Nombre d'actions	28	9
Fréquentation	233	39
Nombre de rencontres débats 1 en 2019	5	0
Nombre de temps fort 1 en 2019	50	0
Nombre d'ateliers d'écriture 11 en 2019 5 en 2020	56	27
Nombre d'ateliers de mise en voix 3 en 2019 1 valorisation Pas d'atelier ni de valorisation en 2020	23 8	0 0
Nombre de « Bulle du Kiosque » 10 en 2019 4 en 2020	41	12

3- Demandes

Nature des besoins et demandes	2019			2020		
	public	partenaire	autres*	public	part.	autres*
Famille	5	1	1	8	4	
Scolarité/Formation/Emploi	1			1		
Loisirs/activités				1	1	
Mode d'accueil/lieu de socialisation	2			10		
Santé	4			6	2	
Démarches administratives	3			2	1	
Coordonnées/Partenaires/Institutions	4	2		2	3	
Ecoute /soutien	17			34	1	1
Informations/Réflexions/Actions/Projets	1	11	6	6	16	5
Informations liées au Covid				10	12	
Documentation	6	7	6	3	1	3
Visite des locaux/Présentation du kiosque	4	6	6	4	2	
Actions collectives (inscriptions/propositions)	65	14	4	44	2	12
Utilisation support Internet	6	2		8		
TOTAL	120	47	23	139	45	21

Autres : prestataires, interlocuteurs, associations extérieurs au territoire*

Pour rappel : 190 demandes en 2019.



Solidarité
Personnes Agées
Santé et Handicap



Solidarté – Personnes Agées – Santé et Handicap

A. Les services aux personnes âgées proposés par le CIAS du Grand Autunois Morvan

1. Animations proposées aux Seniors

Les animations sont ouvertes à tous les seniors du territoire.

Afin de répondre au mieux aux besoins des aînés, depuis octobre 2017, en concertation avec une commission « seniors », il a été décidé que :

- Les animations soient lissées sur une période de 9 mois, allant du mois d'octobre N, au mois de juin N+1.
- Pour une meilleure diffusion de l'information, les animations sont dorénavant inscrites sur le flyer du Grand Autunois Morvan.

Ce flyer est mensuel et distribué dans les boîtes aux lettres des personnes qui résident sur le territoire.

Les animations y sont indiquées à chaque fin de page avec un logo « Ca bouge chez les seniors », afin que cela puisse être identifié et repéré plus facilement par les aînés.

Il est constaté que la mise en place de ce nouveau mode de fonctionnement a un impact favorable à plusieurs niveaux :

- Favoriser et créer un lien social.
- La régularité et la diversité des animations sont appréciées.
- Le but est de toucher les personnes âgées qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les clubs et/ou animations proposées.
- Partager, faire connaissance.

Ces temps de convivialité favorisent le lien entre les personnes et rehaussent l'estime de soi, la sécurité.

La conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie soutient le projet depuis plusieurs années.



Bilan des animations seniors 2020

Date	Animation	Nombre de participants
<u>Lundi 13 janvier</u>	Cinéma à Autun «les vétos »	94 <i>dont 36 hors Autun</i>
<u>Mardi 21 janvier</u>	Conférence « Bien vieillir chez vous »	26 <i>dont 5 hors Autun</i>
<u>Vendredi 25 janvier</u>	Espace détente	8 <i>dont 6 hors Autun</i>
<u>Mercredi 29 janvier</u>	Théâtre débat « Et si la vie commençait à la retraite » à Etang sur Arroux	<i>120 participants au total (30 personnes inscrites au CIAS dont 17 hors Autun)</i>
<u>Mardi 11 février</u>	Thé dansant	147 <i>dont 31 hors Autun Ehpad : 14 personnes + 3 accompagnateurs Maison de Famille de Bourgogne Etang S/Arroux 5 personnes + 2 accompagnateurs</i>
<u>Jeudi 20 février</u>	. Déjeuner Espace Saint Ex . Visite du Musée Rolin	25 <i>dont 11 hors Autun</i>
<u>Vendredi 21 février</u>	Espace détente	4 <i>dont 3 hors Autun</i>
<hr style="border: 2px solid black;"/>		
<u>Mardi 15 septembre</u>	CPIE – Collonge la Madeleine « Cueillette et cuisine de plantes sauvages »	9 <i>dont 4 hors Autun</i>
<u>Mardi 22 septembre</u>	Atelier « prendre un peu de temps pour soi, si on apprenait à se détendre : le bien-être par le mouvement et la relaxation	8
<u>Mercredi 23 septembre</u>	Epinac Vélos adaptés	83
<u>Jeudi 24 septembre</u>	<u>Autun</u> Vélos adaptés	70
<u>Mercredi 30 septembre</u>	L'Appart€ Appartement pédagogique	2

<u>Mardi 6 octobre</u>	Fablab Création « mangeoire à oiseaux » 4 personnes maximum	3
<u>Lundi 12 octobre</u>	Cinéma Arletty « Poly » (salles privatisées cias)	40 dont 9 hors Autun
<u>Mardi 20 octobre</u>	Contes du Morvan avec Marine Geoffroy Espace Saint Jean 10 personnes maximum	3
<u>Jeudi 22 octobre</u>	Dettey – Balade découverte « bonnet du diable et profil de Napoléon » suivie d'un goûter au Relais de Dettey 15 personnes maximum	12 dont 3 hors Autun
<u>Lundi 26 octobre</u>	Relaxation et détente du corps et du mental – Agnès Gaudiau Mesvres 5 personnes maximum	4
<u>Goûters et accessoires Cadeaux personnes isolées</u>		58 dont 18 hors Autun
TOTAL		653 dont 125 hors Autun
Rappel 2019		880 dont 260 hors Autun

Conférence « bien vieillir chez vous »

Mardi 21 janvier 2020

26 participants dont 5 hors Autun



Théâtre débat « Et si la vie commençait à la retraite »
à Etang sur Arroux - Mercredi 29 janvier 2020
120 participants au total – 30 personnes inscrites au CIAS dont 17 hors Autun



Thé dansant – Mardi 11 février 2020
147 personnes dont 31 hors Autun
(Ehpad 14 personnes, Maison de Famille de Bourgogne d'Etang sur Arroux 5 personnes)



Déjeuner Espace Saint Ex suivi de la visite du Musée Rolin
Jeudi 20 février 2020 25 participants dont 11 hors Autun



CPIE Collonge la Madeleine « cueillette et cuisine de plantes sauvages »
Mardi 15 septembre 2020
9 participants dont 4 hors Autun



Un bel après-midi découverte qui a beaucoup plu

Atelier « prendre un peu de temps pour soi, si on apprenait à se détendre : le bien-être par le mouvement et la relaxation

Mardi 22 septembre 2020

8 participants



Les participants ont été ravis de se retrouver à cette animation qui leur a procuré beaucoup de bien être.

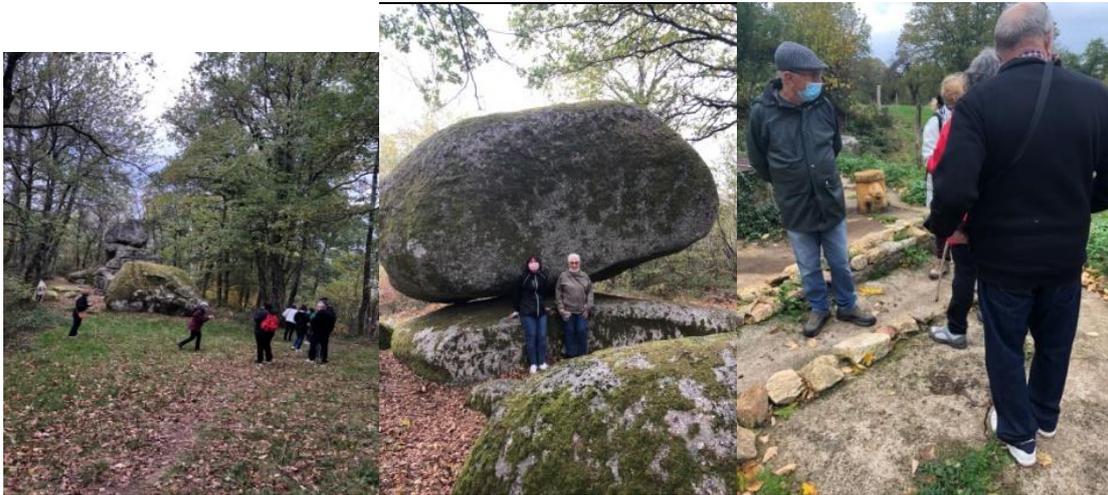
Démonstration vélos adaptés Colibrius

Mercredi 23 septembre 2020 : 83 participants à Epinac

Jeudi 24 septembre 2020 à Autun : 70 participants à Autun



Balade découverte à Dettey
Jeudi 22 octobre 2020
12 participants dont 3 hors Autun



**Envoi cadeau aux personnes isolées
(cartes réalisées par le Riam Autun + crème pour les mains)**



Perspectives 2021

Mettre en place des animations tout au long de l'année afin de répondre au mieux aux besoins des aînés du territoire du Grand Autunois Morvan.

Les personnes bénéficiaires doivent être dans l'une des situations suivantes :

- Retraitées.
- En situation de handicap, âgées de plus de 50 ans, vivant à leur domicile (l'inscription se fera sous réserve que la sortie soit adaptée).



Que s'est-il passé pendant le 1^{er} confinement ?

Pendant le confinement du 16 mars au 18 mai, les sorties seniors ont été interrompues pour respecter l'interdiction de regroupements de personnes et l'agent en charge des animations seniors a été mobilisé sur une action de veille sociale en télétravail. Durant cette période, il a eu des contacts téléphoniques réguliers avec les seniors qui participaient aux sorties « ça bouge chez les seniors ».

Il en est ressorti que la majorité d'entre eux se sont plutôt bien adaptés et organisés pour passer cette période difficile seuls.

Toutefois, pour certains et notamment en milieu de confinement, la solitude a pesé et surtout le manque de sorties collectives qui ont été annulées jusqu'à fin septembre 2020.

Ressentis des partenaires lors de la réunion seniors du 25 septembre 2020

Fougerolles (Laetitia) : solitude, activités extérieures avec encadrants, faut-il isoler les seniors (covid) ?

Saint Antoine (Corinne Delattre) : balade, ferme à domicile, ateliers bien-être, scripto/Familéo/Skype, communication famille/résidents (voir ateliers numériques).

Club des – jeunes (Huguette) : tricot en Août, pétanque.

ASSAD (Danièle Carry) : confinement très dur à vivre.

Mme M-J GUERIN : appels téléphoniques (150 environ), pas de personnes isolées.

Mme REMONT à Mesvres : 80 adhérents : pas de reprise depuis mars – 2 réunions /mois – repas, appels téléphoniques, comment reprendre ?

Régine DEVOUCOUX : arrêt de toutes les activités, difficile les dimanches.

Monsieur ALUZE, Maire de Broye : Club des Aînés (pas repris) – **130 adhérents - 1 fois/an manifestation** : Cellule de suivis (+ de 75 ans).

Maison de Famille (Relais) Mme Beaucarnot : difficile avec les addictions, impacts psychologique.

Francesco Léonetti : Arts thérapie, intervenante d'Uchon.

Du Soleil dans la Voix (Eric Marchand) : appel téléphonique par les bénévoles.

Retraite sportive (Mme Hernandez) – 118 adhérents en 2019 – 83 en septembre 2020 : ateliers mémoire, vélo rail.

Alain DICHANT : en découverte, nouvel administrateur.

AILES (Morgane) : appels convivialité, visiophone, que souhaitent les aînés ?

Club de la Commelle - 40 adhérents – 1 réunion tous les mois.

Clément SOULIER : aide sur la santé, nutrition : dans les maisons de santé (en attente), peut-être en extérieur sous barnum par exemple, présentiel en petit groupe, rester sur le même Ehpad, (Sophrologie, mieux-être, acceptation Covid...).

A partir d'octobre 2020, Les animations ont repris progressivement dans le respect des mesures sanitaires et en limitant le nombre de participants. Des ateliers de relaxation et de détente du corps et du mental (petits groupes de 3/4 personnes maximum) ont été mis en place avec une psycho-somatothérapeute. Ces ateliers bien-être ont été priorités pour permettre de diminuer les tensions et l'anxiété que nos seniors ont pu rencontrer en cette période de crise.

Ce nouvel élan est porteur de jours meilleurs, même si nous devons nous attacher à reprendre les activités avec la plus grande vigilance.

2. Les Visites de lutte contre l'isolement

Depuis juin 2016, le CIAS s'est engagé dans une démarche de lutte contre l'isolement des personnes âgées par le biais de visites de convivialités à domicile.

La collectivité dispose d'un agent pour assurer la coordination des actions en lien avec les différents partenaires.

A ce jour, bilan très positif avec une quarantaine de personnes qui bénéficient de ce service mis en place par le CIAS.

Les visites se déroulent sur le territoire de la CCGAM.

Les personnes pour lesquelles nous sommes sollicités nous sont adressées par :

- Les élus.
- Les agents du service de portage de repas à domicile et les travailleurs sociaux du CIAS.
- Les centres sociaux, par l'intermédiaire des médiateurs et animateurs.
- Les associations de service et de soins à domicile.
- Les assistantes sociales, infirmières coordinatrices, psychologues de la plateforme territoriale d'appui et du département.
- La psychomotricienne du service de soins à domicile.

Les familles peuvent également nous contacter directement (site internet de la CCGAM ou brochure).

➤ Description de la mission

La personne effectue des visites à domicile et en établissements (EHPAD) environ 1h à 1h30 tous les quinze jours. L'objectif étant d'apporter une présence, une écoute, de la bienveillance.

Elle s'adapte au besoin de la personne tout en restant dans le cadre de ses missions. En aucun cas la personne en charge des visites à domicile ne se substitue aux missions des aidants professionnels (portage de repas, aide à la toilette, ménage, courses...). Quelques exemples d'activités : la promenade, la lecture, les jeux de société, la musique, le coloriage, de l'origami...

L'agent en charge des visites a aussi un rôle de veille sociale et peut orienter l'aîné vers les services compétents selon les demandes (ex : aide à domicile, P.T.A, assistante sociale, repas à domicile...). L'idée étant de privilégier la qualité de la présence et du lien porté à la personne avec une autre approche que celle du « soin ».

En lien avec l'ensemble des partenaires du territoire, il s'agit :

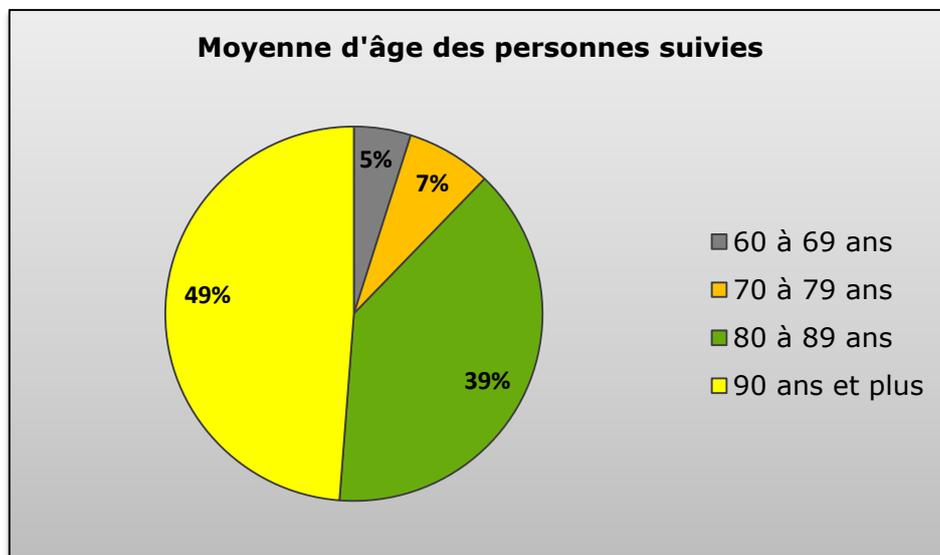
- De permettre aux aînés de rester à leur domicile en s'y sentant le mieux possible, avec un panel de services « complémentaires » qui facilitent leur quotidien et ce pour rompre l'isolement et redonner le goût et l'envie du « lien » à la personne.
- D'amener les aînés qui le désirent, à fréquenter des espaces collectifs (centres sociaux – clubs – sorties et animations organisées par la collectivité : sorties culturelles – cinéma – voyage – ludothèque...).

➤ Bilan 2020 en chiffres

Nombre de visites et de personne visitées sur le Territoire de la CCGAM

Action		2019		2020			
Commune	Nature de l'action	Nbr de visites effectuées	Nbr de personnes	Nbr de visites effectuées	Nbr de personnes	Sexe	
						H	F
Autun (centre ville)	Visite à domicile	67	8	32	5	0	5
Croix verte	Visite à domicile	2	2	14	2	0	2
St Andoche	Visite à domicile	25	2	10	2	0	2
St Jean	Visite à domicile	70	6	42	5	0	5
St Pan	Visite à domicile	60	4	33	4	0	4
EHPAD la Croix Blanche	Visite en EHPAD	51	5	39	6	0	6
EHPAD la Providence	Visite en EHPAD	26	2	14	3	1	2
EHPAD St Antoine	Visite en EHPAD	12	2	8	2	0	2
EHPAD St Charles	Visite en EHPAD	8	1	0	0	0	0
Anost	Visite à domicile	36	3	18	3	1	2
Auxy	Visite à domicile	8	1	0	0	0	0

Charbonnat	Visite à domicile	9	1	4	1	0	1
Couches	Visite à domicile	2	2	0	0	0	0
Curgy	Visite à domicile	6	1	3	1	0	1
Cussy	Visite à domicile	10	1	2	1	0	1
Etang	Visite à domicile	16	2	13	2	0	2
Fretoy	Visite à domicile	2	1	0	0	0	0
Saint Forgeot	Visite à domicile	11	1	7	1	0	1
Saisy	Visite à domicile	11	1	9	1	0	1
Total		432	46	248	39	2	37



En 2020, 39 personnes (contre 46 personnes en 2019) ont bénéficié de visites de lutte contre l'isolement à domicile. Ce sont en tout **248 visites** (contre 432 visites en 2019) qui ont été effectuées, **soit -42.60%**.

La plupart des premières visites se font par l'intermédiaire de la personne qui oriente (la famille, les travailleurs sociaux du CIAS ...) pour faciliter le lien entre la personne et l'agent en charge des visites.

➤ **Partenariat**

- ✓ Avec **la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne**.

Des temps de formations ont été prévus pour l'agent en charge des visites de lutte contre l'isolement. Le but étant de récolter la mémoire des Aînés visités au domicile, car ils ont un vécu et il est important d'en garder une trace.

Un premier travail a été engagé le 18 avril 2018 avec une aînée du quartier St Andoche.

Madame et l'agent ont été filmés par un vidéaste et avec l'accord de Madame.

Une partie de son récit de vie apparaîtra dans le magazine « Vent du Morvan ».

Aujourd'hui, 4 récits de vie sont récoltés, mais n'ont pas pu être publiés.

✓ Avec l'**association des Petits Frères des Pauvres (PFP)**.

Cette association qui a plus de 60 ans d'existence et compte 16.000 bénévoles, possède une grande expérience et un réel savoir-faire dans l'accompagnement des personnes souffrants d'isolement.

Les Petits Frères des Pauvres ont pour mission le maintien du lien social avec les personnes âgées, isolées et démunies : visites régulières de bénévoles, actions collectives (repas, goûters, sorties), séjours de vacances, actions autour de Noël.

Les équipes de bénévoles agissent partout où l'isolement de nos aînés se fait sentir : à domicile, en établissement, à l'hôpital, en foyer...

Une des spécificités de l'Association est un accompagnement fidèle et régulier, jusqu'au bout de la vie.

Sur le territoire de l'autunois, l'équipe de bénévoles des Petites Frères des Pauvres est créée depuis le 8 juin 2018 et l'agent du CIAS qui effectue les visites de convivialité en fait partie intégrante.

Elle se nomme « l'équipe de l'Autunois » et en 2019 se compose de 12 bénévoles pour une dizaine d'accompagnements.

Une réunion entre bénévoles est organisée mensuellement pour partager sur les expériences de chacun et pouvoir ainsi répondre aux diverses interrogations.

➤ **Perspectives 2021**

- Dans le cadre du partenariat avec l'association des Petits Frères des Pauvres, continuer de renforcer l'équipe de bénévoles pour pallier à la demande.

Un rapprochement avec l'équipe de bénévoles d'Epinaic pourrait aussi être un levier de développement sur le territoire.

- Reconduire le projet annulé en 2020 de faire des ateliers en partenariat avec la bibliothèque d'Autun.

Les objectifs de ces ateliers seront de faire découvrir la nouvelle bibliothèque et de familiariser les personnes âgées avec les nouvelles technologies informatiques.

- Publication de récits de vie dans un magazine local « Vent du Morvan » pour la continuité du projet de récolter la mémoire des personnes âgées isolées.



Comment s'est passé l'accompagnement des personnes âgées depuis le 1^{er} confinement ?

Dès l'émergence du Covid-19 sur notre territoire, les personnes âgées ont été identifiées comme la tranche de la population la plus à risque, surtout les plus de 65 ans.

A l'annonce du 1^{er} confinement en mars, les visites de lutte contre l'isolement dans les EHPAD et à domicile ont été stoppées.

Il était important de permettre et de renforcer, dans la mesure du possible, un maintien du lien social, de veiller à rassurer les personnes âgées et isolées sur la caractère temporaire de la suspension des visites, en veillant à la bonne compréhension de cette mesure et en recensant leurs besoins (faire des courses, mise en place de repas à domicile...).

L'agent en charge des visites de lutte a adapté ses modes d'accompagnement et favorisé **les appels téléphonique réguliers** (pour les personnes qui étaient visitées mais aussi pour celles qui participaient aux animations seniors), l'envoi de dessins réalisés par les enfants des RIAM et de crème ou savon pour les mains : des petits gestes d'attention devenus essentiels.

Un soutien précieux pour de nombreuses personnes âgées qui ont ainsi pu se confier sur les conséquences négatives du confinement sur leur vie, leur angoisse, la peur de contracter le virus, l'éloignement avec les familles...

Cette action a été soutenue par les associations comme du Soleil dans la voix et Les Petits Frères des Pauvres.

Depuis le 1^{er} dé-confinement, l'épidémie est toujours présente et active. L'agent en charge des visites de lutte a repris progressivement ses activités auprès des bénéficiaires. En complément du maintien du lien par téléphone, les visites à domicile comme en établissements ont repris dans le strict respect des gestes barrières.

L'association Les Petits Frères des Pauvres a également adapté son accompagnement : appels téléphonique, appels en visioconférence quand c'était possible, envois de cartes postales, de courriers, de dessins d'enfants. Des bénévoles se sont aussi démenés, dans le strict respect des consignes sanitaires, pour livrer des colis composés de confitures, biscuits, confiseries, magazines et autres, offerts aux personnes suivies. Les visites à domicile ont repris progressivement chez les personnes les plus isolées et les plus vulnérables.

3. Le service de portage de repas à domicile / veille sociale

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le service de portage de repas à domicile et de veille sociale (actions de prévention en matière de lien social et de lutte contre l'isolement) est délégué à ADMR.



03 85 21 91 56
 repas-sap71@fede71.admr.org

Local aménagé au sein de l'antenne
 ADMR de Autun
 Adresse : Passage Couvert Balthus
 12 B Rue du Général Demetz
 71400 Autun

Organisation des tournées depuis mars 2020 :

- **3** livraisons/semaine.
- **68 131** repas livrés, contre 57 908 en 2019.
- **389** personnes livrées, contre 269 en 2019.

Communes	Nombre de bénéficiaires	Nombre de repas livrés
Anost	9	2 319
Antully	8	1 624
Autun	212	34 996
Auxy	2	403
Barnay	1	271
Brion	1	53
Broye	11	1 546
Charbonnat	2	338
Couches	14	4 362
Créot	1	130
Curgy	11	1 506
Cussy en Morvan	4	1 044
Dracy St Loup	4	376
Epinac	20	5 916
Etang sur Arroux	21	3 948
Igornay	8	1 461
La Grande Verrière	7	579
La Petite Verrière	1	96
La Tagnière	1	6
Laizy	3	469
Lucenay l'Eveque	2	201
Mesvres	6	341

Monthelon	1	117
Morlet	2	413
Reclesne	4	393
Roussillon en Morvan	5	546
Saisy	1	357
St Emiland	1	233
St Forgeot	4	974
St Gervais sur Couches	1	182
St Jean de Trézy	1	211
St Léger du Bois	2	128
St Léger Sous Beuvray	2	383
St Prix	5	221
Sully	3	626
Tavernay	6	1 127
Tintry	2	235
Total	389	68 131

Tournées Autun-Ville :

- Mardi matin (repas mardi et mercredi)
- Mercredi matin (repas jeudi et vendredi)
- Vendredi matin (repas samedi, dimanche et lundi)

Tournées Extérieur :

- Lundi après-midi (repas mardi et mercredi)
- Mercredi après-midi (repas jeudi et vendredi)
- Vendredi après-midi (repas samedi, dimanche et lundi)

L'ADMR a mis en place un service gratuit de repérage des difficultés sociales, auprès de ses bénéficiaires sur le secteur du Grand Autunois Morvan.

Il est proposé, par le biais de son équipe de livreuses qui est en première ligne pour repérer les dysfonctionnements, de signaler un état préoccupant.

Ce service consiste en **des visites de convivialité** à domicile les jeudis de 9h00 à 11h30.

Le rôle consiste à écouter, échanger, partager en cas de difficultés, d'isolement,... et orienter les personnes accompagnées afin de trouver une solution.

Un personnel est dédié à cette mission :

- * Organisation de visites à domicile et/ou de contacts téléphoniques en fonction de la disponibilité des personnes.
- * Constitution d'un outil de traçabilité des situations problématiques (15 personnes rencontrées, 5 personnes suivies et 31 visites effectuées).

189 questionnaires de satisfaction réalisés en juin 2020

Pourquoi avez-vous recours au service de portage de repas à domicile ?

- 39% **Réponse A** Vous ne pouvez plus faire vos courses et personne ne peut vous les livrer.

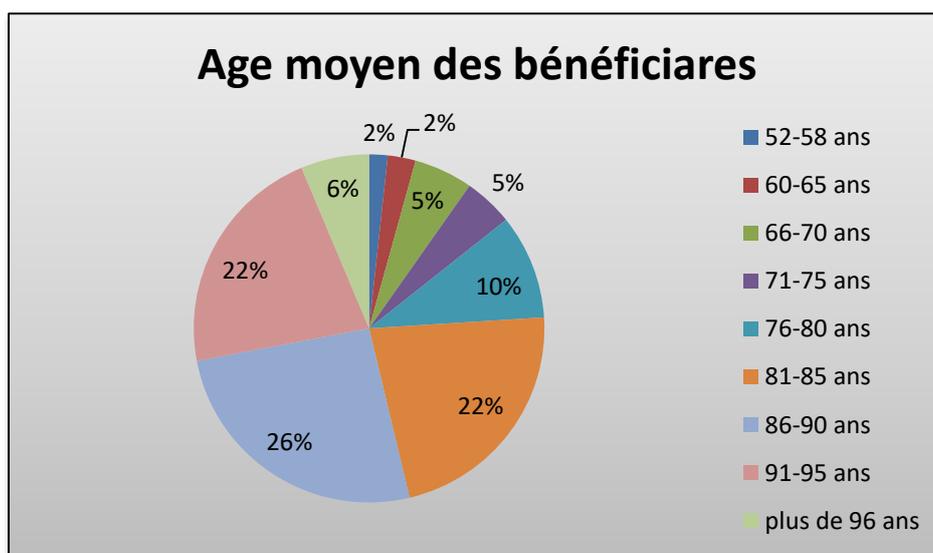
- 45% **Réponse B** Vous ne pouvez plus préparer vos repas.

- 13,5% **Réponse C** Vous pouvez faire vos courses et vos repas mais le portage est plus pratique.

Quelle impression générale avez-vous de ce service ?

A 83.50 % le service est bon.

Le service s'adresse majoritairement aux personnes de 86 ans et plus.



Le service de portage de repas à domicile est un outil du maintien à domicile des personnes âgées. La veille sociale s'organise également avec le CIAS et ses travailleurs sociaux, mais également tous les partenaires oeuvrant auprès des aînés.

Le CIAS verse une contribution forfaitaire annuelle pour soutenir ADMR dans l'équilibre budgétaire du service.

L'association organise la délégation de service publique sur l'ensemble des communes de la CCGAM (36 communes concernées en 2020).



Au 1^{er} mars 2020, « la clientèle » de l'association sur les communes du Couchois et de l'Epinacois a rejoint les autres usagers qui étaient déjà lissés par le CIAS. Les tarifs ont été maintenus (8.70€ le repas et 0.30 cts d'€ la baguette de pain) en l'état et sont délibérés au conseil d'administration du CIAS. L'association ADMR fournit aux administrateurs un rapport annuel d'activité et financier, afin de s'assurer de la bonne exécution du contrat.

Durant le 1^{er} confinement, du 16 mars au 11 mai 2020, les demandes ont explosé, conduisant sur Autun à la création d'une 4^{ème} tournée. L'association a dû faire face à un manque de personnel et les collectivités ont été particulièrement aidantes (ville d'Autun, CCGAM, CIAS), pour soutenir le maintien du service aux usagers.

La seule concession a porté sur la confection d'un seul repas, là où les personnes âgées avaient un double choix. Cette décision a été également prise pour faire face aux contraintes en moyen humain du service de restauration collective de la CCGAM.

Malgré la mobilisation d'autres acteurs (livraisons de courses à domicile des commerçants notamment, TAD), le service n'a jamais faibli durant cette période très importante en matière de lien social.

B. Plan canicule

Le plan national canicule mis en place en 2004 comporte 4 niveaux. Il est opérationnel du 1^{er} juin au 31 août sauf si des conditions météo justifient sa prolongation.

- Niveau 1 : « vieille saisonnière » activée depuis le 1^{er} juin
- Niveau 2 : « avertissement chaleur » - passage en jaune sur la carte météo : permet la mise en œuvre de mesure par les ARS.
- Niveau 3 : « alerte canicule » - passage en orange sur la carte météo. Il est déclenché par les préfets de département. Dans les EHPAD un plan bleu doit être mis en place.
- Niveau 4 : « mobilisation maximale » - passage en rouge sur la carte météo. Il est déclenché au niveau national par le 1^{er} ministre.

Le « plan canicule » s'appuie sur 5 piliers :

- Mise en œuvre de mesure de protection des personnes à risques hébergées en institutions.
- Repérage individuel des personnes à risque grâce au registre des personnes fragiles ou isolées tenus par les communes, afin de leur proposer une aide adaptée si nécessaire.
- La solidarité vis-à-vis des personnes à risque grâce au recensement et aux dispositifs de permanence estivale des services de soins et d'aide à domicile et des associations de bénévoles.
- Le dispositif d'information et de communication, à destination du grand public, des professionnels et des établissements de santé.
- L'alerte, sur la base de l'évaluation biométéorologique faite par Météo-France et l'Institut de veille sanitaire.

En 2020, comme les années précédentes, le CIAS a demandé aux communes du territoire de bien vouloir inciter à l'inscription sur le registre canicule, des personnes dites vulnérables et pour lesquelles une attention particulière devait être apportée.

Dans cette perspective, nous avons élaboré un support d'information personnalisé que les communes ont pu donner à leurs administrés.

 CIAS le Grand Autunois Morvan	 Unité mobile de 1 ^{er} secours UMPS 71 03.85.82.88.12 Espace à la Vie Associative 71400 Autun	 PLATEFORME TERRITORIALE d'APPUI Saône-et-Loire PTA 71 03.85.52.66.89 36 Avenue Charles de Gaulle 71400 Autun	 ville campagne? Les deux, c'est mieux! autun Ville d'Autun 03.85.86.80.00 Place du Champ de Mars 71400 Autun
--	--	---	--

INSCRIVEZ VOUS SUR LE REGISTRE CANICULE DE VOTRE MAIRIE AU 03.85.86.80.00

Votre commune tient un registre des personnes dites « vulnérables », de part leur âge ou leur situation.

Elle vous appellera au téléphone, pour prendre de vos nouvelles durant les fortes chaleurs annoncées de cet été; et vous apporter une aide selon vos besoins, avec le soutien des partenaires (Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan, Groupe de sauvetage et de premiers secours, Plateforme Territoriale d'Appui).

Quelques conseils utiles à se rappeler

Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, **Rafraîchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour;

Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool,

Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque, supermarché...),

Évitez les efforts physiques, Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la Journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais),

Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, Citez demander de l'aide.


 Avec le soutien de la Conférence des Financiers de la prévention de la pénurie d'autonomie du département de Saône-et-Loire

Cette année encore, nous avons reconduit notre partenariat avec UMPS 71 et l'association Ailes pour le prêt de ventilateurs. L'association dispose d'un pool de 10 ventilateurs qui peuvent être mis à disposition sur une durée limitée (dans l'attente d'un achat par exemple). Les demandes sont à formuler au CIAS, qui médiatise la demande auprès de l'association.

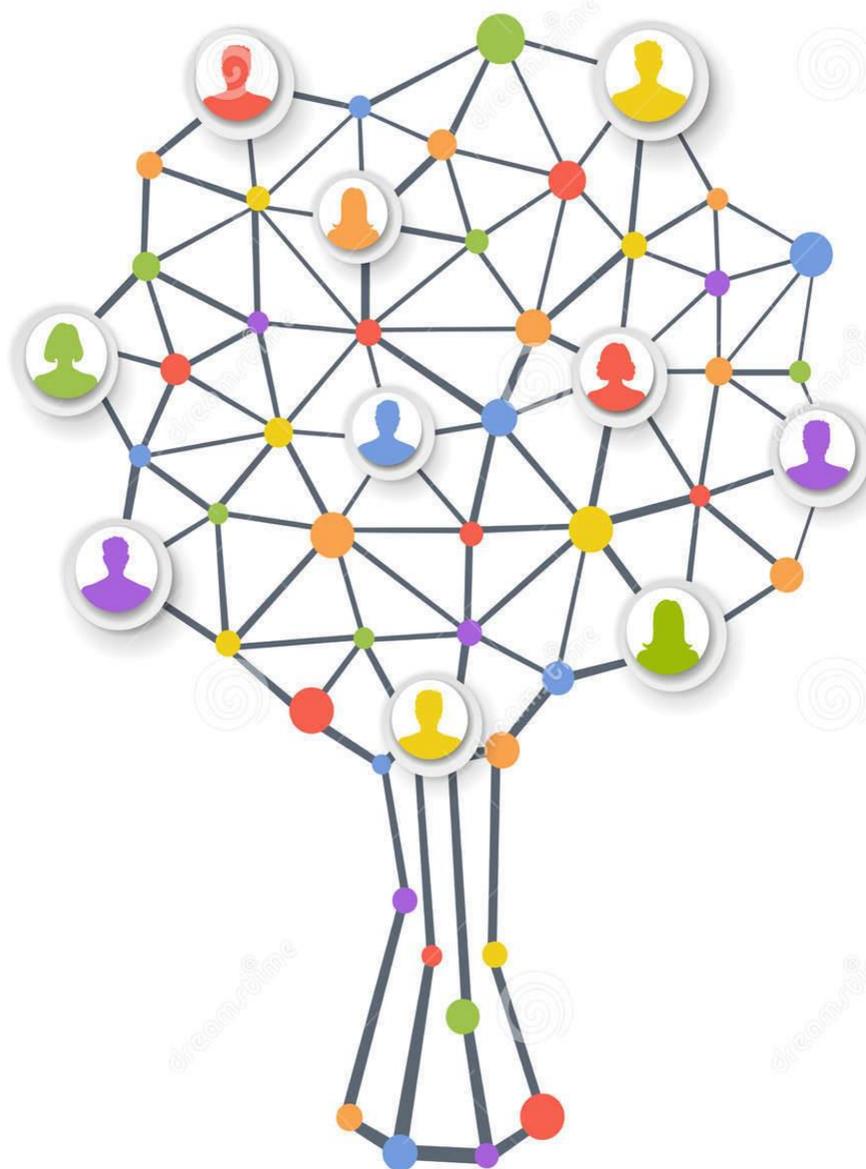
Le CIAS a également élaboré un support administratif permettant à des tiers d'inscrire les personnes âgées sur les registres communaux. En ce sens, ce sont une centaine de demandes d'inscriptions qui ont été transmises par l'ASSAD au CIAS, qui a fait suivre aux communes de résidence. La plateforme territoriale d'appui (PTA) a été un relais efficace de transmission de l'information à l'ensemble des associations d'aide à domicile.

L'association des Petits Frères des Pauvres s'est également proposée de mobiliser deux bénévoles à nos côtés, pour couvrir les différentes demandes qui pouvaient nous être formulées.

L'agent en charge des visites de lutte contre l'isolement a aussi sollicité les EHPAD du territoire qui pour certains, étaient favorables à accueillir des personnes du domicile dans des lieux rafraîchis de leur structure. L'Hôtel IBIS a également été favorable, comme l'an passé, à l'accueil du public au sein de son établissement. Là aussi, le CIAS a médiatisé les demandes.

Perspectives 2021

- Demander aux associations de service et de soins à domicile de fournir au CIAS des statistiques (hospitalisations) pendant les périodes de fortes chaleurs + les besoins identifiés en ventilateurs.
- Continuer à inciter les personnes âgées à une inscription sur le registre canicule de leur commune.



Insertion sociale
et
Lutte contre les exclusions

Insertion sociale et lutte contre les exclusions

Le CIAS du Grand Autunois Morvan gère l'ensemble de l'aide sociale légale et facultative depuis le 1^{er} janvier 2009.

Les intérêts de ce transfert sont multiples :

- Egalité de traitement et équité entre les habitants d'un même territoire
- Mutualisation des moyens (financiers, humains et/ou matériels)
- Enrichissement de la vie sociale sur le territoire
- Offre plus importante de services à l'égard des habitants du secteur rural
- Aide au maintien des populations
- Centre ressources de l'action sociale pour de nombreux interlocuteurs : élus, partenaires et professionnels
- Prise en charge des demandes par des professionnels de l'action sociale.

1) L'aide sociale légale

Instruction des dossiers de demande d'aide sociale légale (sous condition de ressources).

Lorsqu'une personne, faute de ressources suffisantes, ne peut pourvoir à son entretien ou aux soins qu'exige son état, les collectivités publiques peuvent, en vertu des dispositions légales, apporter un ensemble d'aides dont le cadre général est fixé par un règlement départemental d'aide sociale.

En matière d'aide sociale légale, le Code de l'Action Sociale et des Familles et le décret du 6 mai 1995 confient aux CCAS et aux CIAS, un rôle primordial en matière d'instruction.

➤ Nombre de dossiers instruits en 2020 sur le territoire

	2019	2020
Placement des personnes âgées en établissement	33	34
Aide-ménagère à domicile	4	6
Hébergement en foyer pour handicapées	3	3
Placement chez des particuliers	0	0
Obligations Alimentaires pour les personnes du territoires	38	41
Obligations Alimentaires de personnes habitant sur le territoire mais dont le dossier est traité hors territoire	17	14
TOTAL	95	98

Pour toutes les autres demandes (APA, demande de carte d'invalidité, ...) le CIAS oriente les publics vers les services concernés (Conseil Départemental, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Maison Locale de l'Autonomie, Plateforme Territoriale de Santé (PTA)...

Le CIAS accompagne les personnes dans leurs démarches, si nécessaire.

➤ Répartition par communes du territoire

Commune	Placement des Pers. Agées en établissement	Aide-ménagère	Hébergement en foyer pour pers. handicapées	Placement chez des particuliers	Obligations alimentaires du territoire	Obligations alimentaires hors territoire
Anost					3	
Autun	20	3	3		14	
Broye	1					
Couches					2	
Curgy	1				1	
Cussy	1					
Dracy	1				2	
Epinac	5	1			8	
Etang		2				
Igornay					1	
Laizy	1					
La Celle					1	
St Emiland					1	
St Léger du Bois	2				1	
St Léger sous Beuvray	1					
St Léger sur Dheune					1	
Sommant	1				1	
Tavernay					5	
Total	34	6	3	0	41	14

➤ Élections de domicile

Le Plan Pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a pour ambition d'améliorer l'accès aux droits et de réduire les non-recours en favorisant l'accompagnement des personnes en précarité vers l'ouverture de leurs droits.

C'est dans cette perspective qu'un nouveau schéma de la domiciliation a été élaboré (circulaire du 10 juin 2016 relative à la domiciliation des personnes sans domicile stable).

Les CCAS/CIAS ont obligation de domicilier toute personne sans domicile stable ayant un lien avec la commune pour le bénéfice de prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles, ainsi que l'exercice des droits civils et civiques visés à l'article L.264-1 du CASF, nonobstant le principe de l'adresse déclarative.

	2019	2020
Nombre d'élections de domicile en cours de validité au 31 décembre (2)	42	34
Nombre de personnes domiciliées au 31 décembre (3)	66	47
Nombre d'élections de domicile réalisées (4)	47	46
- Dont le nombre de premières élections réalisées	30	30
- Dont le nombre de renouvellement réalisés	17	16
Nombre de radiations	21	39
Nombre de refus	0	0

(2) Le nombre d'élections de domicile en cours de validité correspond au nombre de titulaires d'attestations de domicile toujours en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée.

(3) Le nombre de personnes domiciliées correspond au nombre de titulaires d'attestation de domicile en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée, cumulé au nombre d'ayants droit.

(4) Le nombre d'élections de domicile réalisées correspond au nombre d'attestations de domicile délivrées au cours de l'année civile écoulée.

Deux travailleurs sociaux sont chargés de recevoir les demandeurs dans les locaux administratifs du CIAS et de les informer sur leurs droits et obligations en matière de domiciliation, sur le règlement intérieur de la structure et de s'assurer qu'ils n'ont pas déjà une attestation de domiciliation en cours de validité.

Trois assistantes administratives s'occupent de la remise du courrier aux personnes domiciliées.

Un registre des contacts est tenu à jour.

Sur l'année 2020, nous constatons une augmentation du nombre d'orientations par les partenaires sociaux (Le Pont, MDS, ...) en plus des institutions telles que Pôle Emploi, CAF, CPAM, ...

Le contexte sanitaire a demandé une adaptation de notre fonctionnement. Même en période de confinement, les personnes domiciliées ont pu venir retirer leurs courriers, des attestations et des masques.

Les droits n'ont pas été interrompus grâce à un maintien du lien et le renouvellement des domiciliations si nécessaire.

Nous constatons une légère augmentation du nombre de personnes suivies par les Travailleurs Sociaux du CIAS ou d'autres partenaires (objectif fixé suite au constat de 2019).

Le nombre de radiations a augmenté par rapport à 2019, mais le bilan est positif :

- 12 pour recouvrement d'un logement stable
- 5 pour non renouvellement.

2) L'aide sociale facultative

L'aide sociale facultative n'a aucun caractère obligatoire mais permet d'animer une action générale de prévention et de développement social sur le territoire.

Fondée sur l'observation et l'analyse des besoins sociaux, sa mise en œuvre est l'expression directe de la politique sociale de notre communauté.

Contrairement à l'aide sociale légale qui est régie par des textes, l'aide sociale facultative ne présente pas un caractère obligatoire.

Toutefois, les prestations offertes sont soumises au principe d'égalité et doivent veiller à respecter la "vocation sociale".

Le Conseil d'Administration du CIAS, qui fixe les conditions d'attribution, doit prendre garde de ne pas porter atteinte à ces droits.

Ceci n'exclut pas la possibilité de prendre en compte les inégalités sociales et d'établir des critères de distinctions tels que : les ressources, l'obligation de résidence sur le territoire, à condition que ces critères ne soient pas discriminatoires.

Afin de mener une action sociale cohérente et de mettre en place des dispositifs complémentaires en adéquation avec les besoins de la population, le CIAS travaille en étroite collaboration avec les autres intervenants du domaine de l'insertion sociale et professionnelle du territoire (partenaires institutionnels, associations).

Les prestations du CIAS peuvent être collectives ou individuelles et être attribuées sous forme de prestations remboursables ou non (article L 123-5 du CASF) ou de prestations en nature (article 2 – Décret du 6 mai 1995).

➤ **Les principales aides et actions sociales facultatives accordées en 2020**

◆ **Secours d'urgence (régie) pour 2020**

Une régie d'avance est mise en place pour permettre le paiement de certaines dépenses liées aux besoins élémentaires du quotidien et qui en raison de leur urgence ou de leur faible montant, ont intérêt à être réglées sous cette forme sans mandatement préalable.

Ces secours sont accordés sans examen antérieur du Conseil d'Administration en raison de l'urgence et sans condition de résidence. Le caractère « urgent » de la demande sera exposé par le professionnel qui est à l'origine de la requête et validé par le CIAS du Grand Autunois Morvan (Vice-présidente et/ou Directrice et/ou travailleurs sociaux).

Une pièce d'identité et le justificatif de la dépense sont obligatoires pour l'attribution du secours.

7 aides ont été attribuées pour un montant global de **262.39 €**.

Nature des aides	2019	2020
Habitant du territoire	8	3
Sans Résidence Stable	5	4
Hors territoire	/	/

Nature des aides	2019	2020
Santé	1	/
Carte grise	/	/
Energie	/	/
Transport	4	1
Aide alimentaire	1	3
Essence	5	1
Chauffage	1	/
Autres	1	2
Nombre Total d'aides	13	7
Montant total des aides	297.22€	262.39€

◆ Aides financières remboursables ou non remboursables

En application des dispositions de l'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est créé, au sein du Conseil d'Administration du CIAS, **une Commission Permanente**.

La commission se réunit au moins une fois tous les deux mois et sur convocation.
Les dossiers de demande sont présentés par les services du CIAS.

Les aides allouées par le CIAS ont vocation à favoriser :

- L'insertion sociale et professionnelle (accès numérique, téléphonie,...).
- La mobilité (assurance, réparation voiture,...).
- L'accès ou le maintien dans le logement (équipement de première nécessité, assurance, charge d'énergie, retard de loyer, frais de déménagement,...).
- L'accès à la santé (mutuelle, frais médicaux ...).
- L'accès à l'éducation (frais de scolarité, restaurant scolaire ...).

Par ailleurs, il est possible d'étudier des demandes liées à des événements ou dépenses exceptionnelles.

- Dans certains cas exceptionnels, aide au rétablissement du budget ou aide dans l'attente de ressources.

L'aide attribuée à un caractère subsidiaire et l'est attribuée dans le cas où aucun autre dispositif ne peut être mobilisé (FSL, APA, caisses de retraites, Caisses d'assurances, CAF, MSA, CPAM ...).

Elle peut être attribuée sous deux formes :

- Aide financière non remboursable.
- Aide financière remboursable : prêt sans intérêt.

Sont bénéficiaires toute personne majeure (seule, en couple avec ou sans enfants) en situation de précarité, confrontée à des difficultés ponctuelles et/ou momentanément privée de ressources.

Le demandeur doit résider sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan.

Conditions particulières d'éligibilités aux prêts :

- Ne pas être en situation de surendettement.
- Avoir une capacité de remboursement.

Toute demande doit être instruite par un travailleur social (CIAS, MDS, Association Le Pont, CPAM, CAF ...).

Elle est présentée par les travailleurs sociaux du CIAS dans un délai de 2 mois maximum après réception, à la Commission Permanente.

La demande est examinée en toute confidentialité et la commission se réserve le droit de vérifier les décisions des autres organismes.

Trois cas de figure peuvent se présenter à l'issue de la commission :

- Accord de la somme demandée partielle ou totale, sous forme d'aide remboursable ou non.

Le demandeur, l'instructeur et le créancier sont alors informés de la décision par courrier. L'aide est versée par la Trésorerie Municipale directement au créancier à réception de la facture et du RIB, ou à titre exceptionnel au demandeur.

- Ajournement de la demande.
- Rejet de la demande.

Dans ces deux derniers cas, le courrier de réponse adressé au demandeur et à l'instructeur indique le motif de la décision, les voies de recours et les conditions pour l'étude d'une nouvelle demande.

Lorsque la Commission Permanente émet un avis favorable pour une aide financière remboursable, le demandeur est invité à prendre contact avec le travailleur social du CIAS afin de signer le contrat de prêt.

C'est lors de cet entretien que seront définies les mensualités de remboursement, la durée et la date de début du remboursement.

◆ Aides financières remboursables ou non remboursables pour 2020

Nature des demandes d'aides	Nombre de demandes	Aides non remboursables		Aides remboursables		Nombre d'ajournements	Nombre de rejets	Nombre d'annulations
		Nb	Montants accordés	Nb	Montants accordés			
Electroménager	2	2	863.98€					
Eau	1	1	379.29€					
Frais d'obsèques	2	2	1 527.00€					
Aide alimentaire	1	1	100.00€					
Frais réparation de voiture	4	4	1 195.20€					
Honoraires expertise psychiatrique	1	1	160.00€					
Frais de déménagement	1	1	400.00€					
1 ^{er} départ en vacances	1	1	160.00€					
Téléphone	1	1	100.00€					
EDF	2	2	579.16€					
Loyer	1					1		
Frais nettoyage logement	1					1		
Repas à domicile	1					1		
Total	19	16	5464.63€			3		

Lieu d'habitation	Nombre de demandes
Autun	9
Dracy St Loup	1
Epinac	4
Etang sur Arroux	1
Igornay	1
Lucenay l'Eveque	1
Roussillon en Morvan	1
St Didier sur Arroux	1
Total	19

Pour rappel : 2019

Nature des demandes d'aides	Aides non remboursables		Aides remboursables	
	Nbr	Montants accordés	Nbr	Montants accordés
1 ^{er} départ en vacances	2	240.00 €		
Aide financière	1	250.00 €		
Découvert bancaire	1	500.00 €		
Eau	1	450.00 €		
Energie	5	1 833.50 €		
Epicerie sociale	1	36.80 €		
Frais de déménagement	0.5	500.00 €	0.5	500.00 €
Frais garde meuble	1	202.00 €		
Frais hébergement	1	144.00 €		
Frais hébergement formation	1	200.00 €		
Frais nettoyage logement	1	800.00 €		
Location voiture	1	165.01 €		
Loyer	1	267.84 €		
Taxes habitation/foncière	1	100.00 €		
Total	18.5	5 689.15	0.5	500.00 €

◆ Logements d'urgence et chambres individuelles

Afin d'apporter une réponse aux personnes nécessitant un relogement suite à un sinistre ou à une situation de violence conjugale, le CIAS du Grand Autunois Morvan met à disposition un logement T2 ou une chambre individuelle si ce logement est occupé (la prise en charge est définie selon le service instructeur).

Un accompagnement social est indispensable et conditionne l'entrée dans les lieux, la durée de séjour étant limitée à 8 semaines.

Rappelons que l'intégralité du coût de fonctionnement de ce logement (redevance équivalent loyer et financement des astreintes) est prise en charge par le CIAS. Par ailleurs, les personnes n'ayant aucune ressource peuvent bénéficier de produits de première nécessité.

En 2020, le logement T2 a été occupé **153 jours** soit **50.33 %** de taux d'occupation.

Communes	Logement T2				Chambre CIS ou logement FJT			
	Nombre de familles		Nombre de jours d'occupation		Nombre de familles		Nombre de jours d'occupation	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Autun	5	2	161	114	2	/	4	/
CCGAM hors Autun	2	5	5	17	1	/	3	/
Extérieurs (Hors CCGAM)	/	1	/	22	/	/	/	/
Total	7	8	166	153	3	/	7	/

◆ Le Réseau VIF (Violences Intra - Familiales)

Définition des violences Intra - Familiales : Elles sont exercées au sein du couple, de la famille ou par un ex-conjoint ou partenaire.

Elles recouvrent de multiples actes et comportements, des violences physiques (coups et blessures - meurtre), des violences verbales et psychologiques (menaces - humiliations - contrôles...), des violences économiques (confiscation des moyens de paiement, des papiers), des violences sexuelles (viols et agressions sexuelles).

Le réseau VIF est constitué de nombreux professionnels du territoire qui s'engagent dans la lutte contre les violences Intra - Familiales. Leurs actions s'inscrivent dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Elles s'étendent sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan.

Le réseau a pour objectifs de :

- ✓ Faciliter la connaissance du domaine de compétences de chaque partenaire.
- ✓ Mener à bien une réflexion afin d'élaborer des actions spécifiques de prévention.
- ✓ Coordonner les actions communes.
- ✓ Améliorer la prise en charge des situations.

Le CIAS du Grand Autunois Morvan est membre du réseau VIF de l'Autunois piloté par la Ville d'Autun. Il a signé la charte du réseau VIF au mois de décembre 2015, marquant par là son engagement à le faire vivre.

◆ Bouquets offerts pour la Fête des mères

Le CIAS offre le jour de la Fête des mères un bouquet de fleurs aux mamans présentes à la maternité.

En accord avec la directrice de l'hôpital, les bouquets ont pu être livrés le matin, stockés puis remis par les équipes aux mamans. Aucune délégation n'a pu être organisée au regard du contexte, mais l'attention a été maintenue.

En 2020, **5** bouquets ont été remis aux mamans de nouveaux nés pour un montant de **100.00€**.

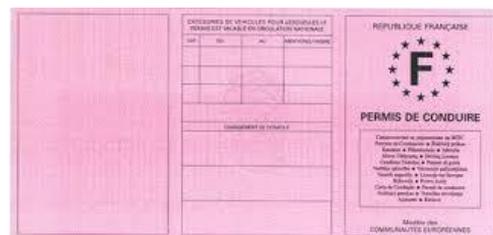
Pour rappel : 2019 : 6 bouquets pour un montant de 160.00€.

◆ Aide au permis de conduire en faveur des jeunes

Depuis décembre 2013, le CIAS du Grand Autunois Morvan attribue une aide pour le financement du permis de conduire à tous les jeunes domiciliés sur son territoire d'intervention.

Cette aide de 150 € intervient en complément de l'aide de 500 € accordée par le Conseil Régional de Bourgogne.

L'instruction des dossiers de demande est effectuée par le CILEF. L'aide est directement versée à l'auto-école où le jeune est inscrit.



En 2020, **51** jeunes ont bénéficié de ce soutien financier, soit une aide totale de **7 650. 00 €** (dont 22 paiements effectués, soit 3 300.00€).

Communes des bénéficiaires	
Anost	1
Autun	35
Broye	2
Curgy	1
Cussy en morvan	2
La Celle en Morvan	1
Epinac	2
La Chapelle sous Uchon	1
Roussillon en Morvan	1
St Léger sous Beuvray	1
St Jean de Trézy	1
Sommant	1
St Emiland	1
Tavernay	1
Total	51

Date de naissance	
1996	1
1997	1
1999	2
2000	5
2001	5
2002	26
2003	6
2004	2
2005	3
Total	51

Pour rappel, 2019 :

52 jeunes pour un montant de 7 800.00€ (dont 35 paiements effectués, soit 5 250. 00€).

◆ Transport pour personnes âgées ou à mobilité réduite

Une prise en charge est attribuée aux personnes âgées de plus de 65 ans et non imposables sur le revenu ainsi qu'aux titulaires de la carte d'invalidité (+80%) délivrée par la Préfecture de Saône-et-Loire.

Il s'agit de l'attribution gratuite soit d'une carte de transport trimestrielle ou d'un carnet ou 10 tickets par mois. Le dispositif concerne le transport interurbain.

Années	Nombre de bénéficiaires	Nombre de titres distribués	Montants	TOTAL
2020	30	- 95 cartes trimestrielles - 5 cartes mensuelles - 3 carnets de 10 tickets	- 3 230 €(95 cartes à 34 €) - 60 €(5 cartes à 12 €) - 24 € (3 carnets à 8 €)	3 314,00 €
2019	32	- 100 cartes trimestrielles - 5 carnets de 10 tickets	- 3 325,55 € (50 cartes à 32,51 € et 50 cartes à 34 €) - 23,99 € (3 carnets à 7.60 € l'unité et 5 carnets à 11,50 € l'unité)	3 398,25 €

3) L'accueil des usagers réalisé au CIAS

Le CIAS est un lieu d'écoute, d'information, de soutien et d'orientation.

L'accueil des usagers est réalisé par un personnel qualifié qui au cours d'un premier accueil oriente, si nécessaire, les publics auprès d'un travailleur social pour un entretien plus approfondi.

L'accueil se déroule de façon personnalisée favorisant les échanges avec les personnes reçues.

Il s'agit avant tout d'établir une relation de confiance et de traiter au mieux les demandes (accompagnement dans les démarches à réaliser, information sur ses droits et obligations, orientation vers les services compétents, etc.).

Accueil du public pour l'année 2020 :

- Accueil téléphonique : **5 740** contre 7123 en 2019 soit -19.41%
- Accueil physique : **622** contre 1401 en 2019 soit -55.60%



Continuité des activités du service pendant la pandémie COVID 19

A l'annonce du 1^{er} confinement, malgré l'incertitude et les contraintes, le CIAS se devait de mettre en œuvre des stratégies pour assurer la continuité d'activité du service au sein du siège et rester mobilisé auprès des familles, des personnes âgées fragiles ou en situation de précarité, afin d'aider les plus fragiles et faciliter le quotidien de tous.

A la date du 16 mars, jusqu'au 18 mai 2020, le CIAS a dû fermer la structure au public, de confiner un nombre maximal d'agents, et de privilégier la continuité du service (en binôme alterné et dans le respect des règles sanitaires afin de protéger les agents), pour :

- assurer un accueil téléphonique renforcé des usagers et des partenaires et répondre aux préoccupations, parfois vitales, des personnes isolées ou privées d'autonomie et aux multiples questions du moment ;
- assurer la distribution du courrier des personnes en élection de domicile à l'extérieur des locaux du CIAS.

Les travailleurs sociaux étaient en télétravail à leur domicile pour assurer un suivi à distance de leurs bénéficiaires, mais aussi des nouvelles demandes relatives à l'accès au droit, l'aide administrative, le soutien à l'insertion...

Pendant le dé-confinement et au fil de l'évolution de la crise sanitaire, le CIAS a adapté ses modes de fonctionnement et d'accueil en ayant pour objectif la sécurité du public accueilli, la sécurité des agents du CIAS et la continuité du service public.

La reprise des activités en présentiel s'est faite de manière progressive pour assurer un niveau de service minimum indispensable comme :

- l'accueil téléphonique,
- l'instruction des dossiers d'aide sociale sur rendez-vous uniquement,
- la remise du courrier des personnes domiciliées,
- le maintien de la commission permanente en audio conférence et des secours d'urgence,
- la poursuite du travail partenarial à distance avec Saint Ex pour l'accueil d'urgence au sein du T2,
- la poursuite en télétravail de l'accompagnement des travailleurs sociaux aux élus et aux usagers et programmation à la marge de visites à domicile pour les évaluations d'urgence.

4) L'accueil social et suivi du public

En 2020, les travailleurs sociaux du CIAS ont effectué **924 accueils**, dont 17,8 % en premier rendez-vous, 48,4 % dans le cadre de suivi ponctuels et 33,8 % en suivis réguliers.

- Nombre de dossiers traités par objet

Objet	2019	2020
Aide à domicile	99	78
Aide sociale	12	7
Alimentation	8	26
Assurance	11	6
Administratif et autres	38	86
Budget	141	92
Décès	19	31
Election de domicile	36	40
Emploi	9	9
Energie	73	57
Equipement logement	12	9
Logement accès	85	73
Logement maintien	53	44
Mise sous protection	10	7
Point de situation	72	81
Prestations sociales	39	71
Retraite	61	65
Santé	88	96
Transport	18	8
Veille sociale	/	38
Total	910	924

- Nombre de dossiers traités par tranches d'âge

	< 18 ans	18 – 25 ans	26 – 35 ans	36 – 45 ans	46 – 59 ans	> 60 ans	NC	Total
Nombre d'interventions 2020(*)	0	27	46	47	195	561	48	924
Nombre d'interventions 2019(*)	0	39	51	37	203	558	22	910

(*) dont 313 (interventions, accueils) dans le cadre de suivis réguliers.

- **Répartition par Communes du territoire**

Communes	Nombre d'accueils en 2019	Nombre d'accueils en 2020
Anost	18	33
Antully	1	5
Autun	456	542
Auxy	21	2
Barnay	1	0
Brion	3	0
Broye	/	0
Charbonnat	2	1
Chissey en Morvan	/	0
Collonge la Madeleine	2	0
Couches	3	13
Créot	/	0
Curgy	1	8
Cussy en morvan	7	0
Dettey	/	1
Dracy les couches	4	2
Dracy saint loup	7	6
Epertully	2	1
Epinac	176	136
Etang sur Arroux	16	12
Fragny	/	0
Hors CCGAM	3	1
Hors département	6	2
Igornay	/	2
La Celle en Morvan	/	0
La Chapelle sous Uchon	1	0
La Comelle	1	0
La Grande Verrière	14	5
La Petite Verrière	/	2
La Tagnière	/	3
Laizy	1	0
Lucenay l'Evêque	17	3
Mesvres	20	19
Monthelon	5	0
Morley	4	0
NC	1	9
Reclesne	5	0
Roussillon	2	0
Saint émiland	5	1
Saint Léger sous Beuvray	2	1
Saisy	6	0
Sommant	2	0
SRS (personne sans résidence stable)	61	84
St Forgeot	14	7
St Gervais sur Couches	3	0

St Léger du Bois	3	4
St Martin de Communes	2	2
Sully	8	4
Tavernay	4	7
Tintry	/	6
Total	910	924

• **Permanences des travailleurs sociaux au centre social du Prieuré Saint Martin - Quartier de Saint Pantaléon à Autun**

Depuis le 21 avril 2015, les permanences se font sur rendez-vous au centre social du Prieuré Saint-Martin, **à la demande des usagers.**

1 accueil a été effectué en 2020.

Pour rappel : en 2019, 2 accueils.

• **Permanences du travailleur social à la Mairie d'Épinac**

Les permanences (à la mairie d'Épinac ou à domicile) ont lieu les mercredis matins de 9h à 12h.

66 accueils ont été effectués en 2020 (dont 49 concernaient les habitants d'Épinac) pour **37** personnes différentes. Soit un total de 15 accueils en mairie sans rendez-vous, 38 accueils en mairie avec rendez-vous et 13 visites à domicile.

Pour rappel : en 2019, 153 accueils ont été effectués pour 75 personnes différentes.

• **Visites et accompagnements extérieurs réalisés par les travailleurs sociaux**

Les travailleurs sociaux du CIAS réalisent également des visites extérieures. Celles-ci ont lieu, soit au domicile des usagers, soit dans les mairies des communes.

Les travailleurs sociaux peuvent aussi être amenés à accompagner les usagers lors de rendez-vous extérieurs (tribunal, caisses de retraite, banques, ...).

En 2020, les travailleurs sociaux ont réalisé **115** visites à domicile, **6** accompagnements avec rendez-vous et **3** sans rendez-vous.

L'accueil et l'accompagnement social du public représentent la majorité du temps de travail des CESF.

Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent la tranche d'âge la plus importante des personnes reçues (60.7 % en 2020).

Les CESF interviennent grâce à leur champ de compétences, dans les domaines de la vie quotidienne.

A ce titre, elles traitent au quotidien des demandes diverses et variées, mais dont les domaines principaux recensés sur l'année 2020 relèvent principalement du champ de la santé, du budget, du maintien à domicile, du logement (accès au maintien) et de la retraite.

L'accompagnement sur les démarches d'accès aux droits est toujours aussi important, tant au titre de la délivrance d'information, que dans le soutien apporté à la finalisation de la demande (surtout lorsqu'elle est sous forme dématérialisée).



L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au Coronavirus.

Durant le premier confinement, l'accueil et l'accompagnement social a perduré mais nous avons dû nous adapter différemment.

Nous avons favorisé les échanges avec le public par téléphone ou mail, puisqu'une partie de l'équipe du CIAS étaient en télétravail. Concernant la remise du courrier des personnes domiciliées, nous l'avons effectué dans le respect des règles sanitaires, ainsi que pour les documents administratifs dont avaient besoin les personnes. Malgré cela, nous avons su faire face afin de continuer à répondre aux différentes sollicitations.

Un important travail partenarial a été mis en place avec la réserve civique et d'autres acteurs locaux, afin d'assurer le service auprès des habitants.

A l'arrêt du confinement en mai 2020, les accueils et accompagnements ont repris sous leur forme classique (visite à domicile ou rendez-vous dans nos locaux), lorsque les échanges à distance n'étaient pas possible.

5) L'accueil de jour

Depuis janvier 2017, l'accueil de jour est situé dans les locaux de l'hôpital, 9 boulevard Frédéric Latouche à Autun (anciens locaux du RESPAM).

Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange pour les personnes majeures sans résidence stable (bénéficiant d'un abri par le 115) et/ou en situation d'isolement.

L'accueil de Jour est porté par le CIAS du Grand Autunois Morvan et fonctionne grâce à une équipe de bénévoles membres d'associations (l'Abri Hivernal Autunois, Le Pont, l'Épicerie Sociale, la Croix Rouge, Emmaüs Etang) ou non, qui accueille le public sur les temps d'ouverture.

Sur place, les personnes accueillies ont la possibilité de se restaurer à l'heure du déjeuner (repas chauds fournis par le restaurant scolaire), prendre une boisson chaude et/ou participer à des activités proposées par les bénévoles (lecture, jeux, ...).

Pour la période hivernal 2020-2021, **les périodes d'ouvertures au public ont été du 07 décembre 2020 au 26 mars 2021**. En effet, nous avons suivi les dates mis en place par l'Abri Hivernal de l'Autunois. En raison de la pandémie du covid 19, l'accueil des personnes s'est fait au sein des locaux du centre-social St Jean afin de respecter les règles sanitaires.

Sur cette période d'ouverture :

- **7** bénévoles se sont impliqués sur les permanences, ce qui représente **95** accueils, soutenu également par la présence de Mélody Camus de la ludothèque qui a assuré **26** accueils sur la saison.

- **75** accueils ont été enregistrés sur la période correspondant à **12** personnes différentes.

- **348** repas ont été délivrés.

Rappel sur la période de novembre 2019 à mai 2020 : 9 bénévoles se sont impliqués sur les permanences, 400 accueils ont été enregistrés, ce qui correspond à 84 personnes différentes et 638 repas ont été délivrés.



Temps fort saison 2020-2021

Suite à la pandémie du covid-19, l'accueil de jour a également dû s'adapter.

En concertation avec les différents partenaires et selon les contraintes sanitaires et d'organisations, le choix a été fait de maintenir les personnes sur l'Abri Hivernal de l'Autunois, non pas que la nuit, mais sur la journée également et au-delà des trois jours initialement prévus. Cela avait pour objectif de favoriser leur insertion sociale et de travailler un relogement plus stable. Les travailleurs sociaux du CIAS et de l'association Le Pont ont effectué régulièrement des permanences au CIAS, tout au long de la période d'ouverture pour faciliter ces démarches.

Aussi, un réel travail en partenariat s'est mis en place afin de répondre aux besoins du public et du territoire. Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises avec l'Abri Hivernal Autunois, l'association Le pont et GSPS, afin d'échanger et de se coordonner.

Fonctionnement quotidien et gestion de la crise

Sur la période d'ouverture de cette saison 2020-2021, l'accueil de jour a été ouvert deux demi-journées par semaine afin de permettre aux personnes étant sur l'Abri Hivernal Autunois d'en sortir et de favoriser leur insertion sociale.

Après plusieurs demandes et réflexions partenariales, nous avons ouvert 4 après-midis par semaine. La ludothèque d'Autun est intervenue une à deux fois par semaine pour proposer des animations.

Les bénévoles se sont impliqués tout au long de l'ouverture pour assurer les permanences malgré les mesures sanitaires.

Annexe

Plateforme CCGAM Logement/Hébergement

BILAN DE LA PERIODE EXPERIMENTALE
Décembre 2019 à Novembre 2020

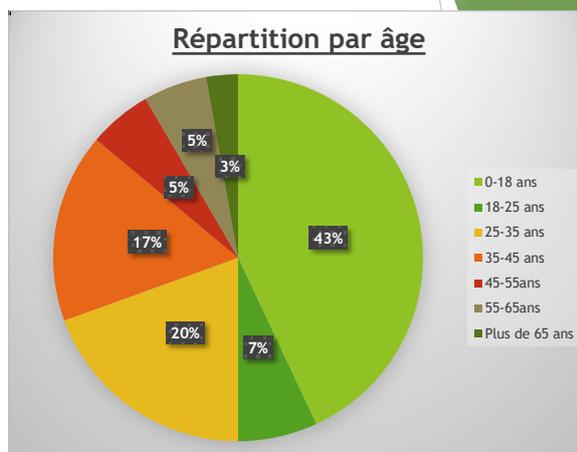
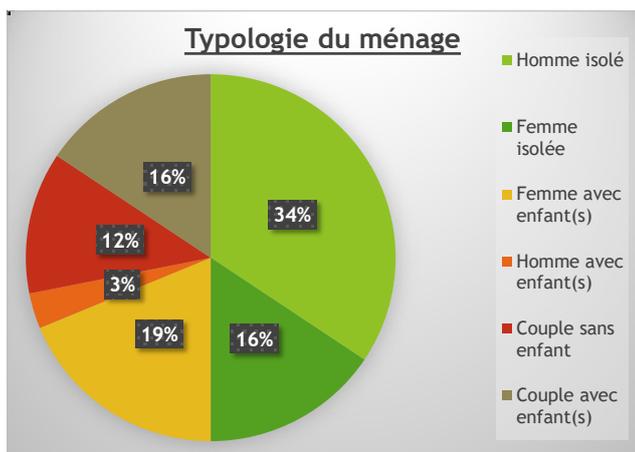
Introduction

Expérimentation initialement prévue sur l'année 2020; reportée sur l'année 2021 en raison de la crise sanitaire

- **8 COMMISSIONS** (3 annulées en Avril/Mai/Juin en raison de la crise sanitaire)
7 en présentiel / 1 en audioconférence
- **32 DEMANDES DIFFERENTES ETUDIEES SUR LA PERIODE**
- **9 DOSSIERS EN MOYENNE ETUDIES PAR COMMISSION**
44% sont des nouvelles demandes
56% sont des demandes reportées
- **15 PARTICIPANTS EN MOYENNE PAR COMMISSION**
- **17 INSTITUTIONS REPRESENTEES:** ARS, Abri hivernal d'Autun, Association Le Pont, CAF, CIAS, CILEF, DAT ASCO 21, DDCCS, Département (MDS Autun, DILS), Espace Saint Exupéry, GSPS, MSA, OPAC, PTA, SEMCODA, Ville d'Autun, SIAO
- **1 MENAGE RECU EN COMMISSION**
- **2 INTERVENTIONS COLLECTIVES:**
 - La thématique de l'incurie par l'ARS
 - Présentation du dispositif OPAH RU par URBANIS

1 sur 7

Profil des demandeurs



Homme isolé	Femme isolée	Femme avec enfant(s)	Homme avec enfant(s)	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)
11	5	6	1	4	5

0-18ans	18-25ans	25-35ans	35-45ans	45-55ans	55-65ans	Plus de 65ans
31	5	14	12	4	4	2

La plateforme a été sollicitée majoritairement pour des ménages sans enfant (62%). Comme sur les autres secteurs du département, le public isolé masculin est dominant (34%).

La photographie de la répartition par âge prend en compte l'ensemble des personnes concernées par les demandes (adultes ET enfants mineurs). On comptabilise une moyenne de 2,5 enfant mineurs par ménage.

2 sur 7

Situation au regard de l'habitat au moment de la demande

50% des ménages ayant sollicité la plateforme étaient, au moment de la demande, en situation de logement:

- 38% locataires dans le parc public
- 3% locataires dans le parc privé
- 6% locataires dans une résidence sociale
- 3% propriétaires

15% des ménages étaient hébergés sur des dispositifs de droit commun:

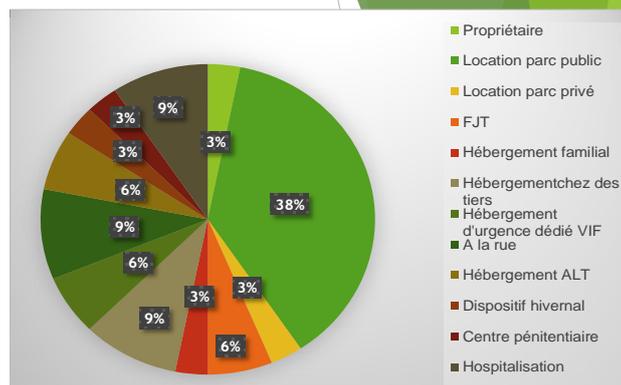
- 6% en ALT
- 6% sur des places dédiées VIF
- 3% sur des places hivernales

12% des ménages avaient une solution d'hébergement temporaire personnelle:

- 3% hébergés par des membres de la famille
- 9% hébergés par des tiers

21% des ménages étaient dépourvus de solution d'hébergement:

- 9% étaient à la rue
- 9% étaient sortants d'hospitalisation sans solution
- 3% étaient sortants de détention sans solution

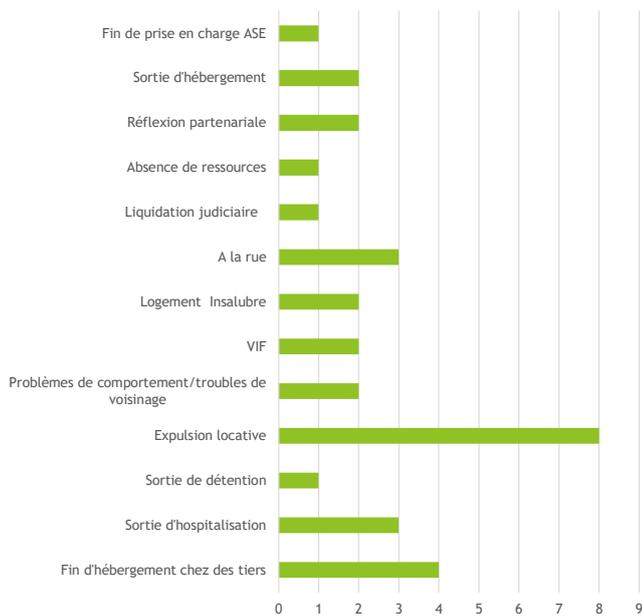


Propriétaire	Location parc public	Location parc privé	FJT	Hébergement familial	Hébergement chez des tiers
1	12	1	2	1	3

Hébergement d'urgence dédié VIF	A la rue	Hébergement ALT	Dispositif hivernal	Centre pénitentiaire	Hospitalisation
2	3	2	1	1	3

3 sur 7

Motif principal de la demande



La plateforme a été saisie majoritairement (31%) pour des problématiques liées à la capacité des ménages à assumer et occuper son logement autonome:

- 25% concernaient une procédure d'expulsion liées à des dettes locatives
- 6% concernaient des problèmes de comportement, des troubles de voisinage ou d'occupation.

Pour chacune de ces situations, les membres de la plateforme ont priorisé des solutions pour favoriser le maintien au logement.

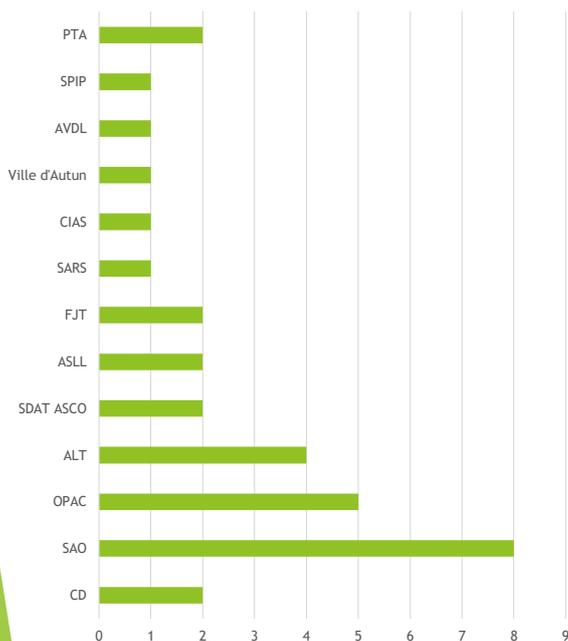
On constate, d'autre part, une certaine homogénéité dans la répartition des autres motifs de demande.

Grâce à la participation régulière d'acteurs pluri institutionnelles, la plateforme est une instance riche en compétences qui peut-être saisie pour répondre à différentes problématiques.

Ce constat est objectivé par l'hétérogénéité des motifs pour lesquels elle a été saisie.

4 sur 7

Services préconisateurs



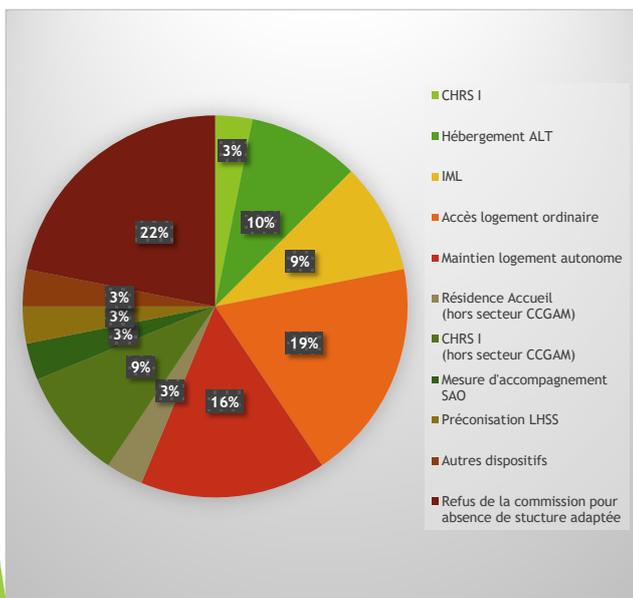
Même si le SAO est l'évaluateur principal comme pour les autres secteurs du département (25% contre 36%), on constate une diversité de prescripteurs sur la CCGAM. Cette diversité démontre que l'ensemble des travailleurs sociaux investissent d'avantage leur rôle de référent et qu'il n'y a pas de renvoi systématique des différents partenaires vers les SAO pour formuler une demande d'hébergement/logement. L'implication de l'ensemble des opérateurs est encourageante; nous favorisons ainsi le suivi de parcours en limitant la démultiplication des interlocuteurs autour d'un ménage, ce qui d'ailleurs doit être plus confortable pour les personnes accompagnées qui n'ont pas à retranscrire plusieurs fois leur histoire de vie.

Les prescriptions directes de l'OPAC sont à valoriser; en effet, elles représentent 16% des demandes transmises à la plateforme alors qu'elles atteignent seulement 1% des sollicitations sur le reste du département.

Cette collaboration active et constructive entre les différents opérateurs de l'hébergement et le bailleur social facilite la construction de projet en évitant les ruptures de parcours et favorise la mise en œuvre de la politique du logement d'abord(maintien et accès).

5 sur 7

Orientations validées par la commission



La plateforme a orienté 47% des demandes sur un parcours logement d'abord:

- 19% accès au logement ordinaire (6 demandes)
- 16% maintien en logement ordinaire (5 demandes)
- 9% IML (3 situations)
- 3% résidence accueil (1 demande)

Au vue de leur fragilité, 22% des demandes ont été réorientée vers une prise en charge sur de l'hébergement généraliste:

- 10% en ALT (3 demandes)
- 12% en CHRS Insertion (4 demandes)

A noter que la plateforme n'a pu satisfaire 22% des demandes en raison d'une absence de dispositif adapté à la problématique:

- 3 situations administratives complexes
- 1 refus pour absence de dispositif adapté (CHRS I)
- 1 refus pour raison médicale
- 1 refus pour demande inadaptée
- 1 sans suite connue du SIAO

9% des situations ont été réorientées vers d'autres dispositifs:

- 1 vers la protection de l'enfance
- 1 vers une mesure d'accompagnement SAO
- 1 vers les Lits Halte Soins Santé

Les prescripteurs, par manque d'information sur les différents dispositifs existants, ne font pas toujours de préconisation dans leur évaluation. Grâce à leur pluridisciplinarité et leurs différents échanges, les membres de la commission on pu être force de proposition quant aux orientations

6 sur 7

Orientations effectives

► Sur les 7 orientations Hébergement validées par la plateforme:

- 3 entrées effectives en ALT
- 3 inscriptions sur liste d'attente CHRS Insertion
- 1 rupture de contact (classée sans suite)

► Sur les 3 orientations IML validées :

- 1 entrée effective
- 1 inscription sur liste d'attente
- 1 rupture de contact (classée sans suite)

► Concernant l'orientation en Résidence Accueil au Creusot:

- Refus de la proposition par le ménage pour éloignement géographique et réorientation par défaut sur un ALT AUTUN

► Sur les 5 orientations de maintien en logement ordinaire validées:

- 2 maintiens avec accompagnement
- 2 maintiens mais rupture de contact
- 1 situation réorientée en ALT

► Sur les 6 orientations en accès au logement ordinaire validées:

- 2 accès au logement effectifs (OPAC)
- 2 en attente d'attribution
- 1 classée sans suite en raison d'un retour au domicile conjugal
- 1 classée sans suite en raison d'une rupture de contact

Parfois limitée par l'absence de collaboration de certains ménages, la plateforme n'a pas toujours pu mettre en œuvre des solutions concrètes et adaptées. Malgré tout, elle a permis de mobiliser l'intervention de nombreux partenaires tout en favorisant la démarche « d'aller vers ». L'effectivité des actions réfléchies peuvent parfois se heurter au refus de collaboration des personnes.

7 sur 7